NOUVELLE INDUSTRIE A RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Le numéro : .10 — Rimouski, mercredi, le 28 novembre 1963 — 30e ANNEE — No 39

Bibliothèque du Séminaire, Rimouski Séminaire 15-3-01

Le maire Maurice Tessier a annoncé l'établissement d'une nouvelle industrie à Rimouski pour la fabrication de produits synthétiques pour le revêtement, sans joint, des murs et planchers. Il s'agit d'un produit de finition actuellement fabriqué dans 54 pays du monde, à l'exception du Canada.

La nouvelle industrie, qui sera connue sous le nom de Ulbrika Canada Incorporé, verra à la production et à la distribution de ce produit à travers tout le Canada.

Son président est M. J.-Adrien Guay, de Rimouski. Les autres membres du conseil d'administration sont également de Rimouski, soit MM. Roland et Albert St-Pierre, Jos. Hupé, Armand Nadeau, Camille Rioux et Claude St-Hilaire.

Ce projet était à l'étude depuis près de deux ans déjà. Le président, M. J.-Adrien Guay, a effectué, l'an dernier, un voyage dans différents pays d'Europe afin de visiter des industries où ce produit est fabriqué. C'est à la suite de cette tournée que le projet s'est concrétisé.

La machinerie nécessaire a été commandée et l'industrie devrait être en opération le printemps prochain. Elle logera temporairement dans des locaux connexes à ceux actuellement occupés par l'industrie de blocs de béton située sur la rue Rouleau, à Rimouski.



M. Adrien GUAY, président

Si la ville de Rimouski donne suite à son projet de parc industriel, cette nouvelle industrie serait la première à s'établir sur les terrains situés en bordure du fleuve St-Laurent, entre le nouveau boulevard St-Laurent et la rue St-Germain. Les travaux de construction pourraient débuter l'an prochain.

VENTE DU PAIN RICHELIEU
DIMANCHE, 2 DECEMBRE
A RIMOUSKI

LA CHAMBRE DE RIMOUSKI VEUT RAVIVER LE TOURISME

Le comité touristique de la Chambre de Commerce de Rimouski étudiera cette année un vaste programme dans le but de raviver l'industrie touristique dans la région du Bas St-Laurent, au cours des prochaines années.

C'est le patron du comité, M. Benoit Ste-Marie, qui a fait part de l'intention de l'organisme, devant les membres de la Chambre, en soumettant un programme qui laisse entrevoir de belles réalisations dans le domaine touristique pour les années à venir.

M. Ste-Marie a déploré qu'un trop grand nombre de touristes qui se rendent en Gaspésie n'arrêtent pas dans la région du Bas St-Laurent. "Si on réussissait à retenir les touristes à Rimouski, ne fut-ce qu'une seule journée, la ville en retirerait énormément d'avantages".

Le comité, dont M. Ste-Marie est le patron, doit se réunir jeu-

(suite à la page 6)

M. Jean-Guy Chénard président des instituteurs et institutrices



Le principal de l'école des garçons de Rimouski-Est, M. Jean-Guy Chénard, vient d'être choisi président de la Fédération des Professeurs et Institutrices du diocèse de Rimouski. Il succède à M. Roger Fraser qui a été promu, en septembre dernier, au service technique de la Corporation provinciale des Instituteurs.

Le nouveau président devra réaliser la fusion des groupements régionaux d'instituteurs et d'institutrices.

LE CONSEIL DE LA FPIR

Mme Thérèse Fréchette, de Mont-Joli, et M. Philippe Morin, de Baie-des-Sables, président de l'Association des Professeurs, ont été élus directeurs. Mlle Rita Tremblay, présidente du Syndicat régional des Institutrices de Trois-Pistoles, et M. Jean-Paul Deschênes, de Rimouski, occuperont la vice-présidence. Mlle Réjeanne Parent, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, occupera le poste de trésorière de l'organisme.

Les conseillères ex-officio sont Mme Florian Dupuis, de Ste-Rose-du-Dégelis; Mlles Lise Bouchard, de Rimouski; Pâquerette Campion, de Matane; Jeanne Caron, de Mont-Joli; Denise Raymond, de Causapscal, respectivement présidentes des syndicats régionaux d'Institutrices de Témiscouata, Rimouski, Matane, Mont-Joli et Matapédia.

La Chambre de Commerce de Rimouski reçoit le président régional



La Chambre de Commerce de Rimouski recevait, mardi soir, la visite du président de la Chambre de Commerce Régionale du Bas St-Laurent. Sur la photo ci-dessus on reconnaît, de g. à d., M. Benoit Ste-Marie, nouveau secrétaire de la Chambre de Rimouski; M. Henri Labrie, ex-président; M. Gaétan Rivard, de Mont-Joli, président régional et M. Jean-Paul Legaré, président de la Chambre de Rimouski. (Photo : Rita Chevron)

Eleveurs Holstein en congrès à Rimouski



On reconnait ci-dessus les membres du Club Holstein du Bas St-Laurent, les agronomes de la région et les invités d'honneur entourant le président du Club, M. Fernand Dionne, lors de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée mardi à Rimouski. (Photo : Rita Chevron)

CA S'DIT DANS L'QUARTIER

Le Dr JJ. L. Plourde, médecin de St-Fabien, ouvrirait un bureau et résiderait à Rimouski...

Emmanuel Gagné quitte le département des annonces du Progrès du Golfe. Son remplaçant n'est pas connu...

Tout comme dans le Lac St-Jean, des jeunes étudiants de Rimouski auraient l'intention de protester contre le film qui passe dans un cinéma de la ville...

Selon Mme Adalbert Gagnon, un nombre record de chevreuils a été abattu dans la région. A la barrière du Caribou, 200 ont été enregistrés, 163 à celle des eaux mortes et 175, à Ste-Odile. Plusieurs autres barrières n'ont pas encore fourni les chiffres...

S'il faut ajouter à cela tous ceux que les braconniers ont tués illégalement, nous pouvons affirmer que notre région est très fertile et un paradis du chasseur...

Bernard Lapierre, autrefois de Rimouski, fera quelques apparitions à la télévision. Notamment dans la "Boîte à surprise", "Zéro de Conduite" et "Filles d'Eve"...

Un nouvel orchestre à Rimouski. Il est formé de quatre élèves de l'Institut de Marine et a comme nom: "Les quatre Popeye"... Un nom baroque au possible: Quel manque d'imagination...

Le comité municipal de la Chambre de Commerce de Rimouski n'a pas assez de membre. Le président a suggéré qu'on invite à siéger ceux qui ont des aptitudes... pour les affaires municipales, soit les anciens candidats à l'échevinage battus...

En passant dans les rues, les montres des magasins, décorées à profusion, nous plongent déjà dans l'atmosphères des Fêtes...

TRIBUNE LIBRE

Sommes-nous des morts vivants?

Nous sommes toujours fiers de brandir bien haut l'étendard du défenseur de la dignité humaine. Plusieurs associations se réclament de ce titre qui est l'apanage de tout homme bien pensant. Cependant, cette fierté légitime n'anime pas tous ceux qui se disent ou se pensent homme ,animal raisonnable, non pas animal ou raisonnable, mais animal et raisonnable. Nous déplorons ces exceptions et quelles exceptions! Ne cherchons pas chez le voisin. Regardons-nous, surtout, regardons chez-nous.

Demandons-nous si les directeurs, les producteurs et les propriétaires du cinéma immoral, impudent et effronté viennent proclamer ce respect de la personne humaine. Ils n'ont pas l'audace de dénoncer leur marchandise, encore moins de l'étiqueter de pernicieuse et de mortelle. Bien au contraire, une voix douce et experte, une voix qui sait marier habilement la volupté, l'ironie et le mensonge vous invitera, même jusqu'à l'impolitesse, à "adorer" telle vedette de la nudité dont la réputation n'est plus à faire sur le marché des "viandes fraiches".

Qui donc viendra démasquer devant notre génération le mensonge en matière de pseudo amour libre et du vice poliment déployé! Je ne crois pas que ce soit l'affaire des curés, comme on le dit communément, mais j'affirme et je soutiens que c'est l'affaire de l'Eglise. Or, l'Eglise, c'est loin d'être seulement le clergé; l'Eglise c'est l'ensemble des laïques baptisés qui possèdent un coeur épris et assoiffé de paix et de vérité.

Je ne prends que le cas de notre Rimouski, si petit en comparaison des grandes villes. Deux cinémas seulement, dont un au bénéfice d'étrangers, s'il vous plaît, et aucune organisation parmi un si grand nombre pour lever la voix, pour protester contre un empoisonnement public de nos esprits et de nos coeurs. Je l'avoue franchement, j'ai peine à comprendre.

Cependant, je sais que nombre de jeunes se font inconsciemment, mais très sûrement, paralyser le coeur et la volonté. C'est sérieux, très sérieux, parce qu'on laisse fausser en eux le sens de l'amour et qu'on les prépare ainsi à centupler le nombre des existences vides et ratées, des foyers sans amour vrai, cet amour qu'on aura tari à sa source.

L'amour ne sera jamais une passion brutale, animale, qui pourra se changer en sentiment sublime avec le temps et l'extinction des instints. C'est pourtant l'affreux mensonge qui nous est présenté en couleurs dans le cinéma érotique. N'est-il pas permis de penser qu'un puissant malin se cache habilement sous toutes ces belles couleurs, ces formes harmonieuses et ces paroles trompeuses?

Serais-je le seul à croire ainsi? Serais-je le seul à croire que le vice est divinisé? Serais-je le seul à croire que le mal est accepté?

Si je n'étais pas seul, j'espère que des gens, des groupes et de fortes cellules sociales se mettront à la tâche pour intervenir sans délai d'une façon CONSTANTE et ORGANISEE, car eux ont ce que je n'ai pas: la capacité d'agir qui est supérieure à celle de s'exprimer.

Demain, que serons-nous? Des morts, si notre mutisme nous a permis de faire oeuvre de mort; des vivants si notre travail constructif et efficace a réussi à rendre l'homme plus vraiment humain. Des morts vivants, s'il en existe, ce ne sont que des fantômes. Nous ne voudrions certes pas être du nombre.

Olivier Philibert,
Ecole normale Tanguay,
Rimouski.

AU MAGASIN

PEOPLES

FIN DE SEMAINE SENSATIONNELLE POUR VOS ACHATS!

JEUX DE 10 QUILLES — 1.47
Le jeu favori de la famille canadienne à un nouveau bas prix. Régulier $1.98

ASSORTIMENT DE JOLIES POUPEES — 3.44
Vous pouvez faire votre choix parmi 6 différents genres. Hauteur 16 pouces et finement vêtues. Régulier $3.98

JEUX DE LUMIERES — .77
Pour votre ARBRE de NOEL. Lampes intérieures importées, couleurs assorties. Régulier $1.19 le set

BLOUSES POUR DAMES — 2.37
100% Terylene et autres tissus, Sélection de qualité, manches courtes o ulongues. Régulier $2.98

ENSEMBLES DEMI-JUPON ET CULOTTE — 1.59
Jupon à la taille avec dentelles et culotte, dans un sac pratique. Teintes nouvelles. Grandeurs S. M. L. Prix rég. $1.98

"BABY DOLLS" ET JAQUETTE — 1.53
Jaquette avec revers de satin. Teintes en vogue. Grandeurs: S. M. L. Régulier $1.98

CHEMISES DE TOILETTE POUR HOMMES — 2.67
Chemises blanches . Assortiment de modèles. Prix rég. $2.98

HABITS DE NEIGE POUR ENFANTS — 4.37
Modèles différents. Prix régulier $4.98

GRATIS **COUPON** GRATIS

Ce coupon vous donne droit GRATUITEMENT A UNE PAIRE DE BAS NYLON première qualité, avec l'achat d'une paire au prix régulier de 57c.

OBTENEZ-EN **2 PAIRES** Pour le prix de **1 PAIRE**

FAMEUX

CHAPEAUX-PERRUQUES

TRES SPECIAL **4.97**

Valeur de 5.98



Portez-la comme un chapeau!

Portez-le comme une perruque!

Dernière création de New York. Ce chapeau-perruque peut se brosser aussi facilement que votre chevelure. Secouez-le... Brossez-le pour être coiffée à votre goût...puis vaporisez-y du fixatif à cheveux. Couleurs blanc, noir, gris, brun chatain.

AU RAYON DES CHAPEAUX

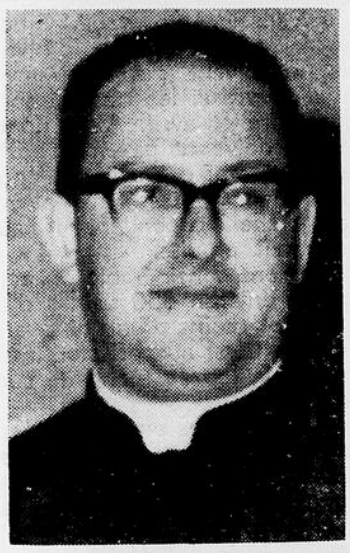
Utilisez notre plan mise de côté. Un petit dépôt retient l'article de votre choix.

154 St-Germain **PEOPLES** Rimouski, Qué.

Subventions de $71,710 pour améliorer l'outillage à l'Institut de Technologie

M. Gérard Legaré, député de Rimouski aux Communes, nous informe que le ministère fédéral du Travail vient de consentir une subvention de $53,783. à l'Institut de Technologie de Rimouski pour lui permettre d'améliorer son outillage dans 9 départements différents.

Cette somme de $53,783. s'ajoutera à une autre de $17,927. consentie par le ministère de la Jeunesse du Québec pour les mêmes fins et portera l'assistance totale des deux gouvernements à $71,710.

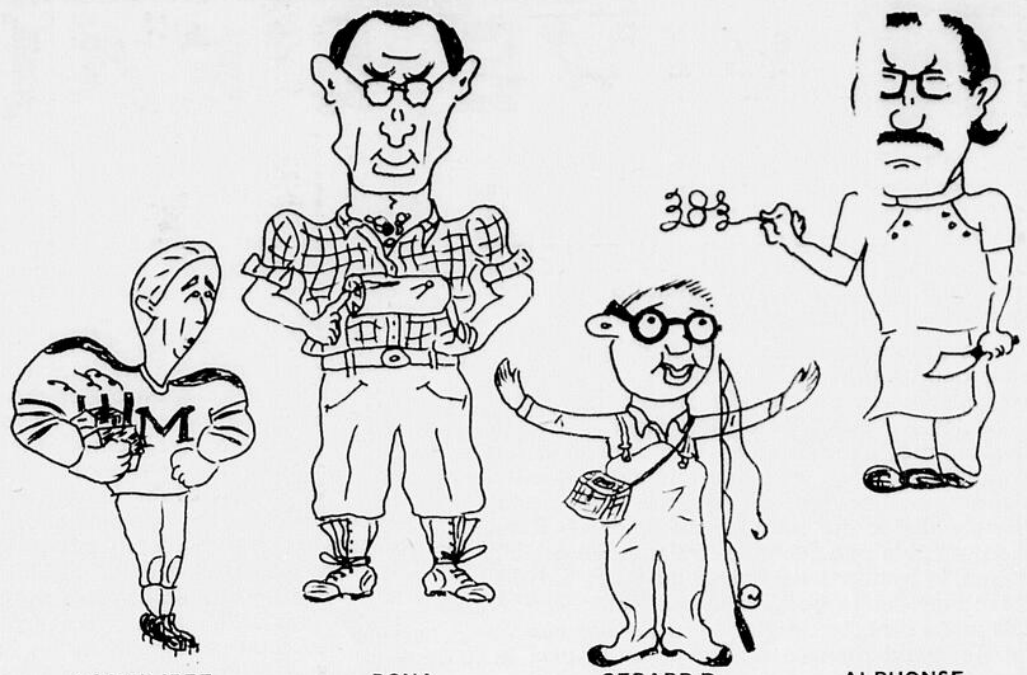


Causerie sur la politique en Russie

"Je crois que Khroutchev est certainement un partisan de la paix". Voilà ce que déclarait M. l'abbé Nive Voisine, professeur d'histoire au Séminaire de Rimouski, dans une causerie qu'il prononçait, jeudi dernier, devant les membres du Club Richelieu de Rimouski.

Auparavant, M. l'abbé Voisine avait fait une revue de la politique russe depuis Lénine en passant par Trotsky, Staline et Khroutchev.

Présenté par M. Gérard Fournier, le conférencier fut remercié par le Dr Lévis Santerre.



LS-PHILIPEE "Un moulin fait un bon ballon"

BONA "On n'a plus la pitoune qu'on avait"

GERARD-D. "Une majorité grosse comme ça"

ALPHONSE "Le scalpel dans ma majorité"

Après un recomptage judiciaire

—Majorité de 252 voix pour M. Bona Arsenault, dans Matapédia.

—Majorité de 130 voix pour M. Ph. Castonguay dans Matane.

Deux recomptages judiciaires des votes de la dernière élection provinciale se sont tenus à Rimouski, ces jours derniers. Pour Matapédia, le recomptage eut lieu sous la présidence de M. le juge Louis-Joseph Gagnon, de Mont-Joli.

Au recomptage, 55 bulletins ont été rejetés, outre ceux qui avaient été déclarés nuls le soir des élections. La majorité de l'hon. Arsenault est donc de 252 voix sur son adversaire le notaire Clovis Gagnon; le premier a obtenu 6,111 voix et le second, 5859. Le candidat Bona Arsenault est déclaré lu.

Pour le comté de Matane, le recomptage a été fait sous la présidence de M. le juge G.-E. Blanchard, de Rimouski.

Après ce recomptage, M. Ls-Philippe Castonguay demeure élu. Il a obtenu 8,204 voix tandis que son adversaire, Me Charles-Borromée Quimper, en a obtenu 8,074. Le candidat Castonguay est donc élu avec une majorité de 130 voix.



OFFICIERS SUPERIEURS CHEZ LES AMBULANCIERS

Ces jours derniers les Brigades Ambulancières du Bas St-Laurent recevaient la visite d'officiers supérieurs. Sur la photo ci-dessus, prise lors d'une rencontre à l'Hôtel de Ville de Rimouski, on reconnaît, au premier rang, entourant le Surintendant régional, M. Maurice St-Pierre, le major Paul-E. Roy, commissaire provincial adjoint; M. Joffre Prud'Homme, secrétaire adjoint; S. H. le maire de Rimouski, Me Maurice Tessier; l'aumônier, M. l'abbé Philippe Roy, M. Jacques Brillant et M. Jean-Paul Legaré, président de la Chambre de Commerce de Rimouski.

On reconnaît aussi des officiers régionaux de l'Ambulance St-Jean et d'autres invités.

(Photo : Rita Chevron)

Premier congrès des ambulanciers à Rimouski

Les 8 et 9 juin 1963

Pour la première fois de son histoire dans notre région, plus de 30 divisions de l'Ambulance St-Jean du secteur No 6, comprenant 700 membres masculins et féminins se réuniront à Rimouski, les 8 et 9 juin 1963, pour la tenue de leur premier congrès.

C'est la bonne nouvelle que vient de nous communiquer le surintendant régional, M. Maurice St-Pierre, de Rimouski.

Cette décision a été prise lors de la dernière réunion annuelle tenue à l'école Langevin, de Rimouski, en présence de tous les officiers régionaux. De plus, cette importante décision a été acceptée par les officiers provinciaux, lors de leur dernière visite dans la région.

Plus de 12 comités ont été formés afin de faire de con congrès une manifestation qui illustrera éloquemment l'oeuvre humanitaire accomplie par les Ambulanciers.

Dépouillement d'un arbre de Noël

VOYAGEURS DE COMMERCE

L'association des Voyageurs de Commerce du Bas St-Laurent annonce à ses membres qu'il y aura dépouillement d'un arbre de Noël pour leurs enfants, le 16 décembre, à 3 heures, à l'hôtel Manoir Normandie.

Une parade précédera le dépouillement et commencera à 1 h. 30, du côté Est du pont de Rimouski.

Lorsque vous prendrez votre retraite...

... assurez-vous que la Sun Life Assurance Company of Canada vous verse un revenu suffisant pour vos années "de loisirs." Une police Dotation vous assurera la sécurité et un prolongement de votre revenu actuel. Permettez-moi de vous montrer, sans aucune obligation de votre part, ce que peut faire la Sun Life en vue de *votre* retraite.

SUN LIFE DU CANADA



PAUL DUVAL
18-A Parent coin St-Rob.
Bur. 723-9201
Rés. 723-7222

Services diminués à la Coopérative Fédérée



Déjà 8 employés ont été mis à pied à la Coopérative Fédérée de Rimouski et 19 auraient reçus leur avis de congédiement.

Les services de cette succursale de la Coopérative Fédérée de Québec seront tellement réduits qu'il ne restera plus, sous peu, que le service de la machinerie agricole.

Les employés qui perdent leur position ont adressé une requête à la Chambre de Commerce de Rimouski pour lui demander d'intervenir pour qu'une réorganisation des services leur permette de garder leur emploi. L'organisme a déjà commencé ses démarches à cette fin.

Gérant des ventes demandé

Pour une compagnie d'accessoires et pièces d'automobiles opérant depuis vingt-cinq ans dans la région du Bas du Fleuve. Le candidat que nous recherchons devra être âgé de 35 à 40 ans, être agressif, avoir une personnalité intéressante, une bonne apparence et une bonne éducation. De plus, il doit être bilingue et capable d'entrainer un personnel.

L'expérience dans le genre de commerce ci-dessus mentionné serait un avantage pour le candidat.

Rémunération suivant qualifications et avantages sociaux usuels.

Faire application par écrit en mentionnant âge, éducation, expérience, références et statut marital à :

Samson, Belair, Côté, Lacroix et Associés,
COMPTABLES AGREES,
Case postale 250 — RIMOUSKI, Qué.



VIVE L'EAU VIVE...!

Ce n'est pas aux Rimouskois qu'il faut apprendre la valeur de l'eau. Ils ont payé assez cher pour que la leçon serve. Nous n'avons pas encore résolu de façon définitive le problème d'approvisionnement en eau potable que, déjà, il faut penser à un autre problème, celui de l'épuration des eaux-vannes.

Les problèmes d'aqueduc et d'égoût resteront donc longtemps d'actualité chez nous. Non seulement à Rimouski, mais dans la banlieue les conseils municipaux doivent investir des sommes considérables pour fournir à nos populations une eau de première qualité. Pointe-au-Père vient de se doter d'un système d'aqueduc qui semble très adéquat. Il est bien possible que St-Anaclet s'approvisionne à même le système de Pointe-au-Père. On entrevoit même la possibilité que Rimouski-Est se tourne du côté de Pointe-au-Père si la ville de Rimouski menace d'augmenter le prix de l'eau qu'elle vend à la municipalité voisine.

•

Mais nous voulons, cette semaine, nous arrêter à un problème particulier, soit l'épuration des eaux usées.

Depuis toujours nous avons adopté la solution la plus facile pour nous débarrasser des eaux usées. Il s'agissait tout simplement de déverser les égoûts dans le cours d'eau le plus rapproché. Nous avons ainsi pollué à outrance nos rivières et même notre fleuve. Nous vivons donc à côté de cours d'eau pollués et nous semblons en accepter les méfaits comme un mal nécessaire.

Les conséquences de cette pratique allaient pourtant se faire sentir un jour et nous voilà justement rendus à ce point ou il nous faut absolument adopter une politique d'envergure pour que cesse la pollution de nos eaux. L'épuration est devenue urgente pour la préservation de la santé publique.

On a rapporté, à ce propos, que dans la région de Sherbrooke une soixantaine d'enfants ont été malades à la suite de baignades dans les eaux polluées.

On serait tenté de croire que pour nous qui habitons en bordure d'un fleuve immense, la pollution de l'eau ne se présente pas. Le fait de déverser nos égoûts dans le St-Laurent apparaît à plusieurs comme inoffensif. Ecoutons ce que dit, à ce propos, le président de la Régie d'Epuration des Eaux, le Dr Gustave Prévost :

"Le phénomène de dilution sur lequel on compte tant n'existe pratiquement pas, car le flux et le reflux de la marée ramènent continuellement sur les bords les eaux d'égoût qu'on y déverse...On a pensé, bien à tort, que la mer était un immense réservoir où on pourrait déverser tout ce qu'on voulait, sans aucun danger de contamination, mais on a découvert que ce n'était pas le cas..."

Même en Gaspésie, la pollution peut causer un tort considérable aux pêcheries. Qu'on pense, par ailleurs, aux dangers que présentent des eaux polluées pour les baigneurs qui fréquentent des plages comme celle de Ste-Luce, par exemple.

•

La nouvelle Régie d'Epuration des eaux oblige aujourd'hui les municipalités à agir et à prendre les dispositions pour empêcher la pollution de nos eaux. Non seulement les municipalités, mais les industries devront avoir recours à l'épuration des eaux usées.

Par ailleurs, la Régie n'autorise la construction d'aucun nouvel émissaire sans que les eaux soient d'abord traitées. Enfin, on conseille aux municipalités de profiter du remplacement des tuyaux pour poser des tuyaux séparés pour les égoûts sanitaires et les égoux pluviaux.

•

La construction d'usines d'épuration des eaux entrainera des déboursés assez considérables pour les municipalités. A Rimouski, nous aurons une idée de l'importance de la dépense quand l'ingénieur municipal soumettra son projet au conseil, au mois d'avril 1963.

Voici, par ailleurs, ce que dit M. Roger Bérard, dans la revue Cités et Villes, à propos du coût et du financement des usines d'épuration:

'Selon les données que j'ai pu accumuler, il en coûtera environ $60 per capita pour assurer aux eaux usées un traitement adéquat.

Heureusement, le fardeau de ces investissements ne pèsera pas uniquement sur les trésors municipaux. A l'heure actuelle, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la SC.H.L., assume le quart du coût de construction des usines d'épuration.

De plus la S.C.H.L. finance jusqu'à 66% du coût de construction et le prêt peut être remboursé sur une période de 50 ans. Le gouvernement provincial, de son côté, paye un sixième des investissements requis. Grâce aux législations d'aide aux travaux d'hiver, les municipalités ne doivent payer qu'envi- coût de la main d'oeuvre si les travaux sont effectués entre octobre et avril. Ainsi donc, les municipalités ne doivennt payer qu'environ la moitié du coût total des usines d'épuration. Toutefois, ce coût reste très élevé, nous n'avons pas le choix cependant: il faut traiter les eaux-vannes et vite.

Nous avons un retard considérable en cette matière. Il existe environ 350 usines d'épuration en Ontario et moins d'une cinquantaine dans le Québec. C'est aux officiers municipaux qu'incombe la lourde tâche de corriger cette situation.

Les institutions appropriées ont été créées; les gouvernements supérieurs ont pris toutes mesures utiles pour aider les municipalités à combattre la pollution; mais en dernière analyse ce sont les officiers de chaque municipalité qui doivent prendre les décisions pour résoudre le problème".

En définitive, nous n'avons pas le choix, l'échéance est arrivée. Nous avons l'obligation de procéder à l'épuration des eaux usées pour éviter la pollution de nos cours d'eau.

Même si l'entreprise entraîne des déboursés assez considérables, nous devons comprendre que l'eau est une richesse naturelle d'une importance capitale et qu'elle doit être conservée partout à l'état le plus pur possible pour les générations présentes et pour les générations futures.

Jean-Paul LEGARE

Le président du Conseil Central de Rimouski de la CSN accuse

- **PRICE BROS. de transporter le bois du comté à Price**
- **le conseil de ville de Rimouski de ne pas agir essez vigoureusement à l'égard des industries existantes**

Le président du Conseil Central de Rimouski de la CSN a lancé un cri d'alarme sur la perte de vitesse du secteur industriel de la ville de Rimouski.

Il a accusé particulièrement la compagnie Price Bros. de transporter le bois du comté à l'usine de Price.

En outre, M. Bertrand Lepage s'en est pris au conseil de ville de Rimouski qui laisse partir nos industries sans agir vigoureusement.

M. Bertrand Lepage, président du Conseil Central des Syndicats de Rimouski, avait été invité à adresser la parole lors d'un dîner-causerie, à Rimouski, devant un groupe d'hommes d'affaires de la région.

M. Lepage a défini la fonction du Conseil Central de Rimouski, qui a son siège social à Rimouski et qui comprend tous les travailleurs qui sont affiliés à la C.S.N., c'est-à-dire du Témiscouata à la Gaspésie soit, en tout, huit comtés.

"Le Conseil Central a pour but de venir en aide à tous ses membres sur les plans de la représentation, de l'éducation et de l'organisation. C'est sur le plan représentatif que je voudrais entretenir ce soir un auditoire si compétent, dit M. Lepage. Notre Conseil peut faire des pressions auprès des différents corps publics soit gouvernementaux, municipaux ou scolaires et attirer l'attention du public sur tout ce qui peut aider la société.

Il y a plusieurs années, nous avions soumis à la population l'idée de fonder un Conseil d'Orientation Economique; quelque trois ans plus tard un groupe d'hommes d'affaires de la région fondaient ce mouvement dont nous sommes membres depuis sa création.

Cette organisation a déjà porté des fruits dans différents secteurs de la région, permettant à un grand nombre de travailleurs de rehausser leur niveau de vie par un travail à l'année longue.

La plupart du temps, l'employeur ignore que le travailleur a le droit de dire son mot sur le salaire et sur les conditions de travail. Au point de vue matériel, nous sommes maîtres de ce que nous possédons soit argent, maison, usine. Du point de vue intellectuel, nous sommes aussi maitres de bien des choses comme de nos activités par exemple.

Etant propriétaires de nos actions morales, et de notre travail manuel, la propriété de notre activité est plus forte que celle des objets extérieurs. Les droits sur notre liberté d'action sont plus forts que notre emprise sur les choses tangibles. Les travailleurs et les actionnaires sont tous deux propriétaires, les premiers de leur travail et les autres de leurs capitaux. La propriété du travailleur est plus fondamentale et plus personnelle. Le travailleur loue sa propriété, c'est-à-dire son travail; dans cette location il a les droits d'un propriétaire et il peut énoncer ses idées.

Le patron, comme locataire, a aussi le droit de poser des conditions. Il ne faut pas oublier que le travailleur négocie comme propriétaire et le patron comme locataire, son capital ne le rend pas propriétaire du travail de ses ouvriers.

Une fois son travail loué, le travailleur possède encore des droits de propriétaire sur son activité, tout comme le propriétaire louant une maison. Ceci donne droit au travailleur de poser ses conditions si le patron veut apporter les changements qui affectent son travail. Certes, le patron a acquis des droits de locataire et le travailleur, dans la discussion, doit en tenir compte. L'ouvrier doit respecter la propriété de l'actionnaire et le patron doit aussi respecter la propriété de l'employé, c'est-à-dire son travail. C'est la raison pour laquelle les employés de la Compagnie Price Brothers, à Rimouski, ont raison de s'inquiéter du changement dans les opérations au détriment de leurs intérêts personnels.

Vous avez sans doute appris avec consternation que la compagnie Price Brothers coupe actuellement sur les terres de la Couronne des billots qui sont charroyés par camion aux eaux mortes à Métis pour être sciés au moulin de Price. Je doute que la Compagnie ait le droit de couper du bois sur les terres de la Couronne au détriment des travailleurs du comté de Rimouski quand on sait que ladite Compagnie opère douze (12) mois à Price et seulement six (6) mois à Rimouski.

Cette attitude de la Compagnie Price Brothers a été dénoncée par le Syndicat de l'Industrie du Bois à Rimouski qui veille à la sécurité de ses membres. Les opérations de ladite Compagnie sont d'autant plus surprenante qu'elle est inopérante depuis le 15 novembre, mettant à pied quelque deux cents employés.

Il me semble que la population a le droit d'attendre et de recevoir plus de sympathie de la part d'une compagnie qui s'est installée chez-nous pour son profit et exploite nos ressources naturelles.

La Compagnie Price semble ignorer les problèmes qu'elle crée au travailleur chaque fois qu'elle fait des changements dans ses opérations simplement dans le but d'augmenter ses profits, elle oublie sa responsabilité morale envers ses employés. Il est temps que nous le lui rappelions. A la suite de la conflagration de 1950, 500 travailleurs ont été mis à pied et depuis 12 ans 200 ouvriers travaillent à une usine temporaire 6 mois par année à des conditions assez pénibles.

Il est donc de notre devoir de rappeler à la Compagnie Price Brothers qu'elle doit, avant de payer d'intéressants dividendes à ses actionnaires, remplir son devoir social envers ceux qui collaborent si étroitement à l'exploitation de son industrie.

Notre député à l'Assemblée législative devrait voir à sauvegarder les intérêts du comté de Rimouski en protestant énergiquement auprès du ministère des Terres et Forêts et de son gouvernement, lesquels devraient mettre fin à cette situation.

Le Conseil de Ville de Rimouski, possédant un fonds industriel destiné à promouvoir la nouvelle industrie à Rimouski, pour lequel nous nous sommes montrés favorables, ne semble pas agir vigoureusement à l'égard des industries

(Suite à la page 5)

Publié par :
L'Echo du Bas St-Laurent Inc.
160-B, rue St-Germain — RIMOUSKI
C. P. 110
Administrateur : Jean-Paul Legaré
Abonnement : Canada : $3.00;
Autres pays : $3.50
Membre de "Audit Bureau of Circulation" (ABC).
Membre de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.
Membre de Canadian Weekly Newspapers Association (C.W.N.A.).
● **Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.**

CINÉMA

T — TOUS, y compris les enfants.
Aa — ADULTES ET ADOLESCENTS. Films pouvant être vus par les spectateurs admis dans les salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES. Films convenant aux personnes possédant une certaine expérience de la vie et jouissant d'un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle (Ne convenant généralement pas aux adolescents).
AR — ADULTES, AVEC RESERVES. Films s'adressant aux seuls adultes particulièrement avertis, i.e. possédant une formation inntellectuelle, morale et spirituelle supérieure à la moyenne. (Ne convenant jamais aux adolescents).
D — A DECONSEILLER. Fils ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et compromettre la santé morale et spirituelle de la société. (Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir ces films).
P — A PROSCRIRE. Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux; dont on doit s'abstenir par discipline humaine et chrétienne.

C.A. — Cote artistique
C.I. — Cote d'intérêt
C.M. — Cote morale

AUDITORIUM

1-7 décembre

LA RAGE DE VIVRE

C.a. : Mise en scène inégale. On y mêle les genres. Les jeunes interprètes se débrouillent bien.

C.i. : Rien de nouveau. Vieux clichés sur la délinquance.

C.M. : AR. La finale positive n'apporte pas une contre-partie suffisante à la présentation réaliste des turpitudes et de scènes sensuelles.

MADEMOISELLE ANGE

C.a. : Mise en scène conventionnelle. Interprétation plutôt moche.

C.i. : Assez plaisant dans l'ensemble. Plus de fantaisie et d'humour auraient été bienvenus.

C.m. A. L'allure fantaisiste du film atténue la désinvolture avec laquelle on fait intervenir un ange dans cette affaire.

CARTIER

1-7 décembre

CE MONDE A PART

C.a. : Une invraisemblance monstre à la base de ce film. Le reste est logique et sans surprise. Beaucoup de clichés.

C.i. : En général peu intéressant. Néanmoins, deux bonnes séquences. Acteurs assez convaincants.

C.m. : Malgré l'indulgence accordée à une liaison, les déficiences morales sont présentées avec discrétion. Pour adultes.

COURRIER DE L'OR

C.a. : Un western vraiment trop chargé. La construction dramatique s'en ressent.

C.i. : Ordinaire, à l'exception de deux séquences intéressantes.

C.m. : Aa. Selon la morale propre au western, les bons sont victorieux et les méchants punis. Peut convenir aux adultes et aux adolescents.

TELEVISION

30 novembre, 8 h. 30

LA PLANQUE

C.a. : Bien fait et très bien interprété.

C.i. : D'un intérêt certain.

C.m. : A. Tendance positive. Climat pénible.

PHOTOGRAMME

Puisque le film est aussi une industrie qui doit vendre son produit, quels peuvent être les procédés qui, en principe, assurent cette vente ?

1. Le système des stars : vedettes et sex-appeal.
2. Le système des poncifs : les films "d'amour", le sexe, le dépaysement, le désir "d'avoir mal" : films d'horreur, films noirs, films de gangsters.
3. Le système de la propagande : annonces dans les journaux, "flashes" à la radio, à la télévision, panneaux d'affichage voyants, qui mettent en "valeur" les deux autres procédés.

La trop grande partie des producteurs et exploiteurs de cinéma adoptent ces procédés. La trop grande partie des amateurs de cinéma se laissent duper par ces procédés.

Qu'en est-il de l'art ? Qu'en est-il de la culture ? Qu'en est-il des loisirs enrichissants ? Qu'en est-il du progrès individuel, social, moral ou autre ?

Inspiré de "Le cinéma" par Henri Agel, pp. 15-20.

EXPOSITION DU LIVRE

sous les auspices

DES LIGUES DU SACRE-COEUR et
DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE RIMOUSKI

Du 28 novembre au 2 décembre

(ouverture : 8 heures p.m.)

à

L'ECOLE SECONDAIRE LANGEVIN

Patrons d'honneur :
Mgr EUDORE DESBIENS, P.D.
Me ALPHONSE CHASSE, L.LL.

Nos chansonniers mis à contribution pour la neuvaine du Centre marial Montfortain

Les catholiques du monde entier ont actuellement les yeux tournés vers le Vatican, où se déroule un grand Concile, en présence de près de 3,000 évêques. On a prétendu que les répercussions du Concile ne seront peut-être pas connues avant un demi-siècle.

Qu'il nous soit permis, pourtant, de mentionner un des résultats tangibles du renouvellement qu'a provoqué l'annonce du Concile à de nombreuses activités de l'Eglise.

Il arrive très rarement que nous commentions une neuvaine prêchée dans nos églises ou diffusée par les postes de radio. Or, ces jours derniers, nous avons entendu la neuvaine radiophonique du Centre Marial Montfortain. Elle est prêchée par le Rév. Père Hogue, bien connu dans la province. Responsable des relations extérieures et de la publicité du Centre Marial Montfortain, il vient d'enregistrer une neuvaine qui sera diffusée par la plupart des postes français du Québec, du 30 novembre au 8 décembre. La neuvaine se terminera le jour de l'Immaculée-Conception, l'une des principales fêtes célébrées au sanctuaire de Marie Reine des Coeurs.

Le Père Hogue n'a pas hésité à se servir des principaux chansonniers du Québec pour élaborer sa neuvaine. Parmi les plus connus, nous citons quelques noms : Félix Leclerc, Raymond Lévesque, Claude Léveillé, Hervé Brousseau.

Il y a une vingtaine d'années, si un religieux s'était servi des chansons de Maurice Chevalier ou de Joséphine Baker pour alimenter une neuvaine radiophonique, tous auraient critiqué. Aujourd'hui, dans l'esprit oecuménique manifesté par l'Eglise, il semble normal que l'on utilise les chansons profanes composées par un Claude Léveillé ou un Félix Leclerc, pour faire passer une doctrine.

Nous avons trouvé extrêmement original le fait que dans sa neuvaine, le Rév. Père Hogue se soit servi d'une chanson composée par Hervé Brousseau, dans laquelle on parle d'Eve et de la pomme, et d'où l'on tire la plus belle leçon sur le péché originel.

Il va sans dire que les jansénistes — heureusement, il n'y en a plus dans la bonne province de Québec — s'ils revenaient, auraient des critiques acerbes à formuler, mais nous sommes convaincus que la population s'intéressera à ce genre moderne de prédication et saura féliciter les Pères Montfortains d'avoir osé ce précédent, qui est réellement extraordinaire et nous invitons fortement nos lecteurs à écouter cette neuvaine, qualifiée dans certains milieux de "révolutionnaire" est qui sera diffusée par CJBR, Rimouski, du 30 novembre au 8 décembre.

Le président...

(suite de la page 4)

existantes depuis plusieurs années. Plusieurs d'entre elles ont cessé ou diminué leurs opérations, d'autres nous ont quittés pour d'autres centres et j'en cite quelques-unes :

"La Perrelle Lumber, 125 employés;
Manufacture de meubles, 75 employés;
Usine de planches murales,
La scierie Dionne & Frères;
La manufacture de pâte à papier;
Le moulin à bardeaux;
La Coopérative Fédérée qui doit fermer ses portes prochainement.

Il faut voir les choses en face. A quoi cela servirait-il de faire de la grande publicité pour amener de l'industrie à Rimouski si l'on n'est pas capable de garder ce qui est déjà établi ?

M. Lepage a terminé en déclarant : "Si je vous dis ces choses, c'est pour vous faire comprendre vos responsabilités envers vos concitoyens et en vue de la prospérité de la région. Je formule le voeu que les différentes associations, Chambres de Commerce, Conseils municipaux, syndicats et tout autre groupement professionnel tentent un suprême effort afin de garder nos richesses naturelles chez-nous.

Nous n'avons pas le droit de nous taire et de rester inactifs devant de tels abus quand on considère que des millions et des millions de pieds de bois sortent du comté de Rimouski pour être sciés ou préparés au dehors. Cette situation est intolérable. Nous n'avons pas le droit de nous croiser les bras quand nous savons que c'est à Rimouski même que le pourcentage du chômage est le plus élevé."

26 causeries à CJBR par la Ch. de Commerce de Rimouski

Première, le dimanche 2 décembre - 6 h. 05

La Chambre de Commerce de Rimouski présentera, au poste CJBR, de Rimouski, une série de 26 causeries radiophoniques sous le titre général "Le progrès dans la liberté".

Les sujets traités se rapporteront aux problèmes de l'heure, particulièrement : notre mode de vie canadienne, la liberté d'entreprise, l'initiative individuelle, le socialisme, le communisme, etc.

Ces causeries sont préparées par le service français de la Chambre de Commerce du Canada. La série de l'année 1962-63 est la quinzième du genre, mais ce sera la première fois qu'elle sera diffusée au poste CJBR-Rimouski, à la demande de la Chambre de Commerce de Rimouski.

Visitez le

SALON DU CADEAU

A L'HOTEL DE VILLE DE RIMOUSKI

DU 29 NOVEMBRE AU 2 DECEMBRE

Profitez de l'occasion pour choisir les cadeaux que vous offrirez aux Fêtes en encourageant nos

ARTISANS

CINEMA **AUDITORIUM** RIMOUSKI

Tél. 723-3646 — Ave Michaud — Rés. 723-5172

A NOTER : Représentation continuelle
tous les dimanches de 1 heures à minuit
Tous les soirs à 7 heures et répétition du 1er film.
Sujet à changement sans avis

LES 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 DECEMBRE

Horaire : 7 et 10 hres p.m.

Mademoiselle Ange

avec

HENRI VIDAL et J. P. BELMONDO

Un policier... une comédie... un roman d'amour... Drame. Qu'importe, puisque l'événement c'est Mademoiselle Ange. Un détective ? Une sorcière ? Mais qui est donc Mademoiselle Ange ? Vous le saurez bientôt.

AUSSI

Horaire : 8.35 p.m.

La rage de vivre

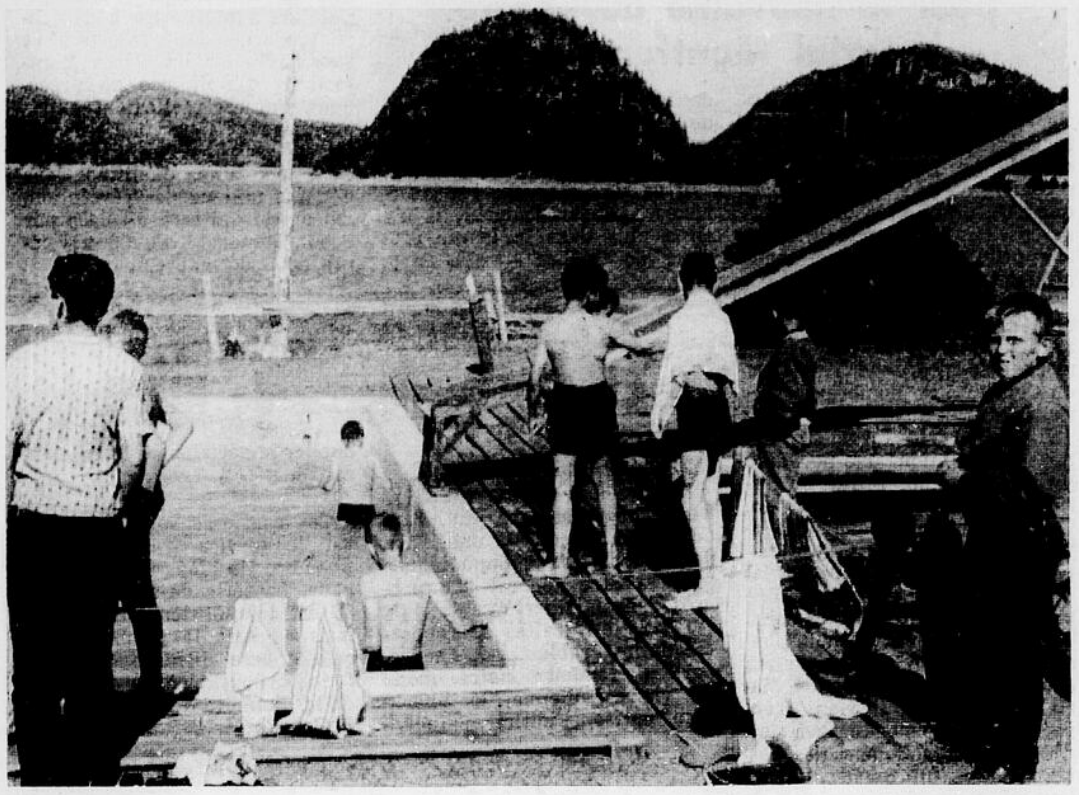
Drame de moeurs avec

PETER VAN EICK et CORNY COLLINS

A NE PAS MANQUER, LA SEMAINE PROCHAINE

"L'enfant à la voix d'or"

"LA JOIE DE L'ENFANCE: IDEAL RICHELIEU"



La colonie de Cap-à-l'Orignal, une des préoccupations du "Club RICHELIEU".

Campagne du "PAIN RICHELIEU", dimanche, le 2 décembre 1962.

ASSEMBLEE DES FILLES D'ISABELLE

Les Filles d'Isabelle, du Cercle St-Germain, tiendront leur assemblée régulière et feront le rapport des activités de l'année, mardi soir, le 4 décembre, à 8 heures, à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Nouveau syndicat

L'Union Internationale des Machinistes (IAM) groupant les employés manuels de la compagne "Atlantic Dry Kiln Ltée", de Rimouski, vient de placer une demande en reconnaissance syndicale auprès de la commission des relations ouvrières du Québec.

L'Union Internationale des Machinistes affiliée au Congrès du Travail Canadien (CTC), Fédération Américaine du Travail (FAT), (COI) entreprendra des négociations en vue de la signature d'une convention collective de travail dès que la CRO aura émis une certification à cette fin. C'est ce que le porte-parole de l'Union, M. Raymond Boulet, laissa entendre.

La Chambre . . .

suite de la 1ère page

di soir, au Centre St-Germain, afin de commencer l'étude d'un programme qui touche à peu près tous les points de nature à activer l'industrie touristique dans la région.

Voici les grandes lignes de ce programme : tourisme : aménagement d'un kiosque d'information touristique; inventaire des sites touristiques de Bic à Ste-Luce; divertissements possibles pour les touristes dans la région; organisation et promotion de la pêche en haute mer.

Au chapitre des photos, on sait qu'un concours de photos en couleurs a été organisé et qu'elles pourront être éventuellement utilisées pour l'impression dec artes postales sur les centres touristiques de la région.

Dans le domaine de l'artisanat, le comité se propose d'aménager un local pour les artisans, afin de favoriser la fabrication locale de souvenirs pour les touristes. On veut également encourager les artistes-peintres de la région à produire des oeuvres régionales.

Le comité se propose de plus de favoriser l'établissement d'un parc métropolitain sur l'ile St-Barnabé; l'aménagement d'une fontaine illuminée à Rimouski, en plus d'effectuer une étude d'ensemble sur les parcs présents et futurs à Rimouski.

AU

Salon Duchesse

RIMOUSKI

3, RUE ROULEAU, Tél.: 723-2119



Mesdames et Mesdemoiselles :

Mme J.-B. Proulx, propriétaire, est heureuse d'annoncer que

TOUS LES LUNDI, MARDI, MERCREDI

du 3 au 15 décembre

Vous pourrez bénéficier

D'UNE REDUCTION

sur permanentes de tous genres

Ses deux coiffeuses EDITH et GYSLAINE vous accueilleront avec courtoisie et vous donneront les services les plus compétents.

Un événement annuel d'importance

LA VENTE

4e ANNIVERSAIRE

CREATIONS CHEZ MADAME

Magnifique sélection de marchandises saisonnières offertes à prix très modiques

3 Jours

DE SPECIAUX JUSTE AVANT NOEL

Jeudi, vendredi, samedi, les 29, 30 nov. et 1er déc.

Les plus bas prix pour des

MANTEAUX

de cette qualité

Prix régulier $150.00 pour 89.00

Prix régulier $125.00 pour 75.00

Prix régulier $ 98.00 pour 59.00

Prix régulier $ 75.00 pour 49.00

Prix régulier $ 50.00 pour 29.00

ROBES DE LAINAGE ET PURE SOIE

1er Groupe **7.00** 2e Groupe **25%** Réduction

SOLDES :

Jupes, slacks, sport jackets

SPECIAL 9.00

GILETS Extra Spécial 4.00

BELLE AUBAINE

CHAPEAUX

à ½ prix

VASTE CHOIX DE

BOURSES

à ½ prix

BALANCE DE LIGNE

GAINES et BRASSIERES

à ½ prix

JOLIES

BLOUSES

2.00

PRATIQUES

BONNETS

DE LAINE

2.00

COLLANTS

rouges et royal

2.00

Carrés de tête
Foulards
GANTS
Passe-montagne

SPECIAL AU CHOIX

1.00

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

Satisfaction garantie ou argent remis

La SSJB de Ste-Agnès investit $100.00 dans la SGF

M. Georges Michaud, prés.

A l'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Ste-Agnès, qui s'est tenue le 25 novembre, à l'école Ste-Agnès, les directeurs ont résolu d'investir $100 dans la Société Générale de Financement.

Ils ont par ailleurs décidé que leur Société s'occuperait, pour la deuxième année, de l'entretien de la patinoire.

Elections

Aux élections, M. Georges Michaud a été élu président en remplacement de M. Léopold Francoeur, sortant de charge. Les autres administrateurs sont : M. Antonio Bergeron, vice-président; M. Roland Beaulieu, secrétaire-trésorier; MM. Alexandre Banville, L.-P. Deschênes, Léopold Francoeur, Omer Poirier, Paul Brochu et Mme Alfred Dufour, directeurs.

M. le curé Alcide Côté, aumônier, encourageait par sa présence ce mouvement social et patriotique.

M. Roland Beaulieu, secrétaire, a fait la lecture des rapports de l'année écoulée.

Le président provincial des Assureurs-Vie à Rimouski

L'Association des Assureurs-Vie du Bas St-Laurent tiendra, en la ville de Rimouski, samedi, le 1er décembre, une importante assemblée générale sous la présidence de M. Lazare Beaulieu. C'est au cours de cette assemblée que les membres de l'association se choisiront un nouveau bureau de direction.

Au cours du banquet qui suivra cette réunion, le président provincial de l'Association des Assureurs-Vie, M. Roger Bisson, CLU, adressera la parole aux convives.

De plus, au cours de ce banquet, des diplômes CLU et LUATC ainsi que des certificats de compétence seront remis à plusieurs assureurs-vie de notre région.

SAVIEZ-VOUS QUE

Les manifestations suivantes se tiendront :

29 et 30 novembre

Assemblée régionale mensuelle des inspecteurs d'écoles de la région No 7, à Rivière-du-Loup.

29 nov. au 2 déc.

Le comptoir d'artisanat et des artisans de Rimouski présenteront, à l'hôtel de ville de Rimouski, un "Salon du Cadeau".

Mesdemoiselles, vous trouverez sûrement votre bijou de robe des fêtes dans le super grand choix qu'offre Talon Rimouski Ltée.

Vendredi, 30 nov.

Date limite d'inscription aux cours aux adultes, les lundis et mercredis, à l'Ecole Secondaire Langevin, pour l'obtention des certificats des 9e et 11e années.

Samedi, 1er déc.

Assemblée mensuelle des Voyageurs de Commerce du BSL, au Centre des Loisirs St-Germain.

Messieurs, il est encore temps de faire confectionner sur mesures votre complet pour les fêtes. Chez Talon Rimouski Ltée, vous avez jusqu'au 12 décembre pour placer votre commande et les complets seront livrés le 22 décembre.

Dimanche, 2 déc.

Assemblée générale Lacordaire, au centre St-Robert, à 8 h.

Exposition du livre à Mont-Joli, à 3 heures, à la salle de l'école secondaire Notre-Dame de Lourdes, de Mont-Joli.

Si vous ne vous êtes pas encore servi du club de placement de Talon Rimouski, il est grand temps de bénéficier de ses multiples avantages. Pour plus d'explications, passez au magasin.

Mardi, 4 décembre

Réunion Parents-Maitres, au collège de Nazareth.

Démonstration culinaire au Bic, salle du couvent.

TALON RIMOUSKI Ltée

Trinité-des-Monts

Naissance

Le 4 novembre, a été baptisé Joseph-Jean-André, enfant de M. et Mme Marcel Bérubé (Marie-Paule Morin). Parrain, Jean-Louis Morin; marraine, Mlle Gabrielle Morin, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Naissance

M. et Mme Jean-Guy Tremblay (Bernadette Pelletier) annoncent la naissance d'une fille, Marie-Anna-Guylaine. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Pelletier, de Ste-Luce, grands-parents; Mme Arthur St-Pierre portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

PFAFF

IL EST TEMPS de réserver votre machine à coudre PFAFF pour Noël et ainsi profiter de notre GRAND SPECIAL :

GRATIS :

1—MACHINE

à coudre PFAFF, bras libre pour votre petite fille ou petite soeur.

PLUS :

1—CHAISE en arborite pour machine à coudre.

PLUS :

1—Panier à couture rempli d'articles de couture.

— OU —

$50.00

de réduction sur l'achat d'une machine à coudre

PFAFF

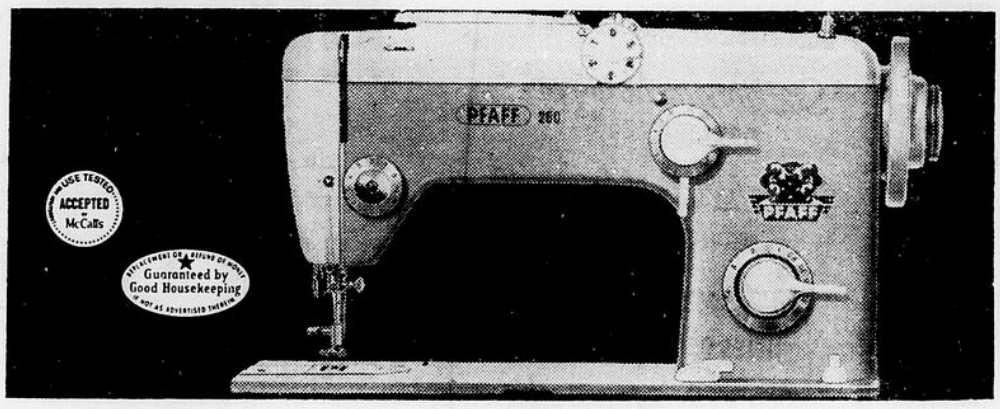
"ZIG - ZAG"

NEUVE

avec tout achat d'une machine

PFAFF "ZIG-ZAG" NEUVE

ON VOUS PERMETTRA DE CHOISIR LA PRIME DE VOTRE CHOIX



Réservez dès maintenant et ainsi, vous serez assuré que votre épouse aura sa

PFAFF POUR NOEL

Voici ou se trouve situé votre centre de couture PFAFF Rimouski

BOULEVARD JESSOP

Garage Boulevard Chevrolet

RUE POULIOT

Ste-Agnès

RUE ST-PIERRE

PFAFF

RUE ROBITAILLE 498

RUE LEONIDAS

Restaurant Ste-Marie

Usine Ready-Mix

Réservez pour Noël et ne commencez à payer qu'en 1963

SI VOUS DESIREZ VENIR VOIR LA FAMEUSE MACHINE A COUDRE PFAFF, APPELEZ-NOUS ET NOUS VOUS CONDUIRONS GRATUITEMENT AU CENTRE DE COUTURE PFAFF.

NOUS AVONS AUSSI UN GRAND ASSORTIMENT DE LAINE A TRICOTTER ET A TAPIS DE LA FAMEUSE MARQUE "BEEHIVE".

VOTRE CENTRE DE COUTURE

PFAFF

GONTRAN OUELLET, Gérant

498 rue Robitaille coin Léonidas **RIMOUSKI, P. Q.** Téléphone : 723-3244 ou 723-7557

Il existe une FOULE de bonnes raisons pour magasiner au DOMINION



Commis-bouchers en service
COLIS TRANSPORTÉS GRATIS
Vitesse à la caisse
PLUS GRANDE VARIÉTÉ
Marques fameuses
BON POUR SPÉCIAUX ÉPUISÉS
Stationnement gratuit
GARANTIE 100%
Service personnel de viandes
SERVICE COURTOIS
Emplacement bien situé
ARTICLES DE SANTÉ ET BEAUTÉ
Plus d'aliments congelés
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Nouveautés en primeur
AMÉNAGEMENT MODERNE
Allées larges
MARQUES DOMINION
Comptoir lunch invitant
BAS PRIX QUOTIDIENS
Spéciaux en fin de semaine
MUSIQUE EN MAGASIN
Établissements propres
ASSORTIMENT COMPLET

...MAIS C'EST **SURTOUT** À CAUSE DE LA **VIANDE**

ROTI DE PORC dans l'épaule Lb .4

FRAIS - Genre "Picnic"
Maigre - très bien préparé - Economisez 14c. lb

BACON à déjeuner Lb .69

"LeGRADE" - sans couenne
SPECIAL

SAUCISSE fumée Lb

LeGRADE" - tendre - juteuse

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QANTITES

SERVICE - COURTOISIE

TOUT EST 100% GARANTI

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A 6h. P. M. SAMEDI, LE 1er DECEMBRE 1962



TIMBRES DOMIN GRATUITS

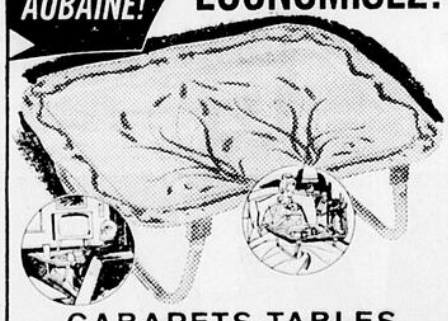
Pour de magnifiques Cadeaux de valeu

Articles divers

PAPIER D'EMBALLAGE .79
Motifs de Noel - Régulier 98c.

DISQUES DE NOEL 1.49
Titres différents - SPECIAL !

AUBAINE! ÉCONOMISEZ!



CABARETS-TABLES
Légers, en métal
- 12½" x 17", avec pattes pliantes
- Joli motif attrayant de "gerbes de blé"

Une autre exclusivité Dominion . . . ce joli cabaret-table léger, mais solide, peut s'employer d'une foule de manières. Les pattes se replient pour permettre le remisage facile. Il s'agit d'une offre spéciale pour une fois . . . alors, ne manquez pas de vous en procurer une série de 3 ou 4!

SEULEMENT $1.29

Produits congelés

PATATES FRITES
"Hilltop" Spécial 2 btes 9 oz. .29

"EGG ROLLS"
"Chinatown" Porc ou crevettes Boite 12 oz. .49

***AIDEZ LE PATIENT MENTAL OUBLIE !**

Déposez vos Timbres Domino ou vos livrets complets dans la boîte spéciale à cet effet au magasin, pour la campagne du Cadeau de Noël du "Patient Mental Oublié". La valeur prime des Timbres accumulés sera offerte à la Présidente de la Campagne Mme CLAIRE GAGNIER.

CADEAUX DE NOEL
Un problème pour vous . . .
DONNEZ LES CERTIFIC CADEAUX DOMINIO
En dénominations de $1.00 - $5.00 - $10.00
Voyez votre gérant local !

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25
Avec coupon et achat de
BATONNETS "GRISSOL"
Toutes variétés
Paquet 10 oz 49¢
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25
Avec coupon et achat de
BISCUITS
Dare's, Almond Crisp ou Chocolat Fudge
Paquet 1 lb 53¢
Se termine mer. 5 déc. au DOMINION

TIMBR
25

isons

ON

NDE!

49

Lb .53

LUS

HINO

S

e valeur

DE NOEL
pour vous . . .?
CERTIFICATS
DOMINION
nations de
00 - $10.00
gérant local !

LA CRÈME DE LA RÉCOLTE

FRUITS & LÉGUMES

LAITUE "ICEBERG" 2 pour .35
Californie No 1 grosseur 24. Tendre
SPECIAL! pommes

ORANGES "Sud-Africaines" 2 Doz .89
No 1 - idéales pour le jus - gros 200

CHOUX-FLEURS Chacun .29
Californie No 1 - blancs - Economisez 10c.

POIS VERTS Economisez .15 — 5 btes 15 oz 1.00
"Del Monte" - de fantaisie - rég. .23

THON BLANC Economisez .24 — .31
"Blue Pacific" - Bte 15½ oz.

SALADE AUX FRUITS 4 btes 10 oz. .75
Henley" - de choix - rég. 2/41

PAPIER DE TOILETTE 8 rouleaux .69
"Vogue" - blanc - résistant

Produits de qualité Clarks!

FEVES AU LARD 6 Btes 15 oz 1.00
Sauce tomates, rég. 2/39. Spécial

SOUPE tomates ou légumes 6 Btes 10 oz .69
Rég. 2/25. Epargnez 6c.

JUS de TOMATES
DE FANTAISIE
REG. 2/29
ECONOMISEZ 31c.
9 Btes 20 oz 1.00

SPECIAL "KRAFT"

2 pots beurre d'arachires, 12 oz.
1 pot de marmelade à l'orange
Valeur régulière $1.11. Economisez .42 — .69

ENCYCLOPEDIE ILLUSTREE DU BRICOLEUR
D'APRES MECANIQUE POPULAIRE
Vol. No 12 SEULEMENT $1.29

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
BETTERAVES "Habitant" - Sûres
Pot 16 oz. .29
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
NOIX EN ECALES
Toutes les sortes
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
Diner au Spaghetti "CLARK'S"
Paquet de 12 oz .53
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
FESSE de VEAU
Toute pesanteur
Se termine sam. le 1er déc., au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
FARINE "PRE-TAMISEE"
"Five Roses" Sac 7 lb .77
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
PAIN DE VIANDE
"Kam" Bte 12 oz. .55
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
CORNICHONS "CORONATION" - Dill
Pot de 32 oz .41
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
OIGNONS JAUNES
Sac de 5 lb ou plus
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Thé en sacs
"Lyon's - Sac 100 sachets .85
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Papier Saran
"Saran Wrap" Bte 12" x 50" .75
Se termine mer. 5 déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
Ragouts Clark's
1 bte de 15 oz. .35
2 boites 8 oz .45
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
Carottes Fraiches
Sac de 5 lb ou plus
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
FROMAGE GRUYERE
"Richmello" Bte 8 oz. .45
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
POULETS "CHAPONS"
Frais - 5 à 7 livres
Se termine sam. 1er déc. Au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
SAUCISSES
Porc pur - Fraîches
Paquet 2 lb ou plus
Se termine sam. le 1er déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
Pommes McIntosh
Sac de 10 lb ou plus
Se termine mer. 5 déc. au Dominion

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
Melanges à gâteaux
"DUNCAN HINES"
Paquet 19 oz 43¢
Se termine mer. 5 déc. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS 25
Avec coupon et achat de
ARACHIDES
"TUFFY'S" Nuts'n Bolts Mélangées
Paquet de 7 oz 49¢
Se termine mer. 5 déc. au DOMINION

Vous pouvez encore choisir parmi beaucoup d'autres cadeaux!

DOMINION STORES LIMITED

DOMINION



LE CAS DU NAZARETH...

A la suite de deux mauvaises joutes, l'attention des directeurs de la ligue de hockey de Cité, s'est portée sur l'équipe de Nazareth au début de la semaine et il semble bien que l'on veut faire quelque chose pour ce groupement qui traverse une période difficile alors que les autres équipes connaissent beaucoup de succès. Il y a quelque chose à faire pour améliorer la situation de ce club mais, il faudra y aller délicatement afin de ne pas en arriver à un conflit avec les trois autres équipes.

C'est un fait que la faiblesse de l'équipe est dans les buts et c'est là qu'il faudra essayer de faire quelque chose. André Longchamp n'est pas mauvais gardien de buts mais cette saison, il lui semble impossible de retrouver sa bonne condition et ses heures de travail supplémentaires ne lui facilitent pas la tâche. La perte de Claude Brisson s'est également fait sentir et lundi soir, c'était le joueur de défense Jean-Paul Banville qui subissait une fracture de la clavicule. L'arrière-garde est donc dans une situaion difficile et les insuccès de l'équipe en sont

GAGNON PEUT-T-IL SECOURIR ?...

A la séance de repêchage du début de la saison, Pull Lavoie ne faisait pas partie de l'équipe, et il y a eu un manque de la part de ceux qui se sont chargés de former le club. Les répercussions arrivent aujourd'hui et c'est malheureux, mais il faudra que quelqu'un assume une partie des responsabilités. Le nom du gardien de buts. Gerry Gagnon, qui fut repêché par le Centre, est venu sur le tapis au cocus de lundi soir et on croit qu'il serait l'homme tout désigné pour solutionner le problème du Nazareth. A notre avis, nous en doutons.

Gagnon demeure à Mont-Joli et il est appelé assez souvent à l'extérieur. Donc, il ne sera pas régulier aux joutes et il faudra faire appel à Longchamp. Ce dernier acceptera-t-il d'être substitut ? De plus, Gagnon n'a pas d'entraînement cette saison et il lui faudra quelques semaines pour devenir en forme. De son côté, l'équipe du Centre veut protéger ses intérêts et exige de faire ses conditions avant de céder Gagnon. Elle y a droit et toutes les équipes feraient la même chose si elles étaient concernées.

LAVOIE SERAIT A SA PLACE...

Il existe dans la ligue juvénile, un règlement qui veut que les équipes soient affiliées avec un club de la ligue de Cité et que les joueurs appelés à graduer, rejoignent le club concerné. Comme le St-Germain de la ligue juvénile était affilié au Nazareth, il aurait été normal que le jeune Yvon Lavoie aille à cette équipe. Bien qu'il n'y ait pas eu de règlement en ce sens dans la ligue de Cité, les responsables de l'an dernier, étaient d'accord pour respecter cette proposition.

A l'heure actuelle, la proposition n'a pas beaucoup de valeur mais, nous croyons que cette entente aurait dû être respectée dans le but de protéger les deux ligues. Un problème serait évité puisqu'avec le Nazareth, le jeune Lavoie qui a conservé la meilleure moyenne dans le juvénile, est capable de faire bonne figure. D'ailleurs, ce jeune se doit d'être régulier s'il veut prendre de l'expérience et le moment est bien choisi. Advenant une nécessité, le Centre peut toujours donner une chance au gardien juvénile de Ste-Agnès de faire ses preuves.

IL FAUT PENSER AUX AMATEURS...

Les dirigeants de la ligue de Cité se réunissent jeudi soir afin de trouver une solution au problème qui se pose. Nous sommes persuadés qu'ils y réussiront mais, de quelle manière, ça, nous l'ignorons. Avant de prendre une décision, il faudra tenir compte de bien des petits points afin que le tout ne dégénère pas en tempête.

Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il y a seulement quatre clubs dans le circuit et il est essentiel qu'avec des programmes simples sur semaine, toutes les équipes soient capables de présenter un spectacle appréciable et goûté des amateurs. Elles y sont pour beaucoup dans la réussite.

EN BREF...

Marcel Proulx qui évolue pour le Ste-Odile, n'entre pas dans la même catégorie que les autres joueurs juvéniles puisqu'il a joué l'an dernier... L'équipe de Nazareth n'existait pas et ce joueur qui ne faisait plus partie de la ligue juvénile, était sur la liste de repêchage... La lutte qui se fait à la tête des compteurs entre Gaston Côté et Camille Ouellet, est intéressante et il est difficile de prévoir qui l'emportera...Ouellet est un de ceux qui a beaucoup amélioré son jeu et son patin cette saison...

Selon le président, il faudrait suivre certains joueurs le samedi soir... Il y en aurait quelques-uns qui auraient avantage à boire de la limonade la veille d'une partie... Les ligues midget et juvéniles ont fixé le début de leur cédule au 5 décembre...A l'instar des autres patinoires extérieures, on a commencé à faire la glace sur la patinoire des Frères du Sacré-Coeur là où les jeunes ligues évolueront... Les équipes sont en formation, mais il manque encore une couple de bons sportifs pour les diriger...

BALLON-PANIER SENIOR

L'équipe Dionne défait le club Michaud

Une partie fut jouée, jeudi soir dernier, dans la ligue senior de ballon-panier du Centre des Loisirs de Rimouski, et l'équide Dionne a eu le meilleur sur l'équipe Michaud par le compte de 41 à 32.

Gilles Hupé et Jean-Charles Fillion se sont le plus signalés du côté des gagnants en enregistrant 12 points chacun. Denis Blanchet, un jeune qui a gradué des rangs juniors, a également bien fait en réussissant 7 points. Armand Dubé, un autre junior, et Marcel Lavoie ont pris la vedette chez les perdants en comptant respectivement 12 et 9 points. Le Dr Jean Guay fut solide à la défensive des gagnants et, sans sa présence, le pointage aurait été beaucoup plus élevé du côté des perdants.

BALLON-PANIER JUNIOR

Le Au Gourmet l'emporte sur le Centre

Chez les juniors, le Au Gourmet a disposé du Centre des Loisirs par le compte de 16 à 13 alors que Gaston Fournier et Paul-Emile Delisle ont enregistré respectivement 6 et 5 points du côté des vainqueurs, tandis que Serge Desrosiers et Pierre Bourbonnais y allaient de 5 points chacun pour l'équipe du Centre.

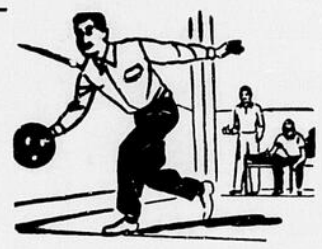
PROCHAINES PARTIES

Mardi soir :

6 h. 30 : ligue junior : Talon Ltée vs Commandos.

8 heures : ligue senior : Ecole Normale vs Equipe Raymond.

Quilles



Palais des quilles

LIGUE COMMERCIALE

Simple de la semaine, Charles Guimond, Shell Oil, 218.

Simple à date, Charles Guimond, 218.

Triple de la semaine, Charles Guimond, 547.

Triple à date, Charles Guimond, 547.

Simple d'équipe de la semaine, Dionne Auto Service, 669.

Simple d'équipe à date, Shell Oil, 724.

Triple d'équipe de la semaine, Dionne Auto Service, 1919.

Triple d'équipe à date, Dionne Auto Service, 1982.

LIGUE MIXTE

Plus haut simples de la semaine, Nicole Gagné, 152; Jacques St-Laurent, 172.

Plus haut triples de la semaine, Mme J.-D. Althot, 356; Georges Althot, 406.

Plus haut simples à date, Huguette Allard, 185; Réal Desrosiers, 217.

Plus haut simple d'équipe de la semaine, Gâteaux Vachon, 652.

Plus haut simple d'équipe à date, Cie de Transport, 703.

Plus haut triple d'équipe de la semaine, Gâteaux Vachon, 1874.

Plus haut triple d'équipe à date, Cie de Transport, 1979.

Plus haut triple à date, Huguette Allard, 443; Jean-Louis Vézina, 487.

La FLECHE enflammée

Les quatre équipes régulières du tir à l'arc se sont rencontrées, lundi dernier, pour la deuxième soirée de tir cédulé.

L'équipe de Bertrand Beaulieu a de nouveau remporté la palme avec 2,161 points. L'équipe de Raymond Potvin a suivi avec 2,065, celle de Paul Dion avec 2,057. Deux tireurs de Donald Lévesque étant absents, leurs pointages de la semaine dernière ont été recomptés cette semaine pour en arriver à un total de 1,989 points.

Les résultats des tireurs donnent, cette semaine, ce qui suit:

HOMMES

	Pts
Raymond Potvin	854
Marc Belzile	776
Bertrand Beaulieu	694
Laurent Tardif	625
Donald Lévesque	623
Paul Dion	526
Serge Alary	469
Berthier Coulombe	465
Carol Slater	382
Gratien Bernier	328

DAMES

Mme Dollard Simard	460
Mme Raymond Potvin	416
Margot Dumais	286
Mme Donald Lévesque	169

Il est intéressant de noter que chez les hommes la moyenne avait été de 553 points la première semaine alors que, lundi dernier, elle a été de 574. Il y a tout lieu de croire que d'ici la fin de la saison cette moyenne atteindra 625 et même plus.

Bertrand Beaulieu y est allé d'un 52, cette semaine, et Raymond Potvin répétait l'exploit, le même soir.

Les jeunes tireurs feront peut-être la barbe aux vieux d'ici la fin de la saison. Serge Alary et Margot Dumais se distinguent tout particulièrement.

Il ne faudrait pas que le "Skidoo-isme" interfère avec les activités du tir à l'arc. Avis à l'intéressé.

D'autres travaillent le lundi. Un proverbe dit : "Si votre travail empiète sur vos loisirs, laissez votre travail".

D'autres suivent des cours et sont désireux de pouvoir poursuivre les activités du club plus régulièrement.

Loisirs St-Germain

Heure des quilles senior

Jacques Therriault : 207-141-114 : 462. Nouveau champion.

Abel Bélanger : 132-165-123 : 420. Différence : 42 quilles.

La semaine prochaine : Maurice Collin, classé 9e avec 155.1.

Heure des quilles junior

Magella Larouche : 126-117-112 : 355. Champion depuis 2 semaines.

Hugues Lévesque : 113-96-122: 331. Différence : 24 quilles.

La semaine prochaine : Bertrand Parent, 115.

Télé-quilles

Mabel Allard et Maurice Collin : 170-209-207 : 586. Invincibles en 7 semaines.

Marcelle Brown et Robert Bouillon : 139-185-197 : 521. Différence : 65 quilles.

La semaine prochaine : Jeannine Gagné et Marcel Canuel.

HEURE DES QUILLES SENIOR
5 GRANDS

Jacques Lebel	571
Guy St-Laurent	541
Jean-Louis Vézina	511
Abel Bélanger	453
Paul Brown	440

HEURE DES QUILLES JUNIOR
5 GRANDS

Gleason Viens	486
Marcel Dionne	432
Hugues Lévesque	331
M.-André Pouliot	262



la SEMAINE au Centre des LOISIRS de Rimouski

SOIREE RECREATIVE

Une autre soirée récréative a été organisée pour samedi soir prochain, en la salle des Bateliers du Centre des Loisirs. Les responsables n'ont rien négligé afin de rendre cette soirée des plus intéressantes. La veillée débute à 8 h. 30.

YOGA

Le Centre des Loisirs annonce à tous ses abonnés que très prochainement des cours de Yoga seront donnés pour les hommes.

SAMEDI DES JEUNES

Tous les jeunes de 12 ans et moins seront heureux d'apprendre qu'un autre spectacle KANGOUROU est à l'affiche pour samedi. De nombreux prix seront attribués. Le spectacle débute à 1 heure.

BALLON-PANIER

La cédule régulière des lignes de ballon-panier senior et junior a débuté la semaine dernière et voici quelques résultats :

Mardi : ligue junior : J.-L. Guérette 16, Commandos 12; ligue senior : Ecole de Marine 27, Equipe Raymond 26.

Jeudi : ligue junior : Talon Rimouski 16, Centre des Loisirs 13; ligue senior : Alouettes 41, Equipe Michaud 32.

Chez les compteurs, Florent Vézina occupe le premier rang chez les senior avec 13 points et Carol Boudreault est en tête dans le circuit junior avec un total de 11 points.

GOLF

Il est maintenant certain que des cours de golf seront donnés au Centre des Loisirs après la période des fêtes. Ceux et celles qui sont intéressés à suivre ces cours n'ont qu'à donner leur nom au Centre des Loisirs.

BALLON-VOLANT

Une réunion s'est tenue vendredi soir dernier en vue de former la ligue de ballon-volant pour les hommes d'affaires de la ville. Cette ligue devrait commencer ses activités au début de la semaine.

RUDE LUTTE ENTRE LES COMPTEURS

S'il y a lutte dans le classement de la Ligue de Hockey de City, il y en a une autre pour l'obtention de la première place chez les compteurs entre Camille Cuellet, due St-Robert, et Gaston Côté, du Rimouski-Centre. Après la rencontre de dimanche dernier, les deux joueurs étaient sur un pied d'égalité, mais Côté a repris seul la première place, lundi soir, alors qu'il a obtenu trois buts et fourni quatre assistances dans la joute marathon qui opposait son équipe au Nazareth.

Ouellet et Côté sont deux excellents compteurs qui continueront de batailler fermement d'ici la fin de la saison. Ouellet est bien supporté par Réal Beaupré et Georges Bouchard, tandis que Côté bénéficie du jeu que préparent bien Gaston Lebel et Gervais Rioux.

DUEL A ARMES EGALES
Qui aura le meilleur?



Camille OUELLET
la première place...



Gaston COTE
le même but...

La joute de lundi soir s'est terminée par le pointage de 12-2 en faveur du Rimouski-Centre. C'est le plus haut pointage enregistré à date et il faut l'expliquer par la faiblesse dans les buts du Nazareth.

Gaston Lebel a conduit l'attaque des vainqueurs avec cinq buts, Gaston Côté en a marqué trois, Gervais Rioux deux, Jean-Paul Hins et Jacques Francoeur ont compté les autres. Pour le Nazareth, Hugues Lévesque a obtenu les deux filets.

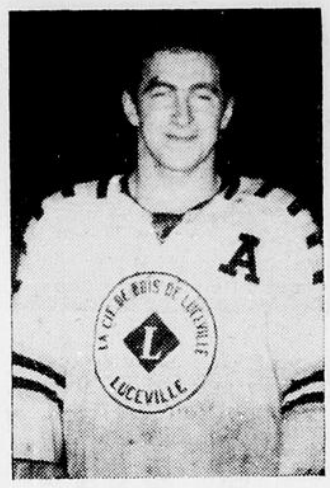
A la suite de cette joute, le classement est le suivant :

St-Robert	16
Rimouski-Centre	11
Ste-Odile	6
Nazareth	5

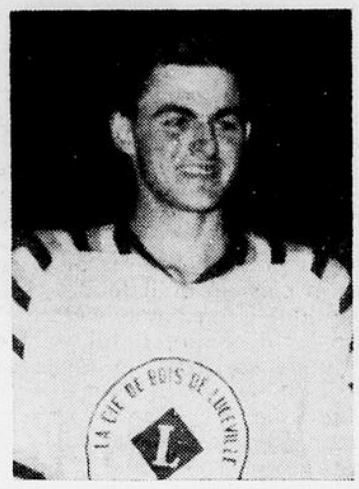
COMPTEURS

	B	A	Pts
Gaston Côté	21	13	34
Camille Ouellet	15	12	27
Gaston Lebel	11	14	25
Geo. Bouchard	12	12	24
Georges Bossé	13	4	17
Guy Harrisson	10	7	17
Réal Beaupré	6	10	16
Hugues Lévesque	7	8	15
Herman Hins	5	9	14

Sixième gain consécutif du club ST-ROBERT



Aldège BANVILLE
solide défensive...



Gilles LABBE
très actif...

Dans la première joute du programme double de dimanche dernier, le St-Robert a remporté sa sixième victoire d'affilée en ayant raison du Rimouski-Centre par le compte de 6-3. Avec cette victoire, l'équipe d'André Goulet porte à sept points son avance en tête du classement.

Une fois de plus, Camille Ouellet s'est signalé à l'offensive et avec ses trois buts et une assistance il a rejoint Gaston Côté en tête des compteurs. Les autres pointeurs des gagnants furent Georges Bouchard, Réal Beaupré et André Goulet. Gaston Côté a compté deux fois pour le Centre et Jean-Paul Hins a obtenu l'autre filet.

Les arbitres Laurent Boucher et Vic Corbin imposèrent un total de onze punitions dont des dix minutes de mauvaise conduite à Réal Beaupré et Réjean Landry, du St-Robert.

Dès la première bordée de neige, les SKIEURS envahiront le MONT BLANC

Les skieurs et skieuses sont prêts et n'attendent plus qu'une bonne bordée de neige pour envahir les belles pentes du Centre de Ski Mont-Blanc, à Ste-Blandine.

Le Centre de Ski, qui en sera à sa troisième année d'opération, est une organisation gigantesque qui s'imposait à une ville comme la nôtre. Chez-nous, les sportifs sont nombreux mais ce qui leur manque souvent, ce sont les facilités pour leur permettre de pratiquer un sport favori. Dans le domaine du ski, ce n'est plus un problème et c'est par milliers que les amateurs s'en donnent à coeur joie depuis deux ans.

Cette saison, les skieurs seront encore plus nombreux et, d'ici quelque temps, il faudra songer à faire de nouvelles pentes, voire même un nouveau monte-pente pour accommoder tous les skieurs. La popularité de ce sport est grande puisque c'est maintenant toute la famille qui en bénéficie.

Une organisation louable bâtie par des hommes bien décidés à affronter les inconvénients dans l'unique but de procurer à notre population des loisirs sains et formateurs.

Il ne fait pas de doute, par ailleurs, qu'une publicité bien orchestrée nous amènerait des centaines de skieurs de l'extérieur qui trouveraient chez-nous un centre de ski qui se compare avantageusement avec ce qui existe dans les Laurentides, par exemple. Le tourisme d'hiver est une veine que nous devons exploiter.

E. M.



Ste-Odile prend la 3e place

L'équipe du pilote Paulo Trudel a eu facilement raison du Nazareth par le compte de 9-5 dans la deuxième joute pour quitter la cave du classement avec seulement un point devant le Nazareth, de Pull Lavoie.

Les compteurs du Ste-Odile ont profité de la faiblesse dans les filets des perdants pour produire leurs points. Georges Bossé en a compté trois, Clément Bérubé deux, Paul-Emile Tremblay, Georges St-Laurent, Gaétan St-Pierre et Marcel Proulx ont obtenu les autres.

Guy Harrisson a compté deux fois pour le Nazareth tandis que Hugues Lévesque, Herman Hins et Sylvain Proulx complétèrent le pointage.

Les gardiens de buts Longchamp et Routhier se sont succédés dans la cage des perdants. La partie fut dénuée de rudesse puisqu'une seule punition fut imposée par Marcel Couture et Ben Moreau.

REUNION JEUDI

Dans le but d'apporter une solution au problème qui existe dans l'équipe de Nazareth, les directeurs de la ligue de Cité se réunissent jeudi soir.

On croit savoir que Gerry Gagnon, gardien de buts repêché par le Rimouski-Centre, sera appelé à rejoindre l'équipe que dirige "Pull" Lavoie. Georgie Martin serait également réinstallé pour le Nazareth.

Ces deux joueurs feront le principal sujet de la réunion que présidera Laurent Boucher.



VENTE du PERE NOEL

DU 30 NAVEMBRE AU 15 DECEMBRE



PLUS DE **$3,000.00** A GAGNER

DEMANDEZ VOS COUPONS-VALEURS

ET CONSERVEZ-LES PRECIEUSEMENT POUR ESCOMPTES SUR ACHATS ET POUR TIRAGE CHAQUE SOIR DURANT LA VENTE

COUPONS DISPONIBLES A NOS MAGASINS OU DANS LES JOURNAUX LOCAUX — CONSERVEZ-LES, ILS ONT UNE GRANDE VALEUR !

L'EQUIPE DES BAS PRIX



MEUBLES RIOUX LTEE

3 MAGASINS pour mieux vous servir

RIMOUSKI
288, RUE ST-GERMAIN

MATANE
18, RUE ST-PIERRE

MURDOCHVILLE
603, 5ième RUE

Une maison d'escompte qui vend à prix réels d'escompte

GRATIS

avec l'achat d'un

Téléviseur Admiral



Un Père Noël

36 pces hauteur

TELEVISION



Modèle CONSOLE

COUPON **$10.00**

$259.

avec échange **$219.**



TV portative 19 pouces "Admiral"

COUPON **7.50**

SPECIAL **$199.00**



STEREO ADMIRAL

Le COLUMBIA, modèle Y2511X, radio FM/AM incorporé avec cadran de syntonisation — 4 hauts-parleurs, tourne-disques stéréo Garrard 4 vitesses.

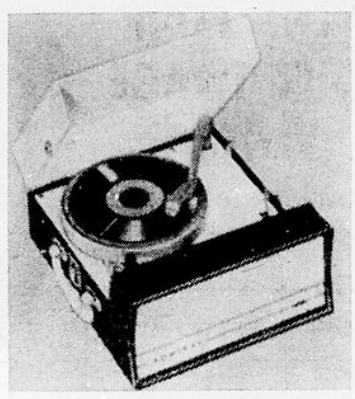
COUPON **20.00**

Prix rég. : 379.00

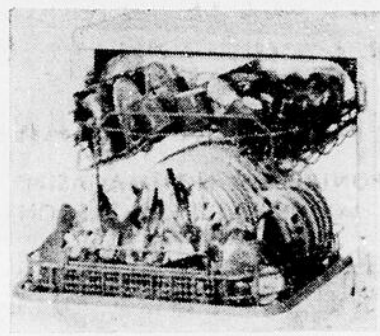
SPECIAL **299.00**

LES FAMEUX PRODUITS

ADMIRAL



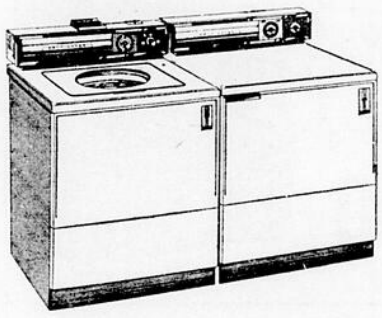
PHONO "ADMIRAL" **$24.50**



AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

LAVEUSE de VAISSELLE "KITCHEN AID"

COUPON **10.00**



Messieurs,

offrez

LE CADEAU

le plus apprécié

CET ENSEMBLE

Laveuse et sécheuse automatiques

KELVINATOR

préférées de plus de 50% des ménagères

AU PLUS BAS PRIX

COUPON **10.00** sur SECHEUSE

COUPON **$15.00** sur LAVEUSE

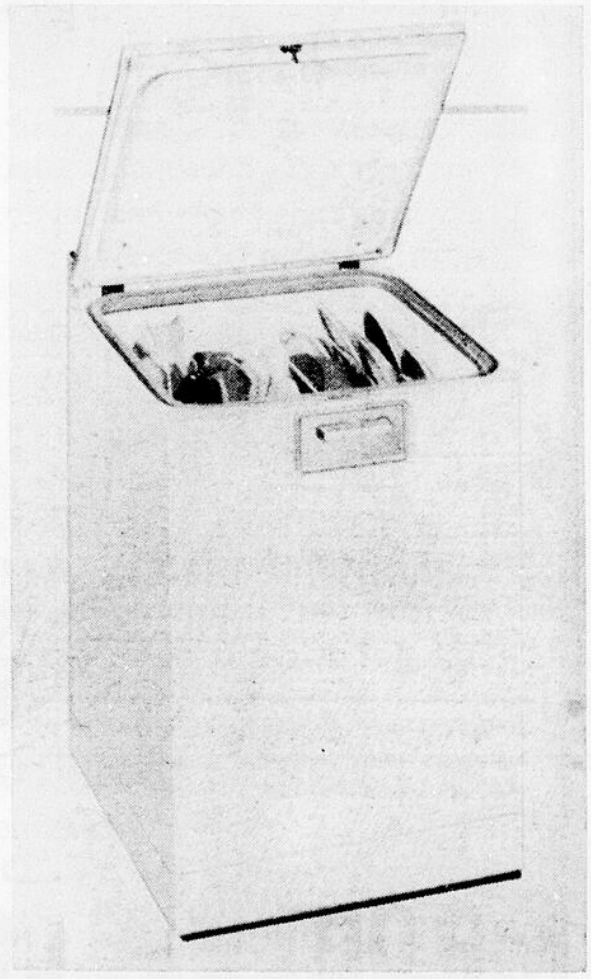
INSCRIVEZ-VOUS pour le tirage de 10 ENSEMBLES LAVEUSES et SECHEUSES "KELVINATOR"
Ce concours prenant fin le 15 DECEMBRE.

LAVEUSE DE VAISSELLE portative "Kelvinator"

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

COUPON **$10.00**

DEMANDEZ VOS COUPONS-DIVIDENDES

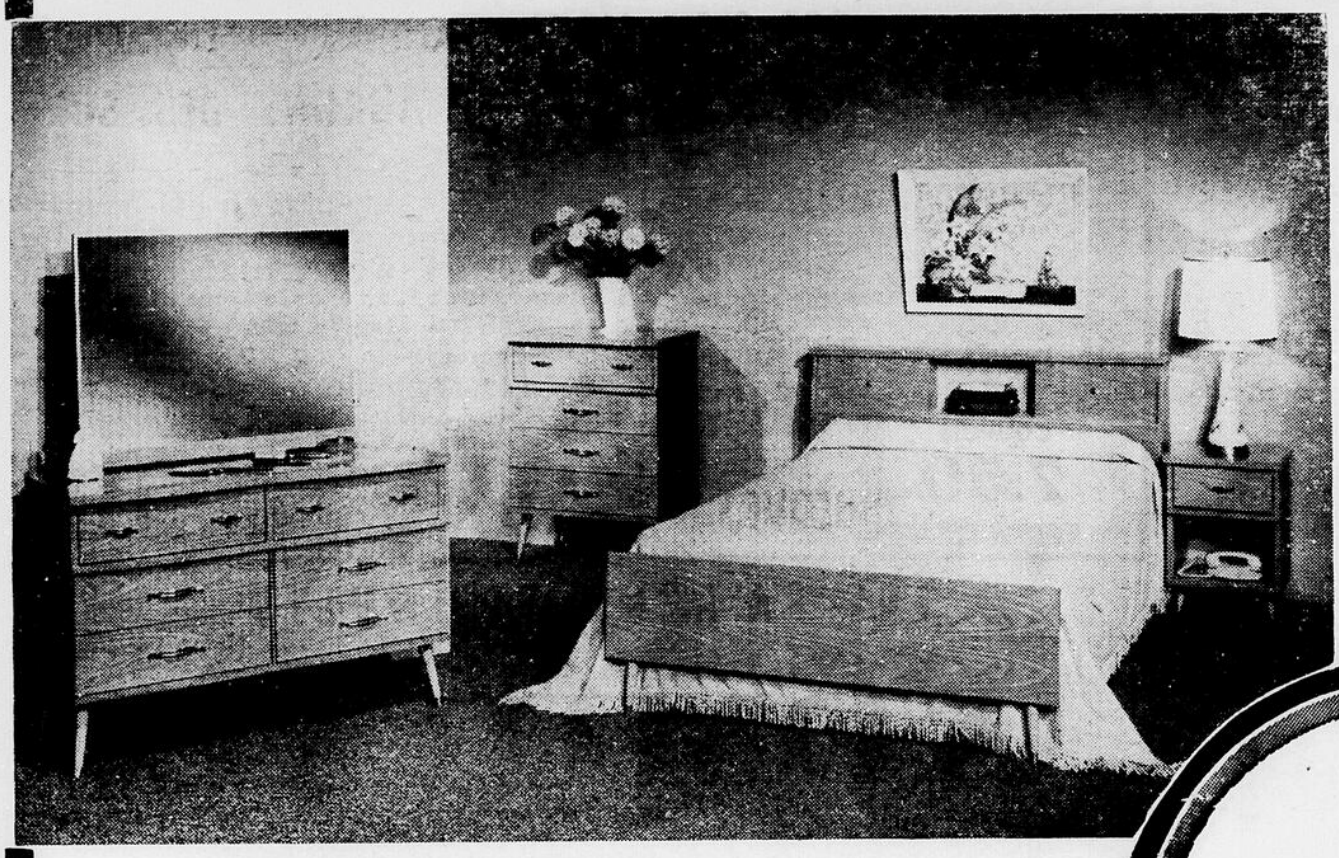


MEUBLES RIOUX LTÉE

288 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 724-4144

PREMIER POUR LES BAS PRIX!

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER



COMPRENANT :

10 MORCEAUX

- BUREAU DOUBLE
- COMMODE
- LIT REGULIER
- MATELAS 330 RESSORTS
- SOMMIER
- 2 LAMPES DE CHEVET
- COUVRE-LIT
- 2 OREILLERS

LE TOUT

SUPER SPECIAL

159.

POUR LA MOITIE DE LA VALEUR NOMALE, SOIT ➤➤

TRES IMPORTANT!

SUR ACHAT $250.00
$20.00
Nom .....
Adresse .....

SUR ACHAT $125.00
$10.00
Nom .....
Adresse .....

SUR ACHAT $200.00
$15.00
Nom .....
Adresse .....

CONSERVEZ CES COUPONS — AUCUNE OBLIGATION D'ACHETER — REMPLISSEZ-LES ET DEPOSEZ-LES DANS LA BOITE A CET EFFET A NOTRE MAGASIN.

SUR ACHAT $60.00
$5.00
Nom .....
Adresse .....

SUR ACHAT $40.00
$3.00
Nom .....
Adresse .....

SUR ACHAT $300.00
$25.00
Nom .....
Adresse .....

DEMANDEZ-EN D'AUTRES A L'UN DE NOS TROIS MAGASINS. CES COUPONS SONT GRATIS ET VOUS VALENT DE L'ARGENT, SOIT EN ESCOMPTE OU PAR LE TIRAGE CHAQUE SOIR, DU 30 NOV. AU 15 DEC.

FAUTEUIL LAZY-BOY

SUPER SPECIAL

$49.00



SECHEUSE automatique

Super-spécial

$159.

Net : 149.00

COUPON
$10.00

GRILLE-PAIN
automatique
9.00

BOUILLOIRE
ALUMINIUM
électrique
6.00

MALAXEUR
"SUNBEAM"
SPECIAL
49.00

FER A REPASSER
A VAPEUR
13.95

SECHOIR A CHEVEUX
SPECIAL
13.95

RIMOUSKI — MATANE — MURDOCHVILLE

MEUBLES RIOUX LTEE

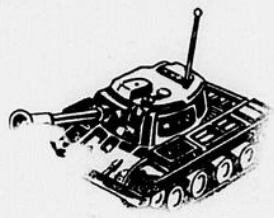
288 rue St-Germain RIMOUSKI Téléphone 724-4144

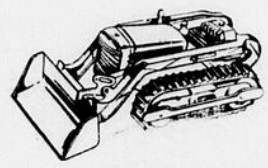
MONT-JOLI
Représentants :
GILLES et MARCEL BOUCHARD



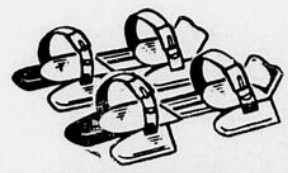
Hé! les enfants...

SAMEDI, 15 DECEMBRE SERA VOTRE JOURNEE. EMMENEZ VOS PARENTS MAGASINER ET NOUS AURONS DES SURPRISES POUR VOUS!









Fiancés de Noël

ACHETEZ MAINTENANT VOTRE MENAGE COMPLET ET

ECONOMISEZ

$722.00

Ce ménage comprend:

- **MOBILIER DE CUISINE**
  "SAMTON", plus service de vaisselle, coutellerie et verrerie.
- **MOBILIER DE CHAMBRE**
  10 MORCEAUX.
- **MOBILIER DE SALON**
  10 MORCEAUX.

PLUS:

- **POELE ELECTRIQUE**
  "KELVINATOR", 30 pouces.
- **LESSIVEUSE**
  "KELVINATOR".
- **R FRIGERATEUR**
  "KELVINATOR", 10 pi. cu.
- **TELEVISION Amiral 23 pouces**

SEULEMENT **$1200.**
Prix rég. $1,922.00

PLUS:

- ENTREPOSAGE GRATUIT.
- CONDITIONS FACILES.
- TAUX SPECIAL D'INTERET.
- 3 ANS POUR PAYER.

PLUS:

Aux Fiancés de Noël

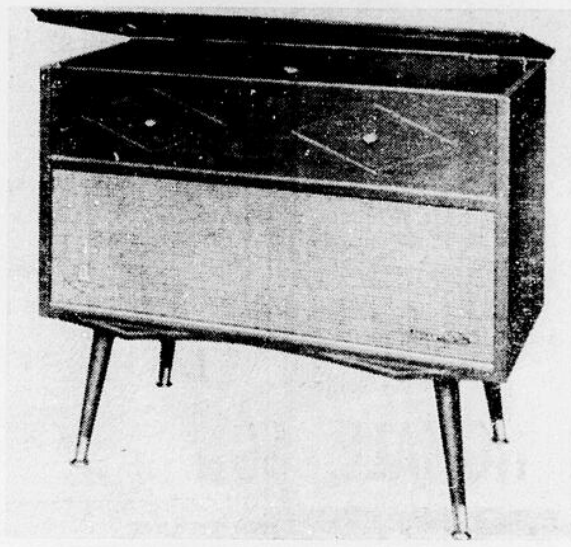
SUPERBE

MIXETTE

"SUNBEAM"

GRATIS

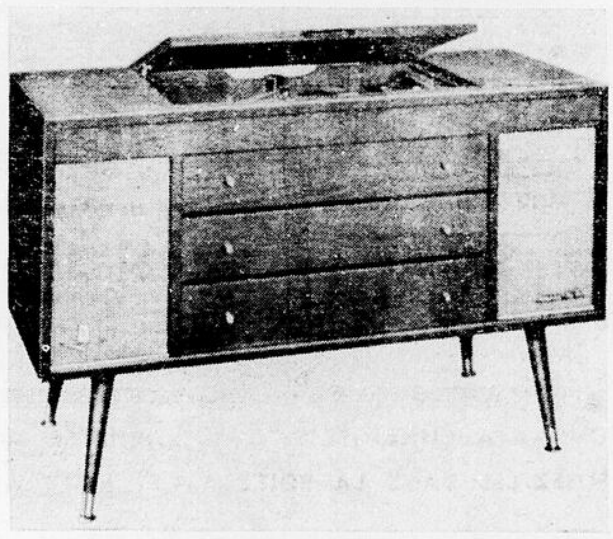
Les marques réputées en STEREO



"EMERSON"

Combiné radio-phono stéréophonique, haute fidélité. Modèle EH 201 AM/FM. Console de style contemporain, châssis stéréophonique de 10 lampes, alimenté par transformateur.

$169.



"EMERSON"

Combiné RADIO-PHONO STEREOPHONIQUE HAUTE FIDELITE Modèle EH 203 AM/FM

Console de style contemporain, châssis stéréophonique de 10 lampes, à boutons poussoirs. Syntonisation FM et AM à grande sensibilité.

$225.00



"TELEFUNKEN"

Modèle "ARABELLA" équipé de stéréo-multiplex

Cabinet travaillé à la main avec panneaux coulissants. Huit haut-parleurs. Radio AM-FM et contrôle de fréquence automatique.

$359.00

ET PLUS

MEUBLES RIOUX LTEE

288, RUE ST-GERMAIN — RIMOUSKI

UN OFFICE DE VENTE solution à la mise en marché des pommes de terre

La Chambre de Commerce de Rimouski croit que la formation d'un office de vente groupant les producteurs de pommes de terre de la région serait la meilleure façon d'obtenir des résultats dans la mise en marché de ce produit.

L'organisme croit cependant, que, pour l'instant, il est nécessaire immédiatement de construire un entrepôt pour les pommes de terre commun aux producteurs de Ste-Luce, Luceville et St-Anaclet. Cet entrepôt devrait, de préférence, être construit près du port de Pointe-au-Père.

Ces conclusions viennent d'une étude menée par le comité de l'agriculture de la Chambre de Commerce de Rimouski, rapport présenté par M. Paul Paradis à la dernière assemblée de l'organisme. La Chambre continuera donc son travail en vue de donner suite à ces recommandattions.

Le patron de ce comité, M. Arthur Rioux, s'est de plus engagné à s'informer des dispositions de la loi concernant les subsides disponibles pour les entrepôts à patates. On a décidé de plus que les membres du comité de l'agriculture inviteraient un technicien, M. Marcel Michaud, à une prochaine assemblée, afin d'être mis au courant de l'aspect technique de la question.

CLINIQUES de L'UNITE SANITAIRE

Clinique d'immunisation et de vaccination :
Rimouski-Est : jeudi 6 décembre à 10 heures.
Ste-Agnès : jeudi 6 décembre à 2 heures.
Rimouski (U.S.) : vendredi 7 décembre de 2 à 4 heures.

Clinique antituberculeuse :
Rimouski (U.S.) : mardi 4 décembre de 1 h. 30 à 3 h. 30.

DEMONSTRATION CULINAIRE AU CED DU BIC

Le mardi, 4 décembre, à 8 h. p.m., à la salle du Couvent, il y aura une démonstration culinaire. La technicienne invitée est Mlle Madone Henry. Elle préparera un menu de NOEL.

Pour une chaleur instantanée où et quand vous en avez besoin

TERRY

RECHAUD CHAMPION



120,000, 200,000, 400,000 b.t.u.

- Idéal pour usage sur la ferme, séchage récolte, poulaillers et étables
- Pour les contracteurs, chauffage temporaire pour construction en hiver
- Pour les garagistes comme système de chauffage
- Entièrement portatif et utile autant à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Economique. Opère avec huile de charbon ou huile à chauffage ordinaire

Chaleur propre et instantanée
Ni fumée, ni odeur
Demandez une démonstration gratuite dès maintenant

Rimouski Chain Saw Reg'd.
129, Cathédrale — RIMOUSKI — Tél. : 723-5132

Mont-Joli Chain Saw Reg'd.
101, Bol. Jacques-Cartier — Tél. : 775-4019

Vente - Service - Location



AVEC les SUBURBANITE de GOODYEAR

L'as des pneus d'hiver vous attend. Profitez de la sculpture éprouvée du Suburbanite—la force de traction qui assure des démarrages et un roulement sûrs. Vous roulerez plus longuement et plus solidement, grâce à l'ultra-robuste corde de Nylon 3-T et au nouveau composé Tufsyn du Suburbanite. Venez nous voir dès aujourd'hui.

Vulcanisation Moderne Ltée
362, St-Germain RIMOUSKI Tél. : 723-7843
Ressemelage — Accessoires "GOODYEAR"

PARTICIPEZ AU

TIRAGE "GEM"

CHAQUE SEMAINE

Gagnez le REMBOURSEMENT COMPLET de votre marché, quel qu'en soit le montant.
Formule de participation à notre magasin

GEM
"Roi des bas Prix"

Avez-vous savouré le fameux
Boeuf de l'Ouest attendri?

ROTI DE PALETTE tendre et savoureux	PETIT OS EPAULE
Lb .45	Lb .65

Saucisse fumée "Hygrade"	STEAK HACHE Frais et maigre	BOUDIN FRAIS "Amiot"
Lb .49	Lb .45	4 lb 1.00

Tomates Cello 3 livres	RADIS FRAIS 2 paquets	BETTES 4 lb
.53	.19	.19

TARTES AUX FRAISES "AMIOT"	CREME GLACEE "POL-R"
Chacune .49	3 chop. .59

MELANGE A GATEAUX "OGILVIE" saveurs assorties	CIGARETTES Toutes marques Le carton
4 pqts .79	3.49

La semaine dernière, Madame Fernand Gagnon rue Keable, s'est vue rembourser le montant de son marché.

NOUVEAU!



Avez-vous goûté

les nouvelles spécialités de nos cuisines?

- Pâtés à la viande,
- Tartes aux pommes,
- Tartes à la 'farlouche',
- Tartes au chocolat
- Tartes au caramel
- Ragoût de boulettes
- Graisse de rôti
- Tête fromagée
- Sauce à spaghetti
- Ketchup aux fruits,
- Bar-B-Q Spare Ribs,
- Bar-B-Q Fèves au lard

PLUS NOS GRANDS SPECIAUX D'EPICERIE

ROI DES BAS PRIX

LOUIS AMIOT ENR.

28 rue Lavoie — Bière et Porter — Tél. 723-3361

Action en dommages de $25,000. intentée par Me Maurice Tessier contre quatre personnes

Me Maurice Tessier, maire de Rimouski, qui déclare avoir été victime de diffamation dans les derniers jours de la campagne électorale provinciale du 14 novembre, poursuit en dommages quatre personnes de Rimouski, MM. Gaétan Bérubé, Louis-Philippe Bouchard, Réjean St-Hilaire et Lionel Lavoie, pour se réhabiliter dans l'opinion publique.

Une action en dommages, comportant une réclamation de $25,000.00 contre les quatre défendeurs, a été intentée le 23 novembre 1962 et sera portée devant la Cour Supérieure.

Dans sa déclaration, Me Tessier fait valoir que les défendeurs ont conspiré pour le diffamer en voulant faire savoir au public qu'il s'était fait verser un pot-de-vin par le défendeur Bouchard pour obtenir un permis de boissons alcooliques.

Comme résultat de cette affaire, Me Tessier invoque que nombre de personnes croient ou soupçonnent qu'il ait pu se rendre coupable de vénalité, de trafic d'influence et d'indignité professionnelle.

Voici le texte de l'action qui a été signifiée aux quatre défendeurs :

COUR SUPERIEURE
DECLARATION

A cette Honorable Cour, le demandeur expose :

1. Le demandeur exerce sa profession d'avocat à Rimouski depuis 1939;

2. Il est marié, père de deux enfants dont une fille mariée à un notaire faisant partie d'une importante étude de Montréal, et un fils étudiant en droit qui se destine à exercer la profession d'avocat à Rimouski;

3. Le demandeur est maire de la Ville de Rimouski;

4. Il est fils, petit-fils et arrière-petit-fils de juristes qui ont honoré le Barreau et la Magistrature et il s'est toujours efforcé de se montrer digne du nom qu'il porte en exerçant lui-même sa profession avec diligence et intégrité, s'acquérant ainsi une réputation enviable au Barreau où il jouissait de l'estime des juges, du respect et de l'amitié de ses confrères et de la confiance du public;

5. Il avait aussi comme citoyen une réputation d'homme public intègre et dévoué;

6. Au cours de la campagne électorale en vue de l'élection se tenant le 14 novembre 1962, pour l'élection d'un député à la Législature, le défendeur Bérubé était candidat de l'Union Nationale contre Albert Dionne, candidat libéral en faveur de qui le demandeur a fait des discours dans des assemblées publiques, à la radio et à la télévision;

7. Le défendeur Bérubé et les trois autres défendeurs Bouchard, St-Hilaire et Lavoie ont, au cours de cette campagne, conspiré pour diffamer le demandeur en voulant faire croire au public que le demandeur s'était fait verser un pot-de-vin par le défendeur Bouchard pour obtenir un permis de vente de boissons alcooliques;

8. Le défendeur Bérubé, dans ses discours, dans ses assemblées publiques, à la radio et à la télévision, a commencé par allécher la curiosité du public en laissant entendre **"qu'il démasquerait"** le demandeur et qu'il ferait des révélations à son sujet;

9. Le défendeur Bérubé et les trois autres défendeurs répandirent en même temps, de bouche à oreille, comme s'ils révélaient un secret, que le demandeur avait trafiqué son influence pour obtenir à prix fort des permis de vente de boissons alcooliques et que la preuve en serait faite plus tard;

10. Lorsque fut arrivé le temps où les discours se rapportant à la campagne électorale étaient interdits à la radio et à la télévision, qu'aucun journal local ne devait être publié avant l'élection, et que le demandeur était ainsi privé de tous moyens d'explications et de défense devant le public, les défendeurs, les 12, 13 et 14 novembre 1962, complétèrent la mise en oeuvre de leur complot;

11. Ayant tenté sans succès de trouver une personne disposée à recevoir l'affidavit de Bouchard à l'effet que celui-ci avait versé un pot-de-vin au demandeur, ils firent photostater un état de compte de l'étude légale du demandeur en date du 6 mars 1962 et un chèque du défendeur Bouchard en date du même jour, à l'ordre de ladite étude légale et comportant avoir été déposé au crédit du demandeur lui-même, et ils procédèrent et firent procéder à une distribution massive dans tout le comté de Rimouski, de ce document, dont un exemplaire est produit au soutien des présentes sous la cote P-1;

12. Cette distribution consistait à remettre le document de main à main à des centaines de personnes en accompagnant cette remise du document, d'explications et de commentaires à l'effet que le demandeur avait reçu du défendeur Bouchard le montant de $350.00 pour l'achat d'un permis de vente de boissons alcooliques, qu'il fallait nécessairement passer par l'entremise du demandeur pour obtenir tel permis, qu'après avoir payé le demandeur, on n'obtenait pas toujours tel permis et que Bouchard n'en avait pas obtenu;

13. Le complot et son exécution comportent entr'autres, que :

a) le défendeur Bérubé savait ce qui se passait et devait se passer en rapport avec l'accusation portée contre le demandeur et acquiesçait à ce qu'on faisait et l'encourageait et il l'avait même annoncé lui-même ainsi que précédemment allégué;

b) Le défendeur Bouchard a fourni le chèque et le "compte rendu" pour faire faire des photostats, sachant bien, ainsi qu'il sera plus loin allégué, qu'il s'agissait d'honoraires professionnels dus non seulement à l'étude du demandeur, mais pour la plus grande partie à une autre étude et que ces honoraires, tant ceux dus à l'étude du demandeur qu'à l'autre étude, avaient été légitimement gagnés dans l'exercice normal de la profession des avocats membres de ces deux études;

c) Le défendeur Lavoie était l'organisateur en chef du défendeur Bérubé, le centre de distribution des photostats était au Comité Central de l'organisation qu'il dirigeait et où ces photostats étaient visibles et à la disposition de tous ceux qui visitaient ce comité;

d) Le défendeur St-Hilaire, outre qu'il les faisait distribuer par d'autres, distribuait lui-même ces photostats, faisant en même temps les commentaires plus haut allégués;

e) Les défendeurs Bérubé, Lavoie et St-Hilaire qui connaissaient d'une part de longue date la réputation d'intégrité du demandeur et, d'autre part, connaissaient la mentalité particulière du défendeur Bouchard, ne pouvaient raisonnablement croire aux accusations de ce dernier, et ils ont été de mauvaise foi en agissant comme s'ils y croyaient;

14. Comme résultat des agissements des défendeurs, nombre de personnes croient et nombre d'autres soupçonnent le demandeur d'être coupable de vénalité, de trafic d'influence et d'indignité professionnelle;

15. L'honneur du nom que porte le demandeur est terni, la réputation de citoyen intègre et d'avocat honnête et consciencieux que le demandeur s'était acquise au cours d'au-delà de vingt années de vie professionnelle et de vie publique est gravement compromise;

16. Le demandeur est profondément humilié aux yeux de sa femme, de ses enfants, de ses amis, de ses relations, de ses clients et du public;

17. Le demandeur subit des dommages incalculables et qui dépassent de beaucoup la somme de $25,000.00 de dommages généraux, somme à laquelle il veut bien réduire sa réclamation contre les défendeurs;

18. Malgré qu'il incombe aux défendeurs de rapporter la preuve de justification ou d'excuses d'avoir malicieusement répandu dans le public en la manière dont ils l'ont fait le document P-1, qui en était un privé entre avocat et client, le demandeur, pour démontrer immédiatement la légitimité de l'envoi qu'il avait fait de l'état de compte, partie du document P-1, fournit les explications suivantes :

a) Le défendeur Bouchard avait fait une demande de permis de vente de boissons alcooliques qui devait être entendue par la Régie des Alcools en séance publique au Palais de Justice de Québec, le 9 août 1961;

b) Quelques jours avant l'audition de sa demande à l'encontre de laquelles des oppositions avaient été logées, Bouchard vint consulter le demandeur en vue de la préparation de la preuve pour le maintien de sa demande et le rejet des oppositions;

c) Le demandeur suggéra à Bouchard qui y acquiesça que le dossier soit transmis à une étude légale en vue de Québec, celle de Mes Lapointe, Lesrivières et Bérubé pour que ceux-ci conduisent l'enquête devant la Régie des Alcools, Bouchard y étant effectivement représenté par cette étude légale au Palais de Justice à Québec, le 9 août 1961;

d) Par la suite, jugement tardant à être rendu, le défendeur Bouchard vint voir plusieurs fois le demandeur à son bureau à Rimouski, et lui téléphona fréquemment en vue de hâter la décision et le demandeur se rendit trois fois au bureau de la Régie des Alcools y rencontrant le greffier et un régisseur pour connaître des raisons du retard de la décision et, à la suite de ces démarches, la décision fut rendue le 18 janvier 1962, tel qu'appert à la pièce P-2;

e) A la suite de cette décision, Me Guy Desrivières, de l'étude Lapointe, Desrivières et Bérubé, qui avait agi pour Bouchard devant la Régie des Alcools, lui transmettait son compte d'honoraires, au montant de $200.00, par l'entremise du demandeur qui le fit parvenir à Bouchard le 26 janvier 1962 avec sa propre note d'honoraires au montant de $150.00 pour les services professionnels rendus par lui-même;

f) Les deux notes étaient pour des montants raisonnables que le défendeur paya sans discussion;

g) Le 6 mars 1962, le demandeur avait envoyé à Bouchard un rappel qu'un montant de $350.00 était dû, mais sans mentionner dans ce rappel les détails fournis le 26 janvier 1962 et sans séparer ce qui était dû à lui-même de ce qui était dû à Me Desrivières, ce qui était inutile, le défendeur Bouchard en ayant été précédemment informé le 26 janvier 1962 comme susdit;

h) Le défendeur Bouchard et les autres défendeurs se sont bien gardés de faire photostater le compte du 26 janvier 1962, faisant, à la place, photostater le rappel du 6 mars 1962 et le chèque de façon à ce que les services rendus par le demandeur n'apparaissent pas au document P-1 et à ce que le demandeur passe pour avoir réclamé et reçu un montant plus élevé que celui de $150.00, soit $350.00;

PAR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

a) Condamner les défendeurs à payer au demandeur la somme de $25,000.00 avec intérêts depuis la date d'assignation et les dépens, le tout conjointement et solidairement;

b) A ce qu'à défaut par les défendeurs de satisfaire à la dite condamnation à intervenir, les défendeurs soient contraints par corps et condamnés à l'emprisonnement à la prison commune de ce district jusqu'à ce qu'ils aient satisfait au dit jugement, le dit emprisonnement à être décerné suivant la loi.

Rimouski, 23 novembre 1962,
CASGRAIN & CASGRAIN,
Procureurs du demandeur

EXECUTIF REGIONAL DES JEUNES CHAMBRES



Les représentants des Jeunes Chambres de la région du Bas St-Laurent tenaient une assemblée régionale régulière, à Cabano, dimanche, le 18 novembre.

Plusieurs points importants de régie interne ont été discutés. Pour la première fois, la Jeune Chambre de Trois-Pistoles, qui vient d'être fondée, était représentée.

Ci-dessus, les membres de l'exécutif régional, de gauche à droite : M. Bernard Frigon, de Mont-Joli, vice-président régional; M. Jean-Yves Marois, de Rimouski, président régional; M. Marcel Castonguay, de Rimouski, secrétaire régional; M. Guy Desrosiers, de Matane, vice-président; M. Laurier Bellefleur, de Rivière-du-Loup, vice-président; M. Benoît Bouffard, de Matane, ex-président.

ENSEMBLE
BOITE A PAIN — POUBELLE
et SET DE 4 BOITES
finies vinyl imitation de noyer
SPECIAL : 39.95
UTILISEZ NOTRE PLAN
"MISE DE COTE"

Réservez maintenant
VOS CADEAUX DES FETES
au Bleu de Roi ENR.
248, Rue St-Germain — RIMOUSKI

ENSEMBLES
COUTEAUX A STEAK
SET A DEPECER — BEURRIERS
CORBEILLES A PAIN — CUILLERES
A PAMPLEMOUSSES, ETC., ETC.
AU CHOIX 4.95
Emballage de fantaisie — Livraison
et expéditions assurées

CJBR-TV

SAMEDI, 8 décembre

9.30 Cours télévisés
10.15 Cours télévisés
11.00 Am-Stram-Gram
11.30 Coucou
12.00 Pirouette
1.00 Le golf et ses étoiles
2.00 Images en tête : "L'heure du crime"
4.00 20 ans Express
4.30 Soif de Dieu
5.00 Concert
6.00 Ed Sullivan Show
7.00 Mes trois fils
7.30 Au nom de la loi
8.00 Adam ou Eve
8.30 Micheline Bardin
8.45 Soirée du hockey : Détroit vs Montréal
10.15 Les Couche-Tard
10.45 Téléjournal
11.00 Cinéma du samedi soir
12.30 CBC TV News
12.40 A l'affiche demain et fermeture

DIMATCHE, 9 décembre

9.30 Cours télévisés
10.15 Cours télévisés
11.00 Messe
12.00 Tribune libre
12.30 A vous, Paris
1.30 Travaux et les jours
2.00 L'univers des sports
5.00 A l'heure du concile
5.30 L'heure des quilles
6.30 Ralliement des Créditistes
6.45 Film
7.00 L'homme invisible
7.30 Papa a raison
8.00 En habit du dimanche
8.30 Gisèle
9.30 Théâtre national populaire
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Actualités politiques
11.00 Juliette
11.30 CBC TV News
11.40 A l'affiche demain et fermeture

LUNDI, 3 décembre

12.50 Cinéroman
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Radisson
5.30 Père Noël
6.00 Manchettes
6.05 Au jour le jour
6.35 Nouvelles régionales
6.45 Météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Film
7.05 Corne au trésor
7.15 Les affaires de l'Etat
7.30 Chez Isidore
8.00 Les belles histoires
8.30 Poule aux oeufs d'or
9.00 Dans tous les cantons
9.30 Histoire vécue
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Temps présent
11.00 Dom Messer
11.30 Dernière édition
11.35 CBC TV News

MARDI, 4 décembre

12.50 Cinéroman
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Actualités féminines
3.45 Illusions amusantes
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 La vie qui bat
5.30 Père Noël
6.00 Manchettes
6.05 Au jour le jour
6.35 Nouvelles régionales
6.45 La météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Amicalement vôtre
7.15 Cricri
7.30 Ciné-festival Dow
8.00 Joie de vivre
8.30 Edition spéciale
9.00 Le temps des copains
9.30 Les insolences
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Conférence de presse
11.00 Front Page Challenge
11.30 Dernière édition
11.35 CBC TV News

MERCREDI, 5 décembre

12.50 Cinéroman
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Le courrier du roy
5.30 Père Noël
6.00 Manchettes
6.05 Au jour le jour
6.35 Nouvelles régionales
6.45 Météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Film
7.05 La corne au trésor
7.15 Chez moi
7.30 Adèle
8.00 Le pain du jour
8.30 Dans les rues de Québec
9.00 Dernier recours
9.30 Droit de cité
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Cinéma
12.00 CBC TV News
12.10 A l'affiche demain

JEUDI, 6 décembre

12.50 Cinéroman
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 Casse-tête
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Père Noël
6.00 Manchettes
6.05 Au jour le jour
6.35 Nouvelles régionales
6.45 La météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Théâtre du mystère
7.30 La famille Stone
8.00 Filles d'Eve
8.30 Zéro de conduite
9.00 Jeudi théâtre : "La mort dans l'âme"
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Votre courrier
11.00 Tommy Ambrose
11.30 Dernière édition
11.35 CBC TV News

VENDREDI, 7 décembre

12.50 Cinéroman
1.00 Cinéma
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Votre enfant, madame
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Les enquêtes Jobidon
5.30 Père Noël
6.00 Manchettes
6.05 Au jour le jour
6.35 Nouvelles régionales
6.45 La météo
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Film
7.05 Corne au trésor
7.15 Entrevue
7.30 Police des plaines
8.00 La balsamine
8.30 Cinéma international : "Femmes damnées"
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaires
10.22 Nouvelles sportives
10.30 Premier plan
11.00 Cinéma
12.30 CBC TV News et fermeture

Découpez et conservez

Georges Carrère

Moniteur d'escrime



— Je ne suis pas maître d'armes. Pour l'être, il me faudrait avoir passé les examens d'escrimeur enseignant. Mais cela ne m'empêche pas de diriger les combats de certaines émissions de télévision, à Montréal, comme ce fut le cas pour **Sang et or** (combats au sabre), **Ouragan** (combats à l'épée et à un peu de tout) et enfin de **Marcus** (combats au glaive, au trident, au filet et, évidemment, au bouclier).

C'est par ces paroles que le comédien Georges Carrère m'interrompit quand je lui demandai s'il était vraiment maître d'armes.

Né à Biarritz en 1930, Georges Carrère habite le Canada depuis 1956. Il y a épousé Mariette Duval qui lui a donné deux filles : Caroline et Pascale.

A la télévision

On se souvient de son personnage de Bruno Lemarquant, qu'il interpréta pendant trois ans, à **Cap-aux-Sorciers** et, depuis l'an dernier, du rôle de Lambert Martel qu'il reprendra du reste à l'automne, dans la série **Filles d'Eve,** où il a remplacé Jean-Louis Roux. Georges Carrère a de plus joué dans plusieurs téléthéâtres dont **Le Menteur, Il ne faut jurer de rien, Hamlet, Roméo et Juliette, les Ténèbres sur la terre** et dans une dizaine de théâtres populaires.

Moniteur d'escrime

Même s'il n'est pas officiellement reconnu comme maître d'armes, on peut dire de Georges Carrère qu'il est devenu par la force des choses, moniteur d'escrime. Escrimeur lui-même, il a dirigé plusieurs mises en scènes de combat au théâtre en France. Sa première expérience dans le domaine de la TV canadienne a été les combats de **Sang et or,** une série d'émissions pour la jeunesse à Radio-Canada.

Vie et ambition

La grande ambition de Georges Carrère est d'accomplir son travail le mieux possible : celui de comédien et celui de moniteur de combats. Et comme il a de ce temps-ci, l'esprit au combat... il compare la vie à un grand combat où tous les coups ne sont pas permis, mais où il faut conserver une certaine chevalerie et un certain panache !

Gabriel Langlais

Radio Sacré-Coeur

Causeries de la semaine du 3 au 8 décembre

LUNDI : Robert Claude, s.j. François-Xavier, conquérant. chant.

MARDI : Louis Plamondon, s.j. (interview). Le Christ chez les Musulmans. Chant.

MERCREDI : Louis Plamondon, s.j. (interview). Bible et Coran. Chant.

JEUDI : Stéphane Valiquette, s.j. Vers l'Immaculée Conception. Chant.

VENDREDI : Stéphane Valiquette, s.j. Privilège de l'Immaculée Conception. Chant.

SAMEDI : Jean-Paul Labelle, s.j. Responsabilités des jeunes dans l'Eglise. Chant.

7e exposition du livre à Mont-Joli, 2, 3, 4 déc.

Une fois de plus, Mont-Joli aura son exposition du livre. Comme à l'accoutumée, elle se tiendra dans la salle de l'Ecole Secondaire Notre-Dame de Lourdes, les 2, 3 et 4 décembre.

Cette année, les cercles pédagogiques des paroisses Notre-Dame de Lourdes et Ste-Bernadette assument la responsabilité de cette 7e exposition.

L'ouverture aura lieu le dimanche 2 décembre, à 3 heures de l'après-midi. M. Julien Boisclair, i.é., sera le président d'honneur alors que M. Jean-Marie Gagnon, notaire, sera le conférencier invité.

Environ 6,000 volumes seront exposés. Les jeunes, les adolescents, les grandes personnes, tous trouveront là ample matière à formation et à information.

Cette exposition offre donc à la population de Mont-Joli et des environs des avantages qu'elle a appréciés dans le passé et dont elle voudra bénéficier encore cette année.



OUVERTURE

LUNDI

le 3 décembre

DU

Salon Gigi

HAUTE COIFFURE

à 137, rue St-Germain, Rimouski

LE SALON LE PLUS MODERNE DE LA REGION

SPECIALISTES en teinture, permanentes, traitement du cuir chevelu et manicures.

SPECIAL D'OUVERTURE

PERMANENTES 10.00

Prix régulier $15.00 POUR avec traitement ainsi que modeling.

Tél. 724-4224

NOUS PAYONS JUSQU'A

$150.00

POUR VOTRE VIEIL APPAREIL DE

TELEVISION

Meubles RIOUX LIMITEE

288, St-Germain, Rimouski

Tél. 724-4144

L'HOROSCOPE

BELIER : 21 mars au 19 avril — Bonne santé. Cette semaine, l'être aimé vous reprochera de ne pas manifester la profondeur de vos sentiments. Vous découvrirez le bonheur au sein de votre foyer. Situation en amélioration. Votre jour : mercredi.

TAUREAU : 20 avril au 19 mai — Soins nécessaires. Divers sentiments nécessaires tortillent votre coeur, mais vous ne connaîtrez plus ce doute qui ronge l'amour. Vos affaires se calment et vous éprouvez un sentiment de sécurité. Votr jour : dimanche.

GEMEAUX : 20 mai au 21 juin — Santé meilleure. Ce sera une semaine pleine de caprices. N'engagez pas votre avenir sentimental sur de vagues promesses et ne lâchez pas la proie pour l'ombre. Reprise dans les affaires. Votre jour : jeudi.

CANCER : 21 juin au 21 juillet — Bonne santé. Pour conserver votre bonheur sentimental, ne relâchez pas votre tendresse envers l'être aimé. Prenez confiance en vous-même et vous verrez tout s'arrangera. Situation financière s'améliorant constamment. Votre jour : samedi.

LION : 22 juillet au 22 août — Assez bonne santé. Aucune menace sur vos amours cette semaine, au contraire. Il y aura quelques bouderies sans lendemain. Il y aura un élément de risque dans vos affaires, mais vous vous en sortirez. Votre jour : lundi.

VIERGE : 23 août au 22 septembre — Santé meilleure. Période douce et heureuse pendant laquelle les joies du coeur et de l'esprit seront complétées par celles des sens. Activité en affaires. Votre jour : mercredi.

BALANCE : 23 septembre au 22 octobre — Santé moins bonne. Un de vos plus chers désirs sentimentaux se réalisera cette semaine et une de vos plus chères amies vous fera grise mine. Bons rapports en affaires. Votre jour : dimanche.

SCORPION : 23 octobre au 21 novembre — Santé assez bonne. Votre coeur sera agité par des sentiments souvent contradictoires. Pourquoi tant hésiter ? Cette facilité que vous avez de bouder vous fera grand tort et empoisonnera inutilement votre vie. Situation assez bonne. Votre jour : samedi.

SAGITTAIRE : 22 novembre au 21 décembre — Santé rétablie. Une rivalité anodine ne risque pas de plus que vos sentiments réels. Reprise dans les affaires. Votre jour : jeudi.

CAPRICORNE : 22 décembre au 20 janvier — Assez bonne santé. Pour garder votre bonheur présent il faudra dire non à une pressante sollicitation sentimentale. Situation se maintenant toujours très bonne. Votre jour : mardi.

VERSEAU : 21 janvier au 19 février — Légère indisposition. Votre vie sentimentale semble devoir prendre une orientation nouvelle par suite d'une rencontre inattendue. Un peu mieux dans les affaires. Votre jour : mercredi.

POISSONS : 20 février au 20 mars — Santé bonne. Cette semaine vous apportera la certitude que vous attendiez en amour. Votre joie sera grande. Situation très bonne. Votre jour : dimanche.

Gilles Vigneault reçu à Mont-Joli



C'est devant une salle comble que l'artiste Gilles Vigneault donnait un concert à Mont-Joli, lundi, le 19 novembre. Le récital était sous les auspices de l'Association Féminine de Mont-Joli.

Mme Gilbert Lemieux, présidente, lui souhaita la bienvenue. Le succès de cette soirée aidera l'association dans ses oeuvres de bienfaisance. Soulignons qu'elle s'occupe de vêtir les enfants de quinze familles pauvres de la localité.

La photo ci-dessus nous montre Gilles Vigneault entouré de quelques membres de l'association.

Mont-Joli

BAPTEMES

Paroisse N.-D. de Lourdes

Le 28 octobre, a été baptisé Christian-Gérald, enfant de M. et Mme Honoré Thibault (Thérèse Deschênes). Parrain et marraine, M. Antonio Ouellet et dame Eugénie Roy, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse, Madeleine Deschênes, tante de l'enfant.

Le 1er novembre, a été baptisé Joseph-Maurice-Sylvain, enfant de M. et Mme Roland Doré (Louise Brisson). Parrain et marraine, M. Rémi Bélanger et Mlle Lise Brisson, remplacés par M. Maurice Leclerc et Mlle Louiselle Ross. Porteuse, Mlle Suzanne Leclerc.

Le 4 novembre, a été baptisée Marie-Lise-Andrée, enfant de M. et Mme André Rioux (Gilberte Asselin). Parrain et marraine, M. Gilles Rioux et Mlle Noëlla Rioux, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mlle Marielle Rioux, soeur de l'enfant.

Le 11 novembre, a été baptisée Marie-Claire-Brigitte, enfant de M. et Mme Albert Roy (Cécile Fournier). Parrain et marraine, M. Charles Pelletier et Gertrude Fournier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Thérèse Roy, soeur de l'enfant.

Le 11 novembre, a été baptisé Joseph-Francis-Bernard, enfant de M. et Mme Yvon Mimeault (Cécile St-Laurent). Parrain et marraine, Romain St-Pierre et Jeanne Mimeault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Micheline St-Pierre, cousine de l'enfant.

La loi de faillite

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de la Faillite de :

THERESE TREMBLAY,

60, rue St-Pierre,

MATANE, Qué.

AVIS est par le présent donné que JEUDI, le 13 DECEMBRE 1962, à 11 HEURES de l'avant-midi, sera vendu par encan public, sur les lieux à 60, rue St-Pierre, MATANE, l'actif de cette faillite comme suit :

ITEM A — Fonds de commerce, consistant principalement de tissus à la verge	$2,914.35
ITEM B — Mobilier de magasin	640.00
ITEM C — Comptes recevables	117.18

Les item A et C seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'item B sera vendu en détail.

L'inventaire et la liste des comptes recevables peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau du syndic soussigné et le magasin sera ouvert pour inspection le MERCREDI, 12 DECEMBRE de 3 heures à 6 heures de l'après-midi.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.

Rimouski, Qué., ce 22 novembre 1962.

HENRI-A. MARTIN, syndic,
Bureau : 160 Evêché,
RIMOUSKI, Qué.

Vente 1e anniversaire

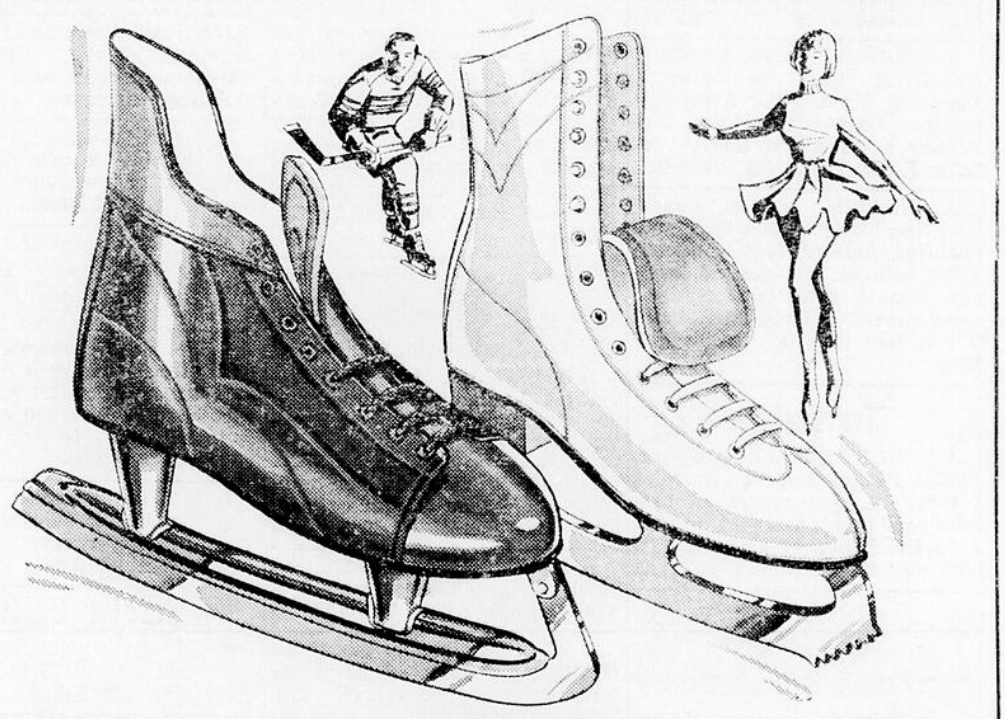
ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

DES CENTAINES DE SPECIAUX

Profitez du choix complet pour faire vos

ACHATS DE NOEL

Utilisez le plan de crédit – Aucun comptant requis



FAMEUSE MARQUE

Pour FILLETTES
Grandeurs : 11 à 3
Pour GARCONS
Grandeurs : 11 à 5

6.77

PATINS

Bottines de cuir résistant qui dureront des années

SATISFACTION GARANTIE

Pour HOMMES
Grandeurs : 6 à 11
Pour DAMES
Grandeurs : 4 à 9

7.99

ZELLER'S, 134-A rue St-Germain, Tél. : 723-9251

PETITES ANNONCES

Minimum : 25 mots, .75 — 0.02 le mot additionnel

Les annonces doivent nous parvenir avant 5 heures p.m., le lundi

PAYABLE AVANT PUBLICATION

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT — TEL. 723-6528 — 160-B ST-GERMAIN

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE : épicerie, restaurant à l'entrée de St-Valérien avec ameublement de restaurant, ainsi que frigidaires. Bonnes conditions. S'adresser au tél. 736-4535. (1)

A VENDRE OU A LOUER : propriété située dans quartier résidentiel. Peut être visitée en tout temps. Livraison immédiate si désiré. Prix et conditions raisonnables. S'adresser à 20, rue St-Hubert, Rimouski. Tél. 723-7616. (1)

A VENDRE : restaurant licencié. Pour toute information, écrire à C. P. 132, Rimouski. (1)

A VENDRE : propriété de 20 x 85, construction récente, excellent poste d'affaires, à prix raisonnable. S'adresser à Emile Dechamplain, 212 St-Germain. Tél. 723-2455. (1)

A VENDRE : maison neuve, bungalow 6 pièces, terrain avec pelouse entièrement finie, haies. Toute offre sérieuse sera prise en considération. S'adresser à J.-C. Legault, 1496, de la Sapinière, Sacré-Coeur. Tél. 723-7191.

A VENDRE : usine à préparer le bois, située à Bic, près du chemin de fer; bâtisse en blocs de ciment, plancher de ciment et terrain de 150' x 120'. Comprenant 3 moteurs 10, 15 et 20 forces, un planeur modèle X8000A, scie circulaire (rip saw) avec souffleuse. Aussi voitures et autres équipements de moulin. Peut être vendu en bloc ou séparément. S'adresser à case postale 8, Rimouski. Tél. 723-2492. (1)

A VENDRE : maison bungalow 5 pièces plus chambre de bain. Un léger comptant et balance comme loyer. S'adresser à William Malenfant, 14, Dubé. Tél. 723-5137. (1)

A VENDRE : maison à l'ouest de la ville, 1½ étage, garage, entrée 220, revenu de $65 par mois, loué jusqu'au 30 avril 1963. S'adresser à A. Simoneau, 139 St-Germain, apt 6, Rimouski. Tél., après 5 heures, 723-9166. (1)

A VENDRE : maisons neuves 5, 6 ou 7 pièves avec prêts acceptés par la Société Centrale d'Hypothèque et Logement. S'adresser au tél. 723-6826. (1)

A VENDRE : deux maisons, genre bungalow. S'adresser à Roland Lévesque, tél. 723-3772. (1)

MAISON DE CONSTRUCTION RECENTE, située rue Goulet, à Luceville, à vendre ou à louer, à de très bonnes conditions. S'adresser à Me Albert Goulet, notaire à Rimouski. Tél. 723-3485.

A VENDRE : maison, bungalow, Sacré-Coeur, cave et garage chauffés, sous-sol, terrain de 100 x 160, pelouse, arbustes, cause décès. Bonnes conditions. S'adresser à Mme J.-A. Dubé 20, St-Paul. Tél. le jour 723-2537; le soir 723-5882. (1)

Terrains

A VENDRE : terrain 40,000 p.c. (R.N. à P.A.P.); camion Chevrolet 1 tonne, 2 congélateurs en parfaite condition; aussi part de club à vendre. S'adresser aux téls. 723-9589 ou 723-3811. (1A)

AUTOS

A VENDRE : camion "Mercury" 1954, commandé sur 4 roues, dompeuse, cylindre de 8 pouces, 5 tonnes, équipé pour neige : charrue et pelle 45 degrés. S'adresser au tél. 723-2138 ou tél. 200-W, St-Fabien. (2)

AUBAINE — Meubles neufs ou usagés. Vente et service télévision "Electrohome". Vendons et échangeons meubles de toutes sortes. Occasion exceptionnelle de vous procurer de bons meubles à très bon marché, aux Enchères Cherrier, 105, St-Germain. Tél. 723-4373.

A VENDRE : "Hillman" 1961, moteur en bon état. Prix exceptionnellement bas. S'adresser à 73-B, Rouleau, Rimouski. Tél. le jour 723-5580; le soir, 723-2331.

DIVERS

A VENDRE : tapis tressés. S'adresser au tél. 723-5138. (3)

A VENDRE : fournaise de plancher à gaz propane, 35,000 B.T.U., en bonne condition, $40.00; aussi bruleur à l'huile "Quémac", en bon état, $30.00. S'adresser au tél. 723-6334, ou 50 Notre-Dame, Rimouski. (3)

A VENDRE : remorques à deux roues pouvant être attachée en arrière d'une automobile, à l'état neuf. Prix d'aubaine. S'adresser au Magasin Robitaille, 27 St-Laurent, Rimouski. Tél. 723-2615. (3)

A VENDRE A PRIX D'AUBAINE : TV "Westinghouse" 21 pouces; aussi tourne-disques haute-fidélité, cabinet. S'adresser au tél. 723-2569. (3)

A VENDRE : manteau de drap doublé de fourrure; aussi manteau court en fourrure "seal brun", car-coat pour fille, grandeur 12 ans. S'adresser au tél. 723-7677. (3)

ARBRES DE NOEL A VENDRE : pour la douzième année, j'offre des arbres de Noël à vendre. Nous réservons et faisons la livraison à la date désirée. S'adresser à M. Amédée Tremblay, 18, rue Tanguay, Rimouski. Tél. 723-3518. (3)

MACHINERIES A VENDRE A ST-FABIEN. Visible à 25, 6e ave. Tél. 27, St-Fabien. Equipement pour la fabrication de tuyaux de béton, pour travaux d'excavation et transport, pour la fabrication de portes et châssis, accessoires divers pour garage, terrains pour construction domiciliaire ou commerciale.

A VENDRE : pelle à neige pour tracteur de ferme, prix spécial; fournaise usagée au gaz propane, tracteur "Massey-Harris" No 22, avec charrue et poulie; très bonne condition. Lessiveuse et sécheuse "Beatty", 2 mois d'usage. Balance en finance. Repasseuse "Beatty" usagée, réparée à neuf. Aubaine. Marché Gaspésia Enr., Rimouski. Tél. 723-2543. (3)

A LOUER

A LOUER : chambre et pension, endroit tranquille. S'adresser à 89, St-Laurent, St-Robert. Tél. 723-5146. (4)

A LOUER : chambre bien meublée, pour 1 ou 2 jeunes gens. S'adresser au tél. 723-5933. (4)

A LOUER : chambre à prix raisonnable, meublée, chauffée, à 114, St-Laurent. Tél. 723-7122. (4)

A LOUER : chambre et cuisine chauffées, prélarts et draperies fournis. S'adresser au tél. 723-7336 ou 95, 3e rue. (4)

CHAMBRES A LOUER : avec lavabo, eau chaude, chauffée, sortie privée, centre de la ville. S'adresser au tél. 723-3087. (4)

APPARTEMENT CHAUFFE, éclairé, sortie privée, meublé ou non; aussi chambre à louer. S'adresser à 116, Cathédrale, Rimouski. Tél. 723-2543. (4)

ATTENTION — Très belle chambre meublée, chauffée, usage du téléphone, dans le centre des affaires, édifice épreuve du feu. S'adresser à 154, St-Germain, tél. 724-4365, "fille de préférence". (4)

A LOUER : chambre avec lavabo, pour homme de préférence. Située à 3, ave Lepage. S'adresser au tél. 723-6618. (4)

A LOUER : 2 appartements plus chambre de bain. S'adresser au tél. 723-7521. (4)

A LOUER : chambre, système de chauffage, à 23 St-Paul, Rimouski. Tél. 723-2134. (4)

A LOUER : 2 logements de 2 pièces, meublés. Libres immédiatement. Tél. 723- 723-6316 ou 723-6591. (4)

A LOUER : grande chambre meublée; permission de cuisiner. Poêle électrique fourni. Endroit tranquille. S'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (4)

A LOUER : chambre double ou simple, usage du tél. et TV, située près hôpital. S'adresser au tél. 723-8569. (4)

A LOUER : chambre à 36-A Tessier, meublée, chauffée, avec permission de cuisiner, prix raisonnable. S'adresser au tél. 724-4063. (4)

A LOUER : chambre meublée, usage du téléphone, frigidaire, permission de cuisiner. S'adresser à 94, Cathédrale, Rimouski, ou tél. 723-7112. (4)

BUREAU A LOUER : au centre de la ville, chauffé, éclairé, meublé, très moderne, tapis mur à mur, eau chaude, froide, face à l'hôtel St-Germain. S'adresser au tél. 723-3452. (4)

LOGEMENTS

A LOUER : logement meublé ou non, 5 pièces, non chauffé, situé à 76, Tessier. S'adresser au tél. 723-5235. (5)

A LOUER : logement chauffé ou non, propre, au centre de la ville; aussi à vendre, auto "Zéphyr" 1960, 27,000 milles, très propre, cause santé. S'adresser à 343 St-Germain. Tél. 723-2618. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, 2e étage, chauffé. Libre immédiatement. S'adresser à 127, rue St-Pierre, Rimouski. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain. Chauffage central et garage. Libre immédiatement. Tél. 723-3256. (5)

A LOUER : logement 5 pièces plus chambre de bain, situé à 32 Evêché. Libre au mois de décembre. S'adresser au tél. 723-7678.

A LOUER : logements dont un de 5 pièces pour petit commerce de coiffeur ou coiffeuse, chauffé, eau chaude, entrée 220, câble poêle installé. Tél. le jour 723-8176 et le soir 723-8975. (5)

A LOUER : logement 4 pièces plus chambre de bain, situé à Rimouski-Est. S'adresser à 57, St-Joseph. Tél. 723-6234. (5)

LOGEMENT A LOUER : 3 pièces, chauffé, poêle, frigidaire, prélarts et toiles vénitiennes fournis. S'adresser à 125 St-Germain, apt 1. Tél. 723-7342. (5)

A LOUER : logement 6 pièces plus chambre de bain, haut maison, entrée 220, réservoir électrique, prélarts. Libre le 1er nov. Situé près église, couvent, collège. S'adresser à 5, Lasalle, Nazareth. Tél. 723-6221. (5)

A LOUER : appartements de 1, 2 ou 4 pièces, meublées ou non, chauffées, éclairées; aussi chambre et pension. S'adresser à 26, St-Paul. Tél. 723-8179. (5)

A LOUER : 2 logements de 3 pièces et 4 pièces, dont l'un meublé et chauffé. S'adresser à 65-B boul. St-Germain, Rimouski. Tél. 723-9589 ou 723-3811.

A LOUER : logement chauffé. S'adresser à 164, Cathédrale. Tél. 723-2085. (5)

C'EST A V OIR — Grand 5 pièces, plus chambre de bain moderne, près des écoles, entrée 220. Situé à 40, Asselin, St-Robert. S'adresser au tél. 723-7767.

A LOUER : logement 4 pièces, réservoir à eau chaude, prélarts, 2 solariums, garage, -35.00 par mois. S'adresser à 567 St-Germain Est, Rimouski. (5)

A LOUER : logement 5 pièces, chauffé, tuiles, chambre de bain complète, très bien fini. Réduction de la location du premier mois. S'adresser au tél. 723-8976.

A LOUER : logement 6 pièces, 1er étage, plus sous-sol servant de garage, système de chauffage à air chaud, entrée 220, installation laveuse automatique, cour clôturée. $65.00 non chauffé. Décembre gratuit. Situé à 49, boul. Jessop. S'adresser au tél. 723-2790.

A LOUER : logements neufs, 5 pièces plus chambre de bain céramique, bain et douche, contrôle du chauffage pour chaque logement, planchers tuile sur toute leur superficie, cour et jeux pour enfants, prise courant pour auto, service d'autobus. Disponibles immédiatement. S'adresser au propriétaire, à 215, Cathédrale, Rimouski. (5)

ON DEMANDE

Homme ou femme pouvant servir clientèle établie avec les fameux produits Watkins annoncés nationalement. Possibilité de $75 et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire à M. Beaumier, 350, rue St-Roch, Montréal 15, Qué. (6)

JEUNE FILLE DEMANDEE, dans famille d'adultes avec expérience dans travaux ménagers, pas de cuisine ni lavage. Soirées et dimanches libres. Pour informations, s'adresser à 108, Cathédrale. Tél. 723-3219. (6)

HOMME ayant automobile pour la vente. Expérience pas nécessaire. Moyenne $3.00 de l'heure. Ecrivez ou voyez C. Bégin, 75, rue St-Robert, Rimouski-Sud, Qué.

AIDE FAMILIALE DEMANDEE pour famille de Québec. Bonnes conditions de travail. S'adresser à J.-R. Côté, 315 rue St-Olivier, Québec. (6)

AGENTS DEMANDES pour représenter la compagnie FAMILEX dans Mont-Joli, St-Gabriel, St-Charles Garnier, St-Simon, St-Mathieu, St-Eugène. S'adresser à M. Roger Heppell, Nazareth, Rimouski. Tél. 723-7723. (6)

BONNE DEMANDEE : petite famille, centre de Rimouski, devra coucher chez-elle; références demandées. S'adresser, après 6 h. p.m., à 723-6807. (6)

VARIETE

M. Wilfrid Patry ne se tient pas responsable des dettes contractées par son fils, Jean-Claude.

LA MODE CANADIENNE — Spécialité de confection de chapeaux de fourrure. Mme Louis Gagné, 186 Evêché. Tél. 723-7525, Rimouski. (7)

BAS NYLON, première qualité, aux prix de gros. Echantillons gratuits sur demande. LUDO ENR., C.P. 212, Montréal 3. (7)

ATTENTION ! ATTENTION ! Pour la pose de vos tapis mur à mur et réparations, ainsi que l'installation de tentures et portes accordéons, ouvrage garanti. Adressez-vous en toute confiance à Jean-Yves Ross, 85, 1ère rue, Rimouski. Tél. 723-7683. (7)

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT



TUMULTE ET CONFUSION

"Des prodiges paraîtront dans le soleil, la lune et les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans l'angoisse devant l'étrange fracas de la mer et des flots; les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui menace l'univers, car les forces des cieux se mettront en mouvement". Evangile du jour.

"Tous ceux qui vous attendent ne seront point déçus, Seigneur. Montrez-moi vos chemins, enseignez-moi vos sentiers". (Ps. 24, 3-4)

Société Catholique de la Bible

POURQUOI

EMPRUNTER POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE ?

IAC

Remettez-vous-en à nos bons soins. Aucun endosseur exigé. La voiture que vous achetez est notre seule garantie. Service rapide et confidentiel. Renseignez-vous sur notre

PLAN D'ACHAT À TEMPÉRAMENT IAC

REPRESENTANT MEDICAL

pour visiter les MEDECINS, PHARMACIES et HOPITAUX de la région du Bas du Fleuve

Agé de 25 à 38 ans — possédant bonne instruction et solide expérience dans la vente.

Faire demande par écrit en donnant tous les détails sur formation, expérience et état civil. Prière de joindre une photographie récente.

Bon salaire plus commission. Dépenses de voyages payées. Assurance-groupe et plan de pension. Automobile fournie.

S'adresser à : **M. R. BRUNET, Mowatt & Moore Limited 7819 rue St-André, Montréal, Qué.**

Une planification des travaux d'hiver s'impose

Le comité des travaux d'hiver s'est réuni mercredi dernier au Bureau National de Placement de Causapscal. Des représentants de Causapscal, Val-Brillant et Amqui étaient présents.

M. Eugène Frenette, gérant du Bureau National de Placement, prononça une courte allocution sur les buts de la campagne des travaux d'hiver. Il a fait remarquer que l'assistance de tous les membres de la société était nécessaire pour faire un succès de cette campagne, dont le but principal est de procurer du travail à autant de personnes que possible durant la saison morte.

En plus de procurer un revenu à ces personnes, M. Frenette a fait remarquer que l'emploi accéléré durant cette saison contribuait grandement à l'expansion de l'économie générale d'une région.

M. Frenette a ajouté que la planification des travaux d'hiver dans toutes les localités du district serait un premier pas vers un plus grand niveau d'embauchage durant la saison des travaux d'hiver.

Des élections ont été tenues à cette même occasion. M. Roch Rainville, directeur de l'Ecole des Métiers, de Causapscal, a été réélu président. M. le maire d'Amqui, le Dr G.-E. Guérette, représenté par l'échevin Benoit Sinclair, a été élu vice-président; M. Jacques Larocque, publiciste; M. J.-Raymond Leblanc, secrétaire; M. Jules Rinfret, agronome, de Val-Brillant, élu directeur, ainsi que le maire de Causapscal, M. Georges Barriault, qui était représenté par M. Paul-Emile Bellavance. Font également partie du comité comme directeurs, tous les maires et présidents des Chambres de Commerce de la région.

L'an dernier, les travaux d'hiver ont employé 800 personnes dans 15 municipalités de la région et $440,000 de salaires ont été versés.

Satisfaire aux besoins urgents des Canadiens avant d'appliquer la pension obligatoire

Les compagnies d'assurance-vie du Canada soutiennent qu'on devrait satisfaire des besoins plus urgents des Canadiens avant de faire l'expérience d'un programme supplémentaire pour les vieillards en surplus du programme actuel de sécurité de la vieillesse.

Dans sa nouvelle brochure intitulée "Sécurité de la vieillesse — quelques questions et réponses", la Canadian Life Insurance Officers Association se prononce résolument contre de récentes propositions en faveur d'un programme de pension obligatoire, en particulier de celui qui s'inspire du programme américain et qui prévoit des indemnités progressives. Au lieu de cela, dit la C.L.I.O.A., nous devrions accorder "la préséance" dans le domaine du bien-être à la mise en vigueur d'un programme en faveur des personnes qui souffrent d'incapacité permanente et des veuves qui ont des enfants, sans qu'elles aient à subir des enquêtes sur leurs moyens de subsistance.

L'examen des programmes gouvernementaux en faveur des vieillards dont il est fait mention dans la brochure porte sur ce que le Canada et les Etats-Unis font dans ce domaine, sur les nouveaux programmes préconisés au Canada, sur le coût du programme actuel et des programmes suggérés pour les Canadiens et sur les programmes pour les survivants et les invalides.



TOUJOURS A L'AVANT-GARDE DU PROGRES

Les seuls ambulanciers du bas de Québec à avoir le **radio-téléphone** dans leurs ambulances.

CLAUDE OUELLET INC.

RIMOUSKI, Qué. — Tél. : 723-3325

Comité du travail, Ch. de Commerce

Prix des matériaux réduits pour stimuler l'emploi d'hiver



M. André Déom, directeur du personnel à Québec-Téléphone, élu président de la campagne des emplois d'hiver, à Rimouski, et du comité du Travail de la Chambre de Commerce.

Est-ce qu'il ne serait pas possible que les maisons d'affaires qui produisent et vendent des matériaux de construction accordent un escompte spécial durant la période de la campagne des emplois d'hiver pour encourager les travaux de rénovation ou de réparations ?

Voilà la question que se sont posée les membres du comité du travail de la Chambre de Commerce de Rimouski qui se sont réunis, ces jours derniers, sous la présidence de M. Roger Alary, pour commencer les préparatifs en vue du lancement de la campagne des emplois d'hiver dans la région de Rimouski.

Au cours de cette réunion, M. André Déom, directeur du personnel à Québec-Téléphone, a été élu président de la campagne des emplois d'hiver et du Comité du Travail de la Ch. de Commerce. M. Ludovic Duchesne a été élu secrétaire.

Il a été décidé qu'un spécialiste en problèmes du travail soit invité à prononcer des conférences devant les clubs sociaux de Rimouski au cours de la campagne des emplois d'hiver.

Le comité du travail de la Chambre de Commerce de Rimouski se propose de faire une étude pour déterminer les besoins de formation professionnelle en vue de profiter du programme gouvernemental à cet effet.

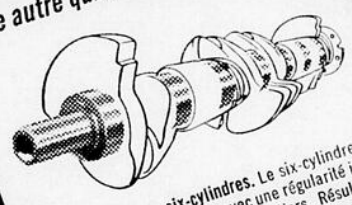
En outre, le comité a amorcé une étude sur le tribunal d'arbitrage pour les causes relatives à l'assurance-chômage.

● La tuberculose cause encore 7 décès par semaine dans notre province. Aidez à faire disparaître la tuberculose. Achetez des timbres de Noël.



QUALITÉ!

Une autre qualité GMC qui rapporte



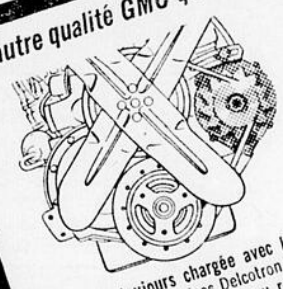
Les sept paliers du six-cylindres. Le six-cylindres en ligne GMC à essence tourne avec une régularité idéale grâce à son vilebrequin à sept paliers. Résultat : il donne un meilleur rendement et dure plus longtemps.

Une autre qualité GMC qui rapporte



Une "charpente" qui résiste à tous les efforts. Les tout nouveaux châssis GMC sont faits pour résister aux plus lourdes charges. Grâce à leurs traverses supplémentaires, ce sont les plus durables.

Une autre qualité GMC qui rapporte



Une batterie toujours chargée avec la génératrice Delcotron. Les génératrices Delcotron GMC chargent même quand le moteur tourne au ralenti. Ainsi, la batterie reste toujours bien chargée.

Celle qui ***RAPPORTE*** *dans tous les camions* ***GMC***

Des robustes pick-up aux géants à double pont arrière, tous les camions GMC possèdent les qualités qui rapportent. Les importants perfectionnements apportés aux châssis, aux moteurs et aux suspensions, garantissent un service plus long que jamais, à frais réduits.

Les CAMIONS DIESELS GMC sont maintenant construits au Canada!

Ces camions, équipés du moteur diesel à 6 cylindres en ligne 71SE, ou du V-6 6V-71, ont établi de nouveaux records d'endurance. Consultez votre concessionnaire GMC à ce sujet.

CHAQUE CAMION GMC PRÉSENTE TOUTES LES QUALITÉS QUI RAPPORTENT!

G-463CF

De ½ à 60 tonnes—fabriqués pour les conditions de travail du Canada

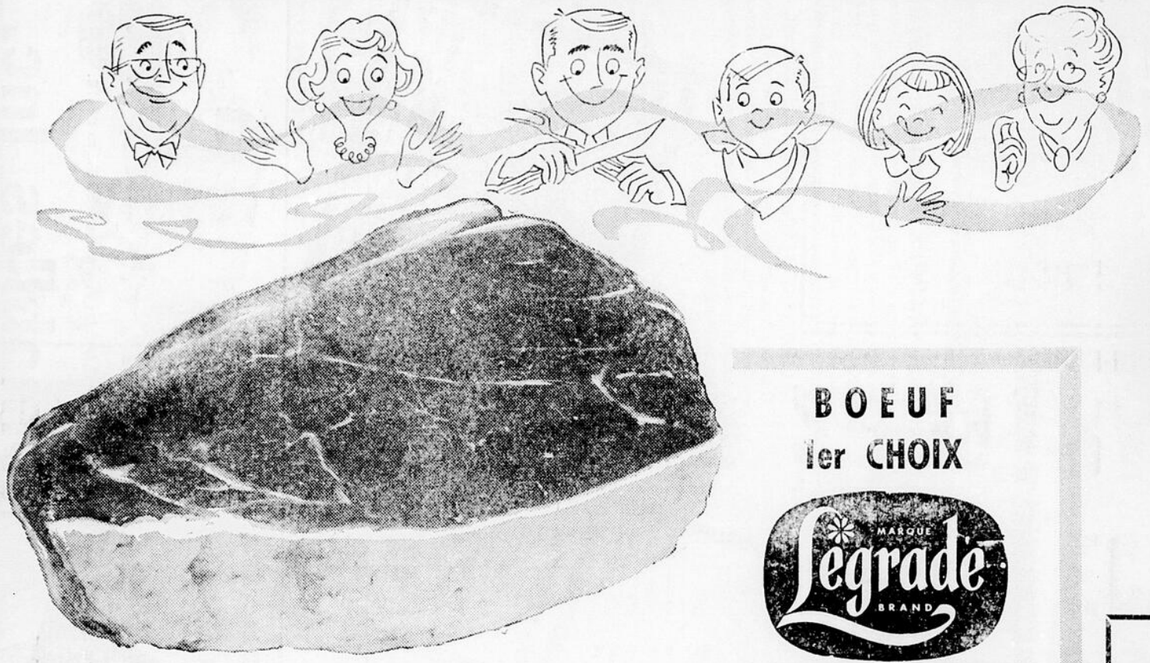


Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir à 8h., au canal 2.

Soucy Automoblles Inc.

145, RUE ST-GERMAIN RIMOUSKI TELEPHONE : 723-7815

Toute la famille se tiendra en bonne FORME



SI VOUS LUI SERVEZ

DES VIANDES DE CHOIX

DURANT NOS JOURS FROIDS DE L'HIVER

BOEUF
1er CHOIX

MARQUE Légrade BRAND

SOUS INSPECTION FEDERALE

BOEUF HACHÉ Lb **.29**

Steak haché Lb **.69**

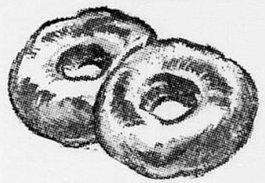
Haut de cotes 2 livres et plus Lb **.39**

Petit os **épaule** 3 LB ET PLUS Idéal pour rôtir Lb **.59**

FOIE de PORC Lb **.35**

MARMELADE
"Good Morning"
"Shirriff"
ORANGES, CITRON, PAMPLEMOUSSES
POT DE 24 ONCES **.49**

BEIGNES



Saveur insurpassable "THERRIAULT"
Prix rég. .40 douz. pour **.29**

MELANGE A GATEAUX
"Duncan Hines"
9 SAVEURS ASSORTIES
3 pour **1.00**

RAISINS
"Jaffa"
Pour tartes ou poudings
15 oz. **.27**

"BALLET"
Nouveau tissu facial
BOITE 350 TISSUS **.25**
PAPIER DE TOILETTE
Couleurs assorties SPECIAL : Emballage 4 Rlx **.43**

WAMPOLE



Idéal pour four

15 oz. .27

32 oz. .53

Couleurs assorties Emballage
SPECIAL : 4 Rlx .43

Produits de KIMBERLY-CLARK fabricants des famuex produits KLEENEX

FOIE de PORC Lb .35

Bacon "Legrade" Paquet ½ lb .39

PRODUITS "PROCTER & GAMBLE"



Format économique Régulier 1.05 pour .89

SPIC & SPAN Format GEANT Rég. .91 .81

DETERGENT LIQUIDE "IVORY"

FORMAT DE 32 ONCES

Rég. 1.21 pour 1.05



Format régulier 2 pour .39

FRUITS et LEGUMES

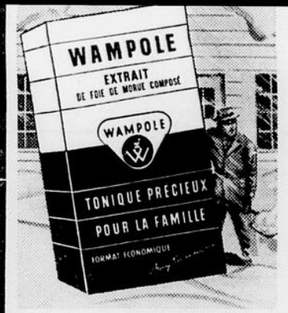
LAITUE CALIFORNIE Ferme et croustillante .19

CELERI CALIFORNIE Tendre et croustiliant .25

ORANGES FLORIDE Grosseur 126 Idéales pour les jus 2 Dz. .69

ECHALOTES Californie Importées 3 Pqts .25

RADIS FRAIS 3 Cello 8 oz. .25



15 oz. 1.19

34 oz. 1.99

SALADE AUX FRUITS "Libby's"

Boite 28 oz. .45

Lait évaporé "Carnation"



7 Boites 6 oz. .51

5 Boites 16 oz. .73

chez ALBERT MICHAUD INC

MAGNIFIQUES BALLONS pour enfants

Valeur rég. .59 .25

AVEC TOUT ACHAT DE 15.00 ET PLUS
Quantité limitée

CIRE LIQUIDE CRYSTAL KLEEN



de "Succès" BOITE DE 32 OZ. 1.09

GARNITURE A TARTES "Smith"

Fraises 20 oz. .49

Framboises 20 oz. .45

Cerises 20 oz. .41

GRANDS SPECIAUX AVANT NOEL!

ALBERT MICHAUD INC

PROFITEZ-EN MAINTENANT

A LA MERCERIE POUR HOMMES

PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Tweed au xteintes assorties avec doublure de curon. Légers et très confortables. Finission impeccable.

PRIX A PARTIR DE : **27.50**

POUR VOUS MESSIEURS ! MAGNIFIQUE CHOIX DE

COMPLETS

Dernier cri dans les teintes les plus variées. Tissus de laine. Veston à devant droit. Revers étroits et poches obliques.

PRIX A PARTIR DE : **47.50**

A LA LINGERIE POUR DAMES

SOULIERS AVEC COURROIES

Pour fillettes : GRANDEURS : 7 à 13 et 1 à 3 **2.95**

CAMISOLES

"LENNARDS"

100% laine pour dames

GRANDEURS : S. M. L. Prix rég. 2.39 **1.79**

A LA FERRONNERIE

PEINTURE

PRODUITS Glidden DE QUALITÉ

FLAT LATEX BLANC **3.69** LE GALLON

AMPOULES

ELECTRIQUES "Westinghouse"

40 et 60 watts **.23** CHACUNE

AU RAYON DES MEUBLES – 2e ETAGE

THOR

UN NOM PRESTIGIEUX

DANS LE DOMAINE DES APPAREILS MENAGERS DEPUIS PLUSIEURS GENERATIONS

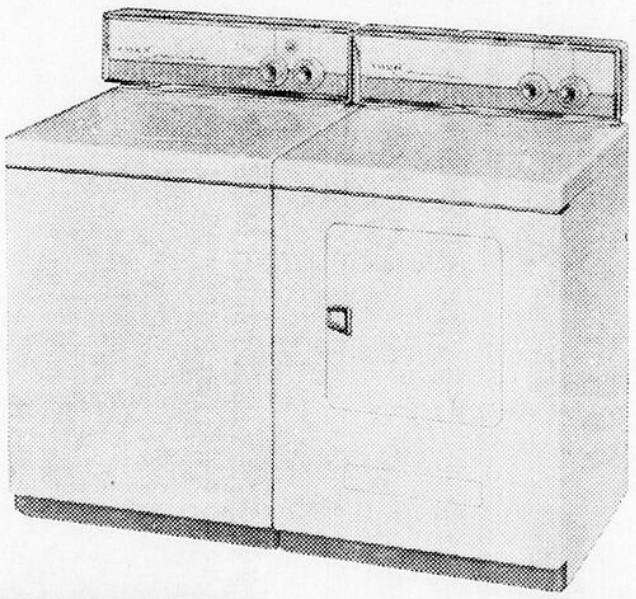
LORSQUE VOUS DESIREZ

UN APPAREIL MENAGER

RECHERCHEZ LA MARQUE

"THOR"

C'EST UNE GARANTIE DE SATISFACTION



VISITEZ notre 2e ETAGE

Thor

La Ch. de Commerce d'Amqui demande, dans un mémoire :

– une école d'agriculture
– centre d'insémination artificielle
– des agronomes et techniciens

La Chambre de Commerce d'Amqui a donné lecture d'un mémoire sur les besoins agricoles de la région à l'occasion de son banquet annuel tenu jeudi soir dernier. Le rapport termine une enquête menée dans la région depuis plus d'un an.

Le mémoire contient des chiffres et statistiques concernant tous les domaines qui touchent directement ou indirectement l'agriculture dans la région. Il mentionne le nombre de fermes, la quantité d'acres en culture, en boisés, la quantité du terrain inculte, la composition de tous ces sols et les moyens pour les améliorer afin d'en tirer le plus grand profit possible.

Le mémoire rappelle qu'il est essentiel pour l'avancement et le développement d'une région agricole que des agronomes qualifiés soient mis à la disposition du public et considérant la situation géographique d'Amqui, appuie fortement l'établissement des quartiers de ces techniciens à Amqui.

En vue de conserver et améliorer l'industrie laitière, la Chambre de Commerce favorise l'établissement d'un centre d'insémination artificielle administré par un personnel compétent. L'établissement de ce centre est nécessité par la rareté de sujets reproducteurs de race pure qui a été constatée durant l'enquête.

S'appuyant sur le fait que le comté de Matapédia est un secteur agricole et forestier, le mémoire fait remarquer que l'établissement d'une école moyenne d'agriculture à Amqui serait un grand pas de fait vers l'amélioration agricole de la région.

Encore d'après le mémoire, l'enquête a révélé que les cultivateurs supportent en presque totalité toutes les améliorations et projets suggérés.

Ste-Florence

2 septembre, Claudette-Lise, enfant de M. et Mme Emile Lepage (Florence Beauchemin). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Lavoie.

3 septembre, M.-Claudine, enfant de M. et Mme Charles Gendron (Sarah-Anne Pellerin). Parrain, M. Gérard Gendron; marraine, Nicole Gendron, frère et soeur de l'enfant.

9 septembre, Marie-Manon, enfant de M. et Mme Yvon Gagnon (Rita Bélanger). Parrain et marraine, M. et Mme Clément Bélanger, grands-parents de l'enfant.

23 septembre, Gilles, enfant de M. et Mme Ernest Gendron (Gertrude Bérubé). Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Levasseur, de Causapscal, oncle et tante de l'enfant.

26 septembre, Gilles, enfant de M. et Mme Louis Roussy (Alice Poitras). Parrain, M. Joseph Perreault; marraine, Mme Marie-Ange Roussy.

6 octobre, Danielle, enfant de M. et Mme Arsène Giasson (Lilas Savoie). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Couture, de Mont-Joli.

6 octobre, Nicole, enfant de M. et Mme Léo Barrest (Anne-Marie Bujold). Parrain, M. Robert Bujold; marraine, Nicole Gallant.

7 octobre, Régis, enfant de M. et Mme Claude Lévesque (Marcelle Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Ouellet, grands-parents de l'enfant.

14 octobre, Marcel-Marie et Jean-François, enfants de M. et Mme Philippe Beaulieu (Françoise Dionne). Parrain et marraine de Marcel-Marie, M. et Mme Maurice Lajoie, oncle et tante, de Causapscal; parrain et marraine de Jean-François, M. et Mme Raoul Beaulieu, oncle et tante.

14 octobre, Marie-Edith-Corinne, enfant de M. et Mme François Lepage (Fernande Bernatchez). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Lepage, oncle et tante, de Rimouski.

21 octobre, Mona et Gina, enfants de M. et Mme Lorenzo Morin (Odile Normand). Parrain et marraine de Mona, M. et Mme Emile Normand, grands-parents de l'enfant; parrain et marraine de Gina, M. François-Xavier Allard; marraine, Mlle Gervaise Normand, tante de l'enfant.

28 octobre, Daniel, enfant de M. et Mme Lucien Morin (Léopoldine Bérubé). Parrain, M. Laurent Morin; marraine, Mlle Colette Morin.

18 octobre, Sylvain, enfant de M. et Mme Léopold Tremblay (Jeanne Larue). Parrain, Charles Pilote; marraine, Antoinette Tremblay.

Nos malades

Prompt rétablissement à M. Joseph Otis, hospitalisé à l'hôpital St-Sacrement, de Québec; M. Jean-Baptiste Roussy et Mme Polydore Litalien, présentement à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski.

Entretien des chemins

A une réunion spéciale du conseil de paroisse, tenue le 21 novembre, le contrat pour l'entretien des chemins, cet hiver, a été confié à M. Benoit Bernier, entrepreneur général.

Ste-Odile

La population de Ste-Odile, pour l'année 1962, se chiffre à 1,781 âmes réparties dans 285 familles.

Baptêmes

27 octobre, Joseph-Yvon, enfant de M. et Mme Raymond Morissette (Carmen Rioux). Parrain et marraine, Charles-Henri Rioux et Gemma Rioux, oncle et tante.

4 novembre, Joseph-Mario, enfant de M. et Mme Yvon Banville. Parrain et marraine, M. et Mme René Proulx.

11 novembre, Joseph-Christian, enfant de M. et Mme Yvon Pettigrew (R. Lepage). Parrain, Oscar Lepage; marraine, Fernande Lepage.

11 novembre, Yvan-Denis, enfant de M. et Mme Marcel Lévesque (Lumina Beaulieu). Parrain, Gilbert Lévesque; marraine, Thérèse Beaulieu.

Mariage

27 octobre, Antonin Harel, fils de M. et Mme Conrad Harel, de St-Germain, et Céline Lepage, fille de M. et Mme Paul Lepage, de Ste-Odile.

6 novembre, Claude Bélanger, 5 ans, fille de M. et Mme Gonzague Bélanger.

A Vendre

OUTILS "PORTER-CABLE"

LIGNE DISCONTINUEE

Escompte 33⅓% Escompte

COMPRENANT :

- SCIES ELECTRIQUES, différentes grandeurs.
- SABLEUSES ELECTRIQUES à courroie. différentes grandeurs.
- VARLOPES ELECTRIQUES.
- "ROUTER" ELECTRIQUE.

SHERWIN-WILLIAMS Co.

284, St-Germain RIMOUSKI Tél. : 723-3890

Quels sont

LES FAITS QUI EXPLIQUENT LES CHIFFRES

à "MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS B de M

Voici un aperçu sommaire en langage ordinaire de la situation de la B de M à la fin de l'année financière, le 31 octobre 1962.

AVOIRS DE LA B de M:

ENCAISSE: La B de M possède des billets de banque dans ses voûtes et de l'argent en dépôt à la Banque du Canada et autres banques pour une valeur de . . . . . $ 520,065,342

CHÈQUES et autres effets en transit—représentent le total net des sommes d'argent expédiées entre les succursales de la Banque et à la B de M par d'autres banques, à la suite d'opérations des clients . . . 112,094,335

PLACEMENTS: La B de M maintient une forte position de liquidité à son actif au moyen de placements en obligations des gouvernements qui peuvent être promptement réalisées. Inscrits aux livres de la Banque à *une valeur d'amortissement*, ces placements s'élèvent à 742,197,080

La B de M a d'autres placements—notamment une liste variée de titres à court terme de première qualité 226,832,563

PRÊTS À DEMANDE: La B de M a des prêts payables sur demande, parfaitement protégés par des valeurs rapidement réalisables. Ces prêts s'élèvent à 218,548,259

RESSOURCES PROMPTEMENT RÉALISABLES: Les ressources ci-dessus couvrent 47.8% de tout ce que la Banque doit au public. Ces avoirs "promptement réalisables" forment un total de $1,819,737,579

PRÊTS: Au cours de l'année, plusieurs millions de dollars ont été prêtés à des entreprises commerciales et industrielles de tous genres; à des cultivateurs, pêcheurs, producteurs de pétrole, mineurs, éleveurs et entrepreneurs forestiers; à des citoyens de toutes les sphères de la vie; aux gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'aux commissions scolaires. Ces prêts s'élèvent à $1,825,682,590

HYPOTHÈQUES assurées en vertu de la loi nationale sur l'habitation, 1954—représentent les avances consenties aux constructeurs de maisons 224,644,086

IMMEUBLES: D'un océan à l'autre, dans les cités, les villes et les villages, la B de M sert ses clients dans 900 bureaux. La valeur des locaux, du mobilier et des accessoires que la Banque possède forme, d'après ses livres, un total de 65,878,133

AUTRES AVOIRS: Ils représentent surtout les obligations des clients pour les engagements que la Banque a pris en leur nom dans leurs transactions commerciales à l'étranger et au pays 79,222,188

TOTAL DES RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS $4,015,164,576

CE QUE DOIT LA B de M:

DÉPÔTS: Bien que les entreprises commerciales et industrielles, les marchands, les cultivateurs et les particuliers intéressés à tous les genres d'affaires aient de fortes sommes en dépôt à la B de M, à peu près la moitié de l'argent déposé à la Banque représente les épargnes de citoyens. L'ensemble des dépôts forme un total de . . $3,712,565,329

AUTRES OBLIGATIONS: Montants divers, représentant surtout les engagements pris par la Banque au nom de ses clients dans leurs transactions commerciales à l'étranger et au pays 90,467,309

TOTAL DE CE QUE LA B de M DOIT À SES DÉPOSANTS ET À D'AUTRES $3,803,032,638

POUR PAYER TOUT CE QU'ELLE DOIT, LA B de M POSSÈDE DES RESSOURCES TOTALES—TEL QU'INDIQUÉ DANS LA SECTION DE GAUCHE—S'ÉLEVANT À $4,015,164,576

CE QUI SIGNIFIE QUE LA B de M POSSÈDE UN EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR SES DETTES DE. . . . . $ 212,131,938

Ce montant de $212,131,938 se compose de l'argent souscrit par les actionnaires et, dans une certaine mesure, des profits qui ont été laissés dans l'entreprise, afin de développer les services et de protéger encore davantage les déposants.

* * *

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

affaires municipales

SEANCE REGULIERE DU CONSEIL
19 novembre 1962

Sont présents : Son Honneur le maire Maurice Tessier, MM. les échevins Victor Lepage, Jean-Médard Dastous, Paul Malenfant, Paul-R. Dufour et Léonidas Lévesque formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

CONSTRUCTION : $617,075

Le rapport de l'inspecteur des bâtiments pour le mois d'octobre 1962 dans lequel on trouve que 54 permis de construction ont été sollicités pour une valeur déclarée de $617,075, comparativement à 38 permis pour une valeur de $159,045 durant le mois correspondant de l'an dernier.

SUBVENTION DE $38,850

S.H. le Maire fait part que la Ville a reçu, il y a quelques jours, une subvention du Gouvernement provincial au montant de $38,850 pour aider à l'aménagement de terrains de stationnement à l'Est et à l'Ouest de l'avenue de la Cathédrale, entre le boulevard Louis St-Laurent, au nord, et la rive du fleuve, au sud.

Entretien de la route 10 en hiver

Lettre du ministère de la Voirie informant la Ville que l'entretien des mêmes chemins que l'hiver dernier, c'est-à-dire la route No 10 dans le territoire de la municipalité, lui sera confié.

Route Rimouski-Cabano

Lettre du ministère de la Voirie accusant réception d'une résolution du Conseil en date du 5 novembre pour solliciter l'amélioration de la route Rimouski-Lac-des-Aigles-Cabano. Le Ministre étudie cette demande et verra ce que le budget dont il dispose lui permettra de faire.

Signalisation aux passages à niveau

Lettre de la Commission des Transports du Canada demandant à la Ville si elle considère le projet de synchroniser les feux de circulation aux modes de protection automatique aux passages à niveau de l'avenue Rouleau et de l'avenue de la Cathédrale.

Il est résolu à l'unanimité de demander à la Commission des Transports du Canada de fournir à la Ville un plan indiquant le système de synchronisation proposé; après quoi, le Conseil prendra la décision qu'il croira la mieux appropriée.

Estimés pour un tunnel

Lettre de la Commission des Transports du Canada demandant à la Ville si elle a des recommandations à apporter à la suite des estimés préliminaires fournis par le CNR pour la construction d'un tunnel sous la voie ferrée, avenue Léonidas.

Il est résolu à l'unanimité d'informer cette Commission que l'ingénieur de la Ville est à préparer les plans et estimés de ce tunnel et qu'aussitôt que le Conseil en aura pris connaissance il lui fera connaître la décision qu'il aura prise.

Juridiction sur le ruisseau Boucher

Lettre du Conseil du Comté de Rimouski à laquelle est inclus copie de son règlement numéro 123 statuant que le cours d'eau Xavier Boucher et ses branches, seront à l'avenir des cours d'eau locaux sous la juridiction et direction exclusive de la Ville de Rimouski pour toute portion de ces cours d'eau traversant son territoire.

Représentant aux loisirs

Il est proposé par l'échevin Paul-R. Dufour, appuyé par l'échevin Jean-Médard Dastous et résolu à l'unanimité que l'échevin Victor Lepage soit désigné pour siéger sur le conseil d'administration des Loisirs St-Germain, à titre de représentant du Conseil de ville de Rimouski.

M. A. Desjardins refuse une offre

Lettre d'Auguste Desjardins refusant l'offre que la Ville lui a faite d'acheter une lisière de terrain en bordure de l'avenue Rouleau, et lui appartenant, pour un prix de $0.15 le pied carré.

32 lampes à mercure

Il est proposé par l'échevin Léonidas Lévesque, appuyé par l'échevin Paul-R. Dufour et résolu à l'unanimité qu'à même les prévisions budgétaires de 1963 un nombre approximatif de 32 lampes à vapeur de mercure soient installées sur les rues Tessier et Ste-Blandine, dans la nouvelle partie annexée de Ste-Odile, dite dépense étant estimée à la somme de $1,090 annuellement plus les frais d'installation au montant de $75.00.

Terrain cédé à la ville

Il est proposé par l'échevin Paul-R. Dufour, appuyé par l'échevin Victor Lepage et résolu à l'unanimité que la Ville de Rimouski accepte de l'Association Sportive de Rimouski Enr., la cession de tous les terrains que cette association possède au nord de la rue St-Germain-Est, ainsi que tous les droits qu'elle a ou pourrait avoir sur les terrains sis au nord sur la batture du fleuve St-Laurent. Cette cession est faite aux conditions suivantes :

1. Que la Ville paie à l'acquit de ladite association une somme de $725.00 à François Dumais et assume pour l'avenir les rentes à échoir sur lesdits terrains;
2. Que la Ville paie également à l'acquit de ladite association les taxes municipales et scolaires dues à la date des présentes, soit une somme de $150.00;
3. Que lesdits terrains ne puissent être utilisés pour autres fins que pour un parc public, terrain d'amusement, centre récréatif ou culturel, ou parc industriel; dans ce dernier cas, les terrains pourront être revendus par la Ville pour un prix nominal.
4. Que la partie des terrains non utilisés comme parc industriel soit aménagée en parc public.

Indications routières en français seulement

Considérant que la population de la ville de Rimouski est de langue française dans une proportion de plus de 99% et que l'infime minorité de langue anglaise parle également le français;

Considérant que la ville de Rimouski se doit d'appuyer entièrement le fait français dans la province de Québec en adoptant des mesures en ce sens à l'intérieur de ses propres limites;

En conséquence, il est proposé par l'échevin Jean-Médard Dastous, appuyé par l'échevin Paul-R. Dufour et résolu à l'unanimité qu'au fur et à mesure que des panneaux de signalisation routière devront être remplacés dans les limites de la ville, ils le soient par des panneaux portant l'indication en langue française seulement.

Assemblée des Voyageurs de Commerce

Tous les membres de la section Est de l'Association des Voyageurs de Commerce du Bas St-Laurent sont convoqués pour leur assemblée régulière mensuelle, qui se tiendra le samedi 1er décembre, au Centre des Loisirs St-Germain, de Rimouski, à 1 heure p.m.

Au cours de cette assemblée, le président Allan Basque présentera aux membres deux intéressants plans de bénéfices que le comité administratif se propose d'ajouter aux avantages qu'ont les voyageurs de commerce de faire partie du mouvement.

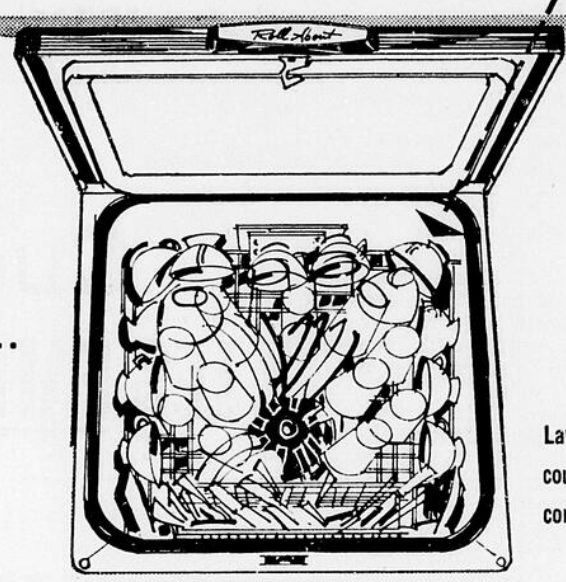
RECRUTEMENT

La date limite pour le recrutement des membres dont les noms figureront dans le prochain bottin, ayant été définitivement fixée au 15 décembre, tous les recruteurs sont priés de faire leur rapport aux responsables de ce comité, soit M. Marcel Poirier pour les membres actifs, et M. Jacques Marchand pour les membres associés.

SOIREE SOCIALE

Les derniers détails de la soirée sociale devant marquer la fin de la campagne de recrutement seront alors terminés et le comité responsable de cette activité sera en mesure de fixer la date de cet événement.

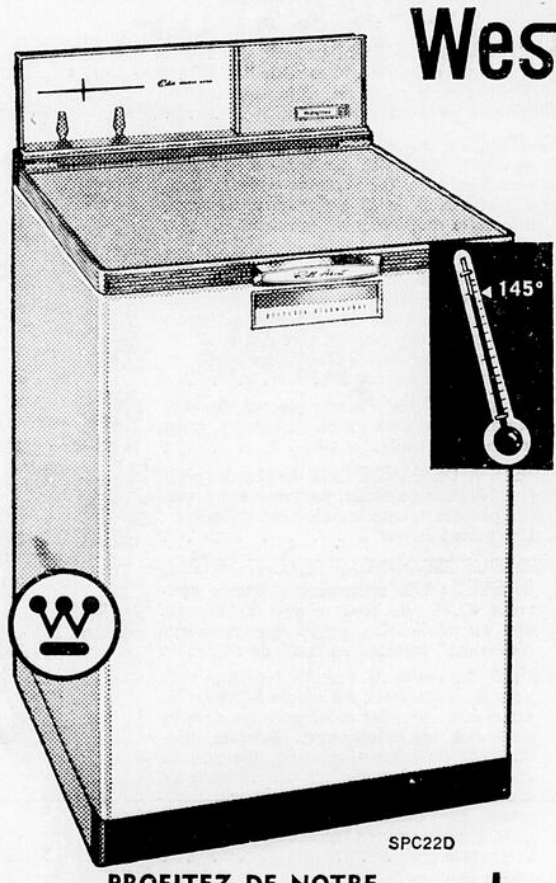
LE CADEAU ELECTRIQUE
le plus pratique que l'on puisse offrir
pour le temps des FETES!
TOUT LE RINÇAGE SE FAIT ICI!



SEULE LA WESTINGHOUSE LAVE CHAQUE PLAT DEUX FOIS... ET FAIT CE NETTOYAGE À 145°!

Lave 13 couverts complets!

LAVEUSE DE VAISSELLE "ROLL ABOUT"
Westinghouse



ELLE SE DÉPLACE! Aussi grande qu'une laveuse encastrée, avec la même capacité et le même rendement.

AUCUNE INSTALLATION! Simplement connecter le boyau au robinet et brancher le cordon sur la prise de courant.

CHAUFFE SON EAU À 145° AVANT DE COMMENCER LE LAVAGE

LE SURCHAUFFEUR D'EAU CHAUDE assure un lavage et un rinçage final avec de l'eau chauffée à 145° . . . Plus l'Eau est Chaude, Plus la Vaisselle est Propre!

Vos mains ne touchent jamais l'eau de la table à la laveuse de vaisselle. La ROLL ABOUT se charge de tout le travail. Parce que la Westinghouse lave chaque plat deux fois, le rinçage à la main n'est pas nécessaire. La Westinghouse chauffe son eau à 145°, lave 2 fois, rince 3 fois et sèche mieux la vaisselle . . . elle se nettoie et se sèche elle-même aussi! Pour plus de sûreté . . . exigez Westinghouse.

ACHETEZ-LA AUJOURD'HUI . . .
EMPLOYEZ-LA CE SOIR

ROLL ABOUT

PROFITEZ DE NOTRE
offre d'essai gratuit
de 7 jours!

Communiquez avec notre bureau
le plus près de chez-vous

La Compagnie de Pouvoir
du Bas St-Laurent

La Légion des Frontiersmen de Mont-Joli



Le Corps impérial des Frontiersmen, Cie H, section 3, de Mont-Joli, a décidé de changer son mouvement pour adhérer à la Légion des Frontiersmen plutôt qu'au Corps impérial des Frontiersmen.

Ce changement a été fait dans le but de ne plus être affilié à Rimouski et de posséder une association plus indépendante

W. Bugeaud meurt des suites d'une bataille entre cinq colosses Gaspésiens

Les conséquences tragiques d'une bataille entre cinq colosses gaspésiens, dont le but était de savoir qui détenait le monopole de la force physique, ont connu leur dénouement à l'enquête du coroner tenue à Chandler en rapport avec la mort de Walter Bugeaud, 26 ans, l'un des belligérants.

Le jury a tenu François Bertrand, âgé de 50 ans, père de onze enfants, criminellement responsable d'avoir causé involontairement la mort de Bugeaud. La bagarre a eu lieu le 14 novembre, jour du scrutin, à Petit-Pabos nord, près de Chandler, mais n'a pas été provoquée par des motifs électoraux.

Le jour des élections, Walter Bugeaud, accompagné de son cousin, Jim, 40 ans, de Ste-Thérèse de Gaspé, et de Louis Bergé, 45 ans, de Petit-Pabos, se rendit à la demeure de M. Henri Couture pour la simple raison de "se mesurer" à Raymond Bourget, 24 ans, un pensionnaire des Couture.

Sur les lieux, on invite Bourget à se défendre. Walter Bugeaud attaque Bourget mais mal lui en prit car quelques instants plus tard il demandait grâce. Son cousin Jim saute à son tour sur Bourget, mais celui-ci réussit à s'en défaire tant bien que mal.

Au même moment, arrive sur les lieux de la rixe François Bertrand qui, reconnaissant les Bugeaud avec lesquels il a déjà eu maille à partir, se porte à la défense de Bourget.

Dans la mêlée, Bertrand frappe Bugeaud avec un morceau de bois mettant ainsi fin à la bagarre. Le lendemain, très mal en point, les deux Bugeaud sont transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, où Walter décédait, mercredi, des suites d'une fracture du crâne.

Bertrand, Bourget et Louis Berger, un témoin oculaire, ont comparu. Bertrand a été tenu criminellement responsable lors que Bourget a été exonéré de tout blâme.

La loi de faillite

Avis de vente par soumissions

Dans l'affaire de la Faillite de :

ANDRE ST-HILAIRE

(Plomberie Chandler Enr.)

CHANDLER, Qué.

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'à JEUDI, le 6 DECEMBRE 1962, pour l'achat des actifs suivants :

ITEM A — Fonds commerce	$1,710.15
ITEM B — Bouilloire à asphalte	400.00
ITEM C — Comptes recevables	2,200.42
ITEM D — Camion Chevrolet 1960, ½ tonne	1,500.00

L'inventaire et la liste des comptes recevables peuvent être examinés au bureau du syndic soussigné.

Le fonds de commerce peut être examiné en s'adressant à M. Gérard Langlois.

Le camion peut être examiné chez Furlong Motors Sales, à Chandler.

Les soumissions devront être faites pour chaque item séparément, et devront être accompagnées d'un dépôt de 10% du montant de la soumission, par chèque certifié.

Rimouski, Qué., ce 22 novembre 1962.

HENRI-A. MARTIN, syndic,
Bureau : 160 Evêché - C. P. 129,
RIMOUSKI, Qué.

ON VOUS EN SOUHAITE
une BONNE...
une VRAIE BONNE...



UNE VRAIE BONNE DOW

AMQUI

Naissances

A M. et Mme Robert Otis (Thérèse Bélanger), de St-Damase, une fille née le 14 novembre.

A M. et Mme Renaud Dufour (Emilia Horth), de Causapscal, une fille née le 16 novembre.

A M. et Mme Benoît Synclair (Thérèse Joncas), d'Amqui, un garçon né le 16 novembre.

A M. et Mme Raoul Dechamplain (Marie-Reine Morin), de Lac-Humqui, un garçon né le 17 novembre.

A M. et Mme Joseph-Marie Lapierre (Marielle Plourde), de Causapscal, une fille née le 17 novembre.

A M. et Mme André Carrier (Hélène Cormier), de Ste-Marguerite, une fille née le 18 novembre.

A M. et Mme Roland Castonguay (Anita Landry), de Lac-au-Saumon, une fille née le 19 novembre.

A M. et Mme Donat Morin (Marie-Rose Lapointe), de St-Tharcisius, un garçon né le 19 novembre.

A M. et Mme Léonard Durette (Noëlla Gosselin), de Ste-Marguerite, un garçon né le 20 novembre.

A M. et Mme Lucien Chenel (Irène Roy), d'Amqui, une fille née le 20 novembre.

A M. et Mme Roméo Michaud (Cécile Boucher), de Sayabec, un garçon né le 20 novembre.

St-Jean de Dieu

Décès

Le 8 octobre, est décédé M. Joseph Sirois, 48 ans, époux de dame Simone Ouellet.

Le 12 octobre, est décédé M. Théophile Rioux, 86 ans, époux de feu Marie-Anne Labrie.

Cercles de Fermières

Mme Jos.-M. Drapeau, du Cercle des Fermières de cette paroisse, nous communique le classement des cercles de la région qui ont présenté des exhibits lors de l'exposition agricole du comté de Rivière-du-Loup, tenue à l'Isle-Verte, en août dernier. Le cercle de St-Jean de Dieu s'est classé premier. Viennent ensuite les cercles de Cacouna, St-Antonin, Rivière-du-Loup, Isle-Verte et Trois-Pistoles.

Naissance

A l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 21 novembre, est née Marie-Jacqueline-Sylvie, enfant de M. et Mme Maurice Lepage (Alexandra Bernier), de Ste-Blandine. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Couture, oncle et tante de l'enfant.

St-Anaclet

Cercle des Fermières

Le 8 novembre, se tenait, à la salle du collège, la journée d'étude des Cercles de Fermières du comté de Rimouski. Il y avait une belle assistance. Aux élections ont été nommées: Mmes René St-Laurent, présidente; Ls-Isidore Banville, secrétaire; Edmond Duchesne, vice-présidente; Aurèle Proulx, bibliothécaire; Mmes Alcide Fournier, Marcel Ruest et Alfred Beaupré, conseillères.

MM. Anselme et Léandre Routhier et Philippe Deland, travaillant à Port-Cartier, étaient en congé dans leur famille.

M. Raymond-M. Deland, étudiant au collège de Matane, était de passage dans sa famille à l'occasion de la Toussaint.

M. Victorin Deland, employé de Québecair, à l'aéroport de Dorval, Montréal, était également de passage dans sa famille.

CLINIQUE DU PIED

BURDOFF

NE SOUFFREZ PLUS

SOIGNEZ VOS PIEDS

maintenant à Rimouski, une fois par mois, un véritable spécialiste du pied sera à la disposition du public

Monsieur Adrien Burgdofer

Spécialiste, Franco-Suisse de haute réputation

sera, LES 6 et 7 DECEMBRE, à

l'hôtel St-Louis, de Rimouski,

suite 18, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Ne soyez plus esclave de vos pieds, retrouvez le plaisir de la marche. Donnez à vos pieds les soins qu'ils méritent.

Consultez GRATUITEMENT, SANS OBLIGATION, Monsieur Adrien Burgdofer, qui vous aidera à résoudre tous vos problèmes de mal aux pieds. Il sera accompagné de Mademoiselle Monique Morin, pédicure diplômée, qui vous donnera tous les soins et traitements dont vous aurez besoin.

NE SOUFFREZ PLUS DE VOS PIEDS, quand on a mal aux pieds, on a mal partout !

Maman, amenez-nous vos enfants, pour un examen gratuit, protégez leur avenir.

A PIEDS SAINS, CORPS SAIN

Aucun rendez-vous nécessaire.

Aubaines des fêtes



Verreault LIMITÉE

RIMOUSKI

MANTEAUX DE FILLETTE

Un assortiment des plus complets de nouveaux manteaux pour fillettes, garnis de riche fourrure, doublure entière, chamois au dos, bleu, vert, beige, brun rouge. Valant régulièrement **$24.95.**

Tailles de 7 à 14X ans.

16.99

UTILISEZ NOTRE PLAN FACILE "MISE DE COTE"

COUPE-VENT "ESQUIMAU"

Pratiques "jackets" en véritable peluche 100% nylon, capuchon avec fourrure, beige, bleu, rouge, brique.

Tailles de 7 à 14X ans.

$24.50





COUPE-VENT "THERMOS"

Le coupe-vent idéal pour vos garçons. 100% nylon "Thermos", de confection Croydon, capuchon détachable, vert, bleu, gris. Valant régulièrement **$22.50.**

Tailles 6 à 18 ans.

$13.99

PROMOTION INDUSTRIELLE

VASTE PROGRAMME d'expansion industrielle

Extrait de l'allocution de l'hon. George Hees, ministre du Commerce, au banquet d'ouverture du deuxième congrès des affaires canadiennes de l'Université Laval, au Château Frontenac, Québec, le mardi 20 novembre 1962.

Nous devons compter de plus en plus sur les industries manufacturières.

Programme d'expansion industrielle

"Le gouvernement fédéral est parfaitement conscient du besoin de stimuler l'expansion industrielle et il a mis en oeuvre un vaste programme destiné à aider l'industrie à s'adapter aux conditions nouvelles et à imprimer un nouvel élan à notre essor industriel.

Conseil de Productivité

Dans le domaine de la production et de la vente en général, nous avons établi le Conseil national de la productivité comme moyen d'encourager l'industrie à adopter les méthodes les plus propres à accroître son efficacité et de lui permettre de soutenir plus avantageusement la concurrence. Pour accroître la productivité, un immense travail d'éducation s'impose au Canada.

Recherche industrielle

Au problème général de l'efficacité dans la production se rattache étroitement la question de la technologie et de la recherche industrielle. De plus en plus de nos jours la victoire dans la lutte pour les marchés depend de la faculté des industries d'appliquer au commerce les découvertes de la science.

Afin d'insuffler une nouvelle vitalité dans ce domaine de toute première importance, le gouvernement a élargi son programme d'aide directe à l'industrie.

Je me permets de signaler de façon spéciale la nouvelle disposition permettant aux sociétés de déduire 150 p. 100 de l'augmentation de leurs frais de recherche industrielle dans le calcul de leur revenu imposable.

Formation professionnelle

On a aussi reconnu l'importance d'une main-d'oeuvre industrielle spécialisée en faisant une plus large part aux programmes de formation professionnelle y compris le programme d'aide fédérale à l'expansion des écoles techniques.

Fonds nécessaires

Pour être véritablement efficace, un programme d'expansion industrielle doit pourvoir aux fonds nécessaires. Au nombre des mesures adoptées en vue de combler les lacunes dans ce domaine, je me permets de mentionner la garantie de prêts bancaires aux petites entreprises et l'extension du champ d'activité de la Banque d'expansion industrielle.

Stimulants fiscaux

Le gouvernement a voulu par certaines mesures se servir de concessions fiscales comme stimulants de l'essor industriel. Ainsi la dépréciation accélérée employée afin d'encourager la réalisation de nouveaux genres de produits dans les régions de main-d'oeuvre excédentaire et au Canada en général.

Produit étranger

A cause de notre situation exceptionnelle, parce que nous sommes un pays en pleine croissance économique entouré de pays plus évolués et plus puissants dans le domaine industriel, une telle attitude n'est pas admissible. Par suite de nos vieilles habitudes d'achat et de la disponibilité de tous les genres de marchandises étrangères présentées à grand renfort de publicité, nous sommes trop souvent enclins à accepter le produit étranger même s'il est possible de nous approvisionner à aussi bon compte au Canada.

L'industrie secondaire

Dans le cas de l'industrie secondaire, je crois personnellement que nous pouvons accomplir de grands progrès en nous occupant davantage des marchés d'exportation. Les fabricants qui trouvent difficile de vendre sur le marché local sont trop tentés de conclure qu'ils ont encore moins les moyens de réussir sur les marchés étrangers où ils ont à surmonter les nombreux obstacles des droits douaniers, de la distance, des habitudes peu connues des acheteurs, et ainsi de suite."

Facteurs de localisation des industries dans les villes

Causerie de M. Valmore Gratton à une journée d'étude de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

"Théoriquement, l'emplacement idéal d'une fabrique dépend des facteurs suivants :

a) **Accessibilité de la matière première** nécessaire à la production ou possibilité de l'acheminer vers l'usine de transformation au plus bas prix compatible avec les marges du coût de revient;

b) **Proximité d'un grand marché de consommation** afin de limiter les frais de distribution aux marges normales de la concurrence. De toute évidence, la distance peut varier suivant la nature du produit, le volume des expéditions ou encore la présence d'une voie de navigation;

c) **La disponibilité sur place d'une main-d'oeuvre** compétente, souple et paisible;

d) **L'incidence des taxes et autres dépenses accessoires** susceptibles d'influencer la décision d'un conseil d'administration.

Une question de concurrence entre forcément en jeu dans le choix d'un emplacement. Puis, il faut bien se rappeler que des considérations d'ordre géographique, géophysique, commercial et social concourent à créer un équilibre des forces économiques dans un endroit donné. Les éléments de structure caractérisant une région par rapport à une autre présentent des traits essentiellement différents malgré des similitudes apparentes ou des ressources communes. En principe, il n'existe pas de critère général ni de normes fixes applicables sans discernement à la prospection industrielle en tout lieu.

Notre époque est caractérisée par l'extrême mobilité des courants de commerce, de sorte que le commissaire urbain doit se renseigner sur le marché potentiel des produits récents, des méthodes de transformation nouvelles, de l'utilisation grandissante de certaines ressources.

La province de Québec offre un champ fertile à l'initiative privée à cause des richesses convoitées qu'elle renferme. En effet, les matières premières les plus utiles à l'industrie de l'avenir comme le fer, le titane, le cuivre, le zinc, le lithium et l'amiante se trouvent concentrées, ici même, à l'intérieur de ce vaste territoire espacé de l'Arctique aux frontières des Etats-Unis, puis de l'est à l'ouest à partir de l'Atlantique jusqu'à la ligne de démarcation qui nous sépare de l'Ontario.

La prospection industrielle n'est donc pas limitée aux produits accessoires mais dépend surtout de l'exploration et des découvertes minérales, ainsi que des sous-produits si importants du traitement métallifère. Dans une économie fondée sur des avantages naturels se juxtapose une position géographique exceptionnelle dans l'axe de gravitation des courants modernes.

Théoriquement, **l'industrie établie dans une petite ville doit concourir à produire l'équilibre des forces humaines et matérielles,** c'est-à-dire :

1) **Employer la main-d'oeuvre** disponible jusqu'à la limite marginale;

2) Dans des occupations compatibles avec les aptitudes et la formation professionnelle de la population locale;

3) Donc offrir **un élément de diversité** suffisamment étendu pour permettre un choix judicieux des emplois;

4) **Production des denrées correspondant à des besoins** normaux et constants de façon à procurer un maximum de stabilité dans le milieu ambiant, en évitant le chômage saisonnier;

5) **Payer des salaires raisonnables** pour maintenir le niveau de vie à un palier satisfaisant dont le commerce local dépend;

6) Incorporer dans le traitement du personnel des avantages sociaux visant à assurer la sécurité du travailleur;

7) Réintégrer dans l'entreprise une part des profits permettant d'accroître le débit de la fabrication d'une manière correspondant à l'accroissement de la main-d'oeuvre et la faculté de consommation collective;

8) **Fournir à l'administration municipale le maximum de revenus** avec un minimum de concessions et de privilèges;

9) Contribuer à créer un climat social fondé sur **l'harmonie des relations humaines,** la quiétude mentale, **la stabilité économique** et la sécurité pour tous".

SCHEFFERVILLE a surgi de la terre inculte



La ville de Schefferville se trouve au coeur de la péninsule du Labrador, à 320 milles au nord du port de Sept-Iles. Sise à 54°49' de latitude nord et à 66°50' de longitude ouest, entre les lacs Knob et Pearce dans la province de Québec, elle est le centre de la région minière présentement en exploitation. Elle est aussi le siège épiscopal de Son Ex. Mgr Lionel Scheffer dont elle porte le nom.

La construction de la ville débutait tard en 1953 mais ce n'est qu'au printemps de 1954, après que le chemin de fer du Quebec North Shore and Labrador Railway eut été terminé, que les travaux furent entrepris sur une grande échelle.

La ville fut incorporée en 1955 en vertu de la Loi sur l'organisation municipale des villages miniers. Depuis lors, un maire et quatre conseillers qui relèvent directement du gouvernement de la province de Québec en assument l'administration.

HABITATIONS

Le quartier résidentiel de la ville compte maintenant environ 650 habitations familiales permanentes, réalisées en douze modèles différents à partir du bungalow à l'habitation à quatre logements. De plus, un parc de roulottes a été aménagé qui en contient présentement environ soixante-quinze.

Les maisons ont été construites pour résister aux grandes rigueurs de l'hiver. Toutes ont un sous-sol, et leur extérieur de bardeaux d'amiante et de parement de bois coloriés donnent aux rues légèrement incurvées un agréable cachet. Celles-ci, bordées de trottoirs de béton, sont déjà aux deux tiers pavées, et un peu partout l'on trouve jardins, pelouses et arbustes.

Au centre de la ville se dressent maintenant trois églises et trois écoles modernes. Les églises catholique, anglicane et unie desservent le culte, tandis que deux écoles catholiques et une école protestante pourvoient à l'instruction des nombreux enfants.

Le quartier des affaires comporte une banque, un cinéma, un hôtel, des restaurants, des stations-service et des magasins-épiceries. Plusieurs boutiques de marchand de journaux, de coiffeur, de bijoutier et autres sont groupées dans un édifice commercial. Un hôtel de ville, un poste de pompiers et un bureau fédéral des postes sont aussi situés dans ce secteur.

Deux médecins et un hôpital moderne de 40 lits sont à la disposition de la population pour ce qui est des soins médicaux.

Communications

Compte tenu de l'éloignement de l'endroit, les moyens de communication y sont supérieurs à ceux de bien des villes de même importance. N'importe qui peut obtenir un appareil téléphonique relié à un central téléphonique automatique, et il est aussi facile de placer un appel interurbain de Schefferville que de Montréal.

Les compagnies d'aviation relient quotidiennement Schefferville aux autres centres. La Hollinger Ungava Transport dessert Sept-Iles et Mont-Joli pour le personnel et le fret de la compagnie.

Le train de passagers du Quebec North Shore and Labrador Railway s'y rend de Sept-Iles deux fois par semaine. Le trajet de 360 milles prend environ douze heures.

Récréation

Un centre récréatif construit par la compagnie au centre de la ville offre jeux et divertissements à toute la population de la région. Les trois pistes de place artificielle du curling-rink, les quatre allées de quilles et la piscine aux dimensions olympiques en sont les principales attractions. Parmi les autres sports d'intérieur, on compte le volley ball, les poids et haltères et le badminton. Pendant les mois d'hiver il y a aussi le hockey et le patinage sur les patinoires attenant au centre récréatif.

Un poste de radio privé, non commercial et bilingue, diffuse les nouvelles mondiales et nationales, ainsi qu'au moyen de bandes magnétiques les programmes de radio les plus populaires.

Environ 5,000 personnes habitent maintenant Schefferville. Cette ville qui a surgi d'une terre inculte en l'espace de sept ans, est moderne en tout point. Il y a loin d'ici à la traditionnelle ville minière, terne et dépourvue de tout confort moderne.

Evaluation	$16,013,130
Budget de la ville	$275,000
Population	5,000
Habitations (IOC)	584
Maisons d'affaires	26
Ecoles	3
Classes	40

Lacasse-Lemay



M. et Mme Gaston Lacasse (Solange Lemay) dont le mariage a été bénit, le 20 octobre, en l'église de St-Yves.

Ils sont le fils et la fille de MM. et Mmes Gérard Lacasse, de Rimouski, et Georges Lemay, de Rimouski-Est.

La réception a été donnée à l'hôtel Manoir Normandie.

De retour de voyage à Sherbrooke et sur la Côte Nord, les nouveaux époux résident à Rimouski.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

Proulx-Lupien

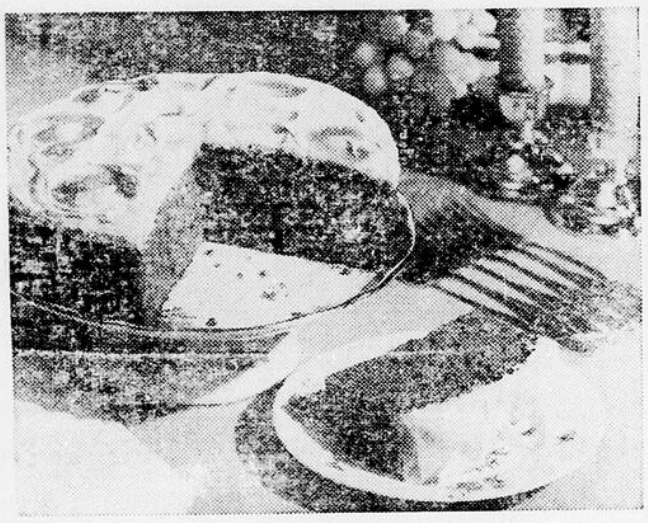


M. Ludovic Proulx, fils de Mme Vve Josué Proulx, et Mlle Jacqueline Lupien, fille de M. et Mme Willie Lupien, dont le mariage a été célébré en l'église Notre-Dame de l'Assomption, à Ste-Thérèse de Blainville, le 6 octobre.

La réception a été donnée à l'hôtel L'Aiglon, à Ste-Rose.

A leur retour de voyage, les nouveaux époux résideront à Ste-Thérèse de Blainville.

Recettes variées de GATEAUX et POUDINGS



Quand un gâteau devient-il autre chose qu'un gâteau ? A cette époque des aliments expéditifs, la réponse est "quand il devient un pouding" — ou un autre dessert de fantaisie qui, à l'origine, était un pratique paquet de mélange à gâteau, mais qui a été transformé en cours de route.

Les nouvelles additions à la famille des délicieux mélanges à gâteaux, qui ont supplanté l'ancienne façon de faire des gâteaux, sont trois nouvelles saveurs provenant de recettes traditionnelles transmises de génération en génération par les ménagères canadiennes.

Voici quelques recettes basées sur ces mélanges à gâteaux traditionnels, pour élargir votre "collection" de desserts :

POUDINGS NOIX ET CARAMEL A LA VAPEUR AVEC SAUCE-VANILLE CHAUDE

Préparez la pâte avec ½ tasse d'eau (au lieu de ¾ de tasse). Emplir de petits bols de pyrex à moitié. Couvrir et attacher solidement. Placer sur une grille au fond d'un chaudron et verser de l'eau bouillante dans le chaudron, jusqu'au niveau du milieu des moules. Cuire à la vapeur pendant 40 minutes. Démouler et servir avec sauce à la vanille chaude.

GATEAU NOIX ET CARAMEL AVEC CREME FOUETTEE AUX BANANES

Servir des pointes ou des carrés de gâteau noix et caramel garnis de crème fouettée sucrée à laquelle des tranches de bananes ont été ajoutées.

POUDINGS CHOCOLAT-PACANES A LA VAPEUR AVEC SAUCE GUIMAUVE A LA MENTHE

Préparer la pâte avec ½ tasse d'eau (au lieu de ¾ de tasse). Emplir de petits bols de pyrex à moitié. Couvrir et attacher solidement. Placer sur une grille au fond d'un chaudron et verser de l'eau bouillante dans le chaudron, jusqu'au niveau du milieu des moules. Cuire à la vapeur pendant 40 minutes. Démouler et servir avec sauce guimauve à la menthe (colorée vert pâle). Donne 5 portions.

DESSERT DE FLORIDE

Servir des pointes de gâteau orange-coco garnies de crème fouettée aux fruits (ajouter des cubes d'oranges fraîches ou des sections de mandarines en conserve à la crème fouettée).

St-Germain

Baptêmes

5 novembre, Joseph-Marc-André, enfant de M. et Mme Ghislain Gagné (Blanche-Rita Couturier), de Ste-Blandine. Parrain et marraine, Emilien et Gabrielle Couturier, frère et soeur de l'enfant.

11 novembre, Marie-France, enfant de M. et Mme Roland Joubert (Raymonde Michaud). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lévesque.

12 novembre, Joseph-Yves-Gino, enfant de M. et Mme Maurice Rioux (Imelda Hamilton). Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Talbot.

Sépulture

Dame Hilda Sillen, épouse de M. Camille Gagnon, de Rimouski, décédée à l'âge de 49 ans.

Mariages

Jean-Rves Jean, fils de M. et Mme Alexis Jean, de St-Robert, et Denise Pelletier, fille de feu Ovila Pelletier et de dame Marie-Ange Gagnon, de Ste-Paule.

Berthier Imbault, fils de M. et Mme Emile Imbault, de Baie-Trinité, et Juliette Dumont, de Rimouski, fille de feu Alphonse Dumont et de dame Maria Hudon, de St-Arsène.

Décès

Mme Charles Gagné, née Amélia Longchamp, décédée à l'âge de 76 ans. Elle était la mère des Rév. Srs M. de St-Adrien, M.-des-Neiges, M. de St-Hubert, des Rév. Soeurs du St-Rosaire.

St-Robert

Baptêmes

4 novembre, Mario-Marcel, enfant de M. et Mme Léo Veilleux (Rita Boutot). Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Boutot, oncle et tante de l'enfant.

10 novembre, Lisette-Diane, fille de M. et Mme Maurice Labbé (Jeannine Alain). Parrain et marraine, Robert Alain et Mlle Camille Labbé, oncle et soeur de l'enfant.

11 novembre, Lise-France, enfant de M. et Mme Elzéar Roy (Emilia Lebel). Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Lebel, oncle et tante.

11 novembre, Guy, enfant de M. et Mme Lucien Plourde (Rita Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Joseph Plourde, oncle et tante.

Quarante-Heures

Dimanche prochain aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures. Belle occasion de venir rendre visite à Celui qui est là et qui nous attend.

Clinique pour bébés

Une clinique pour bébés aura lieu le jeudi 22 novembre, de 2 à 3 heures.

Vente des bancs

Les bancs non payés seront vendus le 2 décembre.

On compte actuellement 5,471 âmes réparties en 1,100 familles, dont 4,366 communiants, dans la paroisse St-Robert.

N.-D. du S.-Coeur

Sépulture

6 novembre, M. Ernest Rousseau, époux de dame Alice Dumais. Il était âgé de 89 ans et 4 mois.

Baptêmes

11 novembre, Marie-Louise, enfant de M. et Mme Georges Poirier (Fernande Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Jacob Lavoie, grands-parents.

11 novembre, Marie-Monique-Rita, enfant de M. et Mme Robert Emond (Monique Dionne). Parrain et marraine, M. et Mme André Bouchard.

A VENDRE

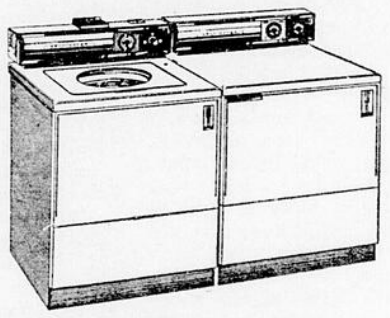
SALON DE COIFFURE

Très bon chiffre d'affaires
Très bonne clientèle
très bon poste
au Centre de Rimouski
Ecrire en adressant à :

Case postale 110
Département 300
RIMOUSKI

GAGNEZ

CET ENSEMBLE LESSIVEUSE ET SÉCHEUSE EN PARTICIPANT AU CONCOURS



Kelvinator

"SUPÉRIORITÉ ÉPROUVÉE"

Vous pouvez gagner cet ensemble lessiveuse sécheuse, en répondant consciencieusement à la question suivante:
"Pour combien d'années les pièces du mécanisme d'entraînement d'une lessiveuse Kelvinator sont-elles garanties?"

APPORTEZ - NOUS VOTRE LAVAGE

Quelle est l'efficacité des lessiveuses et sécheuses Kelvinator? Vous désirez le savoir avant d'acheter, n'est-ce pas? Apportez-nous votre lavage au magasin, et obtenez une démonstration gratuite. Celle-ci vous convaincra de la SUPÉRIORITÉ ÉPROUVÉE de Kelvinator. (Pour rendez-vous, sans attente inutile, téléphonez à obtenez vos formules de participation au concours chez:)

MEUBLES RIOUX LTEE

288 St-Germain RIMOUSKI Tél. 724-4144

PLAN "MISE DE COTE" POUR LES FETES
ARRANGEMENTS FLORAUX
POUR NAISSANCES
CHOIX DE TRES BELLES CHANDELLES DECORATIVES POUR VOS TABLES A L'OCCASION DES FETES
SERVICE DE DECORATION A DOMICILE ET COMMERCIALE

Au Salon des Fleurs Enr.
MME J.-D'ARC BEAULIEU PROP
4 AVE ROULEAU
RIMOUSKI
Tél. 723-9228

MEMBRE DE
L'ASSOCIATION FTD
Expédition de fleurs
au pays et dans le monde entier.



La broderie tricolore "Fleurs sauvages" confère une allure exclusive à ce nouveau sharkskin d'Arnel "Prospector" dans une création Vali de Josef Inc., pour l'été et les villégiatures 1963.

Le nouveau sharkskin pimpant ne se froisse pas dans les valises, résiste aux souillures, se lave facilement et exige un simple coup de fer assurant ainsi plus de loisirs pendant les vacances sous les cieux ensoleillés.

Nazareth

Statistiques

La paroisse compte, actuellement, 2,274 âmes, 439 familles et 1,846 communiants.

Baptêmes

28 octobre, Liette, enfant de M. et Mme Lucien Dubé ,Marie-Marthe Voyer). Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Dubé, cousins.

4 novembre, François, enfant de M. et Mme Désiré Fournier (Edith Rousseau). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fournier, grands-parents.

18 novembre, Lynda, enfant de M. et Mme Patrice Charest (Denise Lagacé). Parrain et marraine, Roland Lagacé, oncle, et Mlle Colombe Canuel.

18 novembre, Guylaine, enfant de M. et Mme Jean Pineault (Jeannine Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Ouellet, grands-parents.

18 novembre, Johanne, enfant de M. et Mme Jean-Marc Côté (Aline Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Dubé, oncle et tante.

St-Yves

Statistiques

La visite paroissiale est terminée et la population de la paroisse se chiffre actuellement à 1,827 âmes réparties en 364 familles. On compte 1,411 communiants et 416 non-communiants.

Baptêmes

28 octobre, Marie-Ghislaine-France, enfant de M. et Mme Jean-Guy Bourgoin (Murielle St-Laurent). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Paul Marcotte, oncle et tante.

4 novembre, Marie-Guylaine-Brigitte, enfant de M. et Mme Claude Roy (Yvette Lafrance). Parrain et marraine, M. et Mme Guy Lizotte, oncle et tante.

4 novembre, Marie-Hélène-Renée, enfant de M. et Mme Fernando Boulay (Winefred Raiche). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Guy Boulay, oncle et tante.

9 novembre, J.-Ghislain-Jean-François, enfant de M. et Mme Léo Chouinard (Rita Othot). Parrain et marraine, M. et Mme Ghislain Grégoire, oncle et tante.

Retraite paroissiale

Dimanche prochain, 25 novembre, débutera la grande retraite paroissiale annuelle, prêchée par le Rév. Père Télesphore Roy, missionnaire du Sacré-Coeur. La première semaine sera prêchée pour les couples mariés, puis la semaine suivante sera pour les garçons et les filles.

Journée antialcoolique

Dimanche dernier, 18 novembre, c'était la journée antialcoolique qui remporta un beau succès. M. l'abbé Pierre Bélanger, aumônier diocésain, prêcha à toutes les messes. Il y eut Heure Sainte, le soir.

Un représentant du conseil diocésain, M. Emmanuel Rioux, de Ste-Agnès, était le conférencier invité. On remarquait aussi des représentants d'autres cercles : St-Anaclet, Pointe-au-Père, etc. Il y eut belle assistance au grand ralliement, le soir. Des certificats de 10 et de 15 ans furent remis aux méritants de l'endroit. Il y eut aussi initiation de nouveaux membres.

St-Pie X

Statistiques

On compte actuellement 2,460 âmes réparties en 480 familles. Il y a 1,920 communiants, 45 familles habitent la campagne et 435 la ville. Il y a 763 enfants qui vont aux écoles.

Baptêmes

4 novembre, Marie-Judith-Geneviève, enfant de M. et Mme Marcel Gauvin (Pierrette Côté). Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Gauvin, oncle et tante.

18 novembre, Marie-Josée, enfant de M. et Mme Philippe Thériault (Anita Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Roland Lévesque, oncle et tante.

18 novembre, Joseph-Roger-Pierre, enfant de M. et Mme Jean-Pierre Deschênes (Marie-Paule Gagnon). Parrain et marraine, M. et Mme Joël Soulard, oncle et tante.

18 novembre, Marie-Josée-Ida-Mariette, enfant du Dr Benoit Michaud et de Mme Michaud (Pauline Bouchard). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Bouchard, oncle et tante.

Naissance

Guylaine, enfant de M. et Mme Jean Pineau (Jeannine Ouellet), née le 15 novembre, baptisée le 18, en l'église de Nazareth, par M. l'abbé J.-Guy Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Ouellet, grands-parents; porteuse, Mme Aldéi Fillion, tante de l'enfant.

le coeur vers le bonheur

Mon grand bébé de mari...

Q. Je suis mariée à un homme à qui je n'aurais pas grand-chose à reprocher en somme si ce n'était la façon qu'il a de se comporter, que je qualifierais presque d'infantilisme, quand il souffre de maux communs à l'humanité entière, tels que maux de dents, d'oreilles, de tête, etc. On dirait alors que la vie s'immobilise et que l'attention de chacun est sollicitée pour s'apitoyer devant les ravages de la douleur. Devrais-je manifester une certaine froideur devant tant d'éclat ou continuer d'éponger le front de mon grand bébé de mari ?

GERVAISE

R. "Il faut enseigner l'orgueil à sa douleur" a dit ce grand bonhomme qu'était Shakespeare... Au risque de me faire fustiger par les lecteurs de ce courrier, il est reconnu, qu'en général l'homme est plus inapte que la femme à la douleur. Et, quand un homme est malade, chez lui tout prend des proportions, tant dans ses appréhensions que dans la manifestation de ses craintes.

"Il faut tirer le ridicule avec grâce"... Au prochain malaise de votre mari, le plus sérieusement du monde, proposez-lui de le mettre au lit, de prendre sa température, de lui apporter bouillottes et flanelles, d'appeler le médecin, etc. Une fine raillerie "est l'épreuve de l'amour-propre"...

Mais je badine, continuez d'être bonne, compréhensive et indulgente, "l'amour est l'histoire de la vie des femmes"..

S'agit-il d'une injustice ?

Q. J'ai 14 ans et je suis en 8e scientifique. Or, le mois dernier, notre institutrice a donné un concours de mathématique pour lequel j'ai obtenu 100%. Malheureusement, quelques-unes de mes compagnes furent moins bien partagées et, sur leurs instances, notre institutrice décida de reprendre le concours en question. Pour moi, le résultat ne fut guère heureux puisque je n'obtins tout juste que 60%. Ce fut le seul résultat qui compta et qui apparut sur mon bulletin. Ai-je raison de croire qu'il y a là injustice ? Dois-je parler ou me taire ?

PAULE

R. "Ne jugez pas avant d'avoir entendu les deux parties"... et vous imaginez bien que vous ne me faites pas la tâche facile...

A tout événement, je pense que vous avez le droit de soumettre "respectueusement" votre point de vue à votre institutrice. Soit que vous le fassiez vous-même si "vous vous sentez en pleine possession de vos moyens et capable de maîtriser vos réactions", soit que vous fassiez intervenir votre mère.

Vous pourriez peut-être suggérer qu'on prenne la moyenne des deux concours, ça me semblerait une solution équitable.

Il importe également que des élèves, face à un échec, ne prennent pas pour acquit qu'avec des larmes ou des représentations plus ou moins valables il est facile de circonvenir le professeur.

Je vous conseille également d'en toucher un mot à la directrice de votre école qui saura sûrement intervenir dans l'intérêt du bien commun.

A 13 ans, suis-je trop jeune pour aimer ?

Q. J'ai 13 ans et durant les dernières vacances, j'ai fait la connaissance d'un garçon de 15 ans pour qui j'éprouve beaucoup d'amitié. Mais voilà, ma mère prétend que nos rencontres peuvent devenir dangereuses. Moi, je dis que non, car mon ami est bien trop gêné et jamais il ne penserait à "ça". Il est en 6e année et je suis en 8e scientifique. Ma mère est-elle trop sévère ? Puis-je patiner avec lui comme avec un bon camarade ? Suis-je trop jeune pour aimer les garçons et serait-il préférable de prier mon ami de cesser de nous voir ?

UNE JEUNE FILLE DESESPEREE

R. "L'abandon fait le larron"... ça veut dire que si votre maman se dégageait de ses responsabilités et vous laissait décider de ce qui vous convient ou ne vous convient pas il y aurait grand danger, vu votre inexpérience, que vous vous placiez dans des occasions qui pourraient user vos forces de résistance et aboutir aux conséquences les plus funestes.

Vous êtes déjà femme dans votre corps, mais votre esprit ne se développe pas au même rythme que votre corps et ce n'est pas avant quelques années qu'il acquerra la maturité voulue pour juger convenablement de la ligne de conduite à tenir dans toutes les circonstances. Il en est exactement de même pour votre jeune camarade et "il n'y a pas sur la terre d'homme juste qui fasse le bien sans jamais pécher"... Le jeune garçon dont vous parlez est bon, je n'en doute pas, mais n'abusez pas de ses forces de résistance, elles pourraient s'user...

Je m'étonne qu'étant en 8e scientifique, vous vous soyez entichée d'un garçon qui est en 6e année seulement. Il me semble que vos intérêts peuvent difficilement être les mêmes. De quoi vous entretient-il qui puisse retenir votre attention ?

Votre mère n'est pas trop sévère, elle est simplement sage de vouloir vous protéger contre les autres et contre vous-même. Vous êtes définitivement trop jeune pour "aimer" les garçons, au sens véritable du mot aimer, mais, à l'occasion, rien ne vous empêche de causer avec eux, de patiner avec eux, à la condition toujours que vous les traitiez comme de bons copains et de bons camarades, mais jamais comme des amoureux. Il faut surtout que vous ne preniez rien trop au sérieux et que vous considériez votre maman comme la plus sage et la plus prudente.

PENSIONS POUR JEUNES FILLES

Q. Pouvez-vous me dire s'il y a à Mont-Joli un foyer pour pensionner les jeunes filles qui travaillent à l'extérieur ? Y en a-t-il à Rimouski également ?

INDECISE

R. Il n'y a pas que je sache de foyers pour jeunes filles à Rimouski et à Mont-Joli. Pour obtenir les informations voulues concernant une pension respectable et honnête, je vous suggère cependant de vous adresser à la cure de l'un ou l'autre endroit où vous désirez travailler. Bonne chance !

COURS DE PUERICULTURE

Q. Voudriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour suivre un cours de puériculture et obtenir les renseignements relatifs à ce cours ?

UNE QUI VOUS LIT
TOUTES LES SEMAINES

R. Je vous remercie pour votre aimable appréciation. Pour être admise à suivre un cours de puériculture, il faut d'abord que vous ayez fait votre 9e année générale, que vous soyez âgée de 17 ou 18 ans, que vous ayez l'amour des enfants et une bonne santé, il va sans dire. La durée du cours est de 15 à 18 mois et je sais deux institutions où on le donne : Crèche d'Youville, St-Laurent, Montréal, et Crèche St-Vincent de Paul, Québec. Pour tous renseignements, adressez-vous à : l'Association des Gardes-Bébés du Québec, 5705, Côte de Liesse, St-Laurent, Montréal.

Confiez vos problèmes à
LE COEUR VERS LE BONHEUR,
C. P. 110 - RIMOUSKI

CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

CJN Rose-des-Charmilles
Institut Familial, Rimouski
4 EXCURSIONS AUX PLANTES

Dimanche, le 28 octobre, les Jeunes Naturalistes tiennent leur réunion mensuelle sous la présidence de M. l'abbé R. Voisine, aumônier. Après le mot de bienvenue, la soirée débute par la prière des Jeunes Naturalistes; puis la secrétaire donne le compte rendu de nos activités. Dès la mi-septembre, un service de 10 membres s'organisait et le conseil se formait de : présidente, Louise Dumais; vice-présidente, Liliane St-Pierre; officières, Hélène Degarie, Louisette Bernard; secrétaire, Claire Gagné.

De plus, le cercle inscrivait près de 120 membres.

Nous notons déjà 4 excursions : une au parc du Séminaire, deux au jardin botanique de la Maison mère et une à la terre St-Joseph. Leur but était de connaître les plantes et les arbres de notre milieu. C'est indispensable à une vraie culture!

Et pour mieux nous aider à acquérir cette connaissance, un concours d'identification de feuilles d'arbres a été lancé. Soixante-cinq élèves y ont pris part et les 45 qui ont obtenu 100% auront l'avantage de visiter le Musée du Séminaire. Un autre concours sera lancé dans le but de "faire connaissance" avec nos amis les oiseaux, thème d'étude des C.J.N. pour l'année. Toutes sont invitées à y participer.

Marcelle Poirier nous donne la lecture du message que notre directeur régional, M. Lucien Roy, a adressé à tous les Jeunes Naturalistes par la voie de l'Echo du Bas Saint-Laurent.

Nous tenons à remercier M. Jean-Paul Legaré, directeur de ce journal, qui nous donne un abonnement gratuit et publie, chaque semaine, le compte rendu des activités des C.J.N. de la région.

La nature a un charme puissant sur l'adolescente. Fabienne Van Roy, dans son livre "Toi, qui deviens femme déjà", nous le dit par expérience.

La lecture, agrémentée de projections de paysages de la région, est propre à nous émouvoir et à nous faire dire "que c'est beau, chez nous!"

Andrée Côté chante pour nous "Les Lois du Naturaliste", de M. l'abbé Marcel Gauthier, et toute l'assemblée est invitée à s'unir à elle.

Les élèves de 11e année ont vu dans une excursion les arbres de Rimouski. Jeanne-Mance Dufour nous les décrit au point de vue beauté et science.

Savez-vous au juste ce que c'est qu'un Cercle de Jeunes Naturalistes? Les membres du service le disent dans une saynète.

Un jeu qui consiste à identifier des feuilles d'arbres aide nos connaissances en botanique. Le prix a été mérité par Nicole Poirier.

Notre vice-présidente nous dévoile le programme de l'exposition de mai et nous invite à y participer afin de mériter le grand trophée.

M. l'aumônier, dans son mot de la fin, nous souhaite le trophée, mais surtout la faveur d'apprécier la belle nature, afin d'en louer l'Auteur.

Claire Gagné,
secrétaire.

Le folklore à l'école de Rimouski-Est

Au programme des activités scolaires à Rimouski-Est, sous l'instigation du principal, M. Jean-Guy Chénard et en collaboration avec le personnel enseignant religieux, un mouvement folklorique a été organisé pour les filles et les garçons.

Mlle Huguette Ross est responsable de l'enseignement folklorique et donne un cours par semaine, dans le but de rompre les jeunes à cet art qui donne de l'assurance, de la souplesse et de l'élégance et les habitue aux rencontres en camarades.

Etude des oiseaux au CJN Flore des Monts, de S.-Anne-des-Mts

En montagne

"La nature est là qui t'invite et qui t'aime... (Lamartine). Les élèves des 10e et 11e années veulent répondre à cette invitation. Ainsi, jeudi, le 11 octobre, 34 élèves se groupent dans la cour. "Chante, jeune naturaliste... pars mieux connaître la nature...", chante-t-on à plein coeur et en route vers **la montagne à glaise,** but de notre excursion. Identifier des arbres et des feuilles, contempler le paysage qui s'étend à nos pieds et admirer la diversité des couleurs de l'automne, tel est notre objectif.

Les groupes se séparent et, au travail! Tout va bien, quand... qu'est-ce? Une goutte, deux gouttes... mais oui! il pleut... Dame pluie nous oblige à retourner avant l'heure prévue... Dommage! Toutefois nous avons une bonne cueillette de feuilles et d'écorce qui serviront pour les "activités dirigées".

Mercredi, 17 octobre, dans la salle de notre école, se tenait, sous la distinguée présidence de Mère Supérieure, Marie-de-la-Passion, notre première réunion de l'année 1962-63. Les élèves du 11e degré en firent les frais.

"Si j'étais petit oiseau, j'aurais bien de la chance...". Ce chant terminé, nous entendons : "généralités sur les oiseaux", tirées du livre : au monde passionnant des oiseaux, de J. Berliz. Une comparaison entre l'hirondelle et l'avions nous démontre la différence entre les inventions des hommes et l'oeuvre de Dieu. En général, la vie caractérise la création de Dieu et nous concluons : Dieu est vivant. Il est la source de toute vie. Un quiz sur le chardonneret jaune nous permet ensuite d'exploiter deux belles pages de Claude Mélançon dans "Charmants voisins".

Un autre chant : "Concert d'oiseaux" et nous sommes captivées par une conversation entre un pinson chanteur et une hirondelle, personnifiés par Françoise Lepage et Georgette Samson. Des détails sur le premier de ces oiseaux nous aideront à le reconnaître à l'avenir.

Mère Supérieure nous invite à respecter les beautés de la nature. "Vous ne devez pas vous contenter de la théorie, mais passer à la pratique, nous dit-elle; à l'occasion, inviter à la protection des oiseaux ceux qui les détruisent; au respect des arbres, ceux qui en cassent les branches.

Yolande L'Italien,
secrétaire

● **Soyez prudent en tout temps, au volant comme dans la marche, surtout au cours de la semaine de la sécurité routière, du 1er au 7 décembre.**

Sur les routes du monde

par Maria Augusta Trapp

Maria Augusta Trapp nous envoûte de nouveau par le récit de ses voyages, au travers le monde, avec sa famille devenue peu à peu l'une des plus célèbres dans l'histoire musicale.

Son opinion sur les Etats-Unis a une valeur de témoignage. "L'Amérique authentique, écrit-elle, n'est pas le clinquant des réclames au néon; c'est un véritable état d'esprit, une générosité spontanée pleine de chaleur, bien tassée, débordante".

Mais ce qui caractérise surtout la famille Trapp c'est son souci de chanter pour élever les hommes vers une meilleure compréhension mutuelle. A ce sujet l'action bienfaisante accomplie par ces grands artistes apparaît comme l'une des belles choses du monde moderne.

La famille Trapp sur les routes du monde est en vente dans toutes les bonnes librairies et à Fides, 25 est, rue St-Jacques, au prix de $2.50.

A LOUER
LOCAL POUR BUREAU

Environ 825 pieds de plancher. Divisions complétées pour 3 bureaux. Dans édifice H.-G. Lepage. Grande voûte à l'épreuve du feu. Disponible au début de 1963. Conviendrait pour bureau de notaire, avocat ou comptables licenciés. Ecrire à :

Case postale 110
Département T-500
Rimouski, Qué.



VOUS VOULEZ ÉQUILIBRER VOTRE BUDGET?

Discutez votre problème d'argent avec le préposé aux prêts de Niagara Finance. Il est là pour vous aider. En moins d'une journée, habituellement, vous pouvez emprunter jusqu'à $2,500. N'oubliez pas que vous êtes toujours bien accueilli chez Niagara.

PRÊTS NIAGARA
NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
La plus importante compagnie canadienne de prêts aux consommateurs.

166, rue St-Germain, tél. 723-2275
R. Lavigne, gérant
Succursales à Rivière-du-Loup, Matane, Amqui, Sept-Iles et Baie-Comeau

Société d'Entreprise de Crédit Inc.
Institution de prêts hypothécaires

- Prêts sur maisons résidentielles et de rapport
- Centres d'achats - Motels - Edifices commerciaux
- Terrains - Prêts temporaires de construction
- Achats de portefeuilles - Prêts sur hypothèques existantes

Brochures explicatives à votre disposition

24, Ave. Cathédrale, RIMOUSKI. Tél. 723-9239

MONTREAL — QUEBEC — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
CHICOUTIMI — RIMOUSKI

POUR AIDER LES MISSIONS:
– AUMONES
– RENTES VIAGERES
– LEGS TESTAMENTAIRES

Adresse :
M. L'ABBE ROBERT MICHAUD
Directeur de la Propagation de la Foi
Grand Séminaire, Rimouski

A VENDRE
Stock de lingerie
DAMES et ENFANTS
Léger dépôt. Conditions très faciles
Tél. : 724-4144
Rimouski

Logements à louer

Logements de 2, 4, 5, 6 et 7 pièces, chauffés. Peinture fraîche.
Un mois de loyer gratuit pour un an de location
Tél. 723-3201 ou 723-7450

ARGENT A PRETER

EN PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUE

- Aucun frais d'inspection à payer
- Vous recevrez le montant que vous demandez

Consultez

FERNAND HEPPELL
ST-ANACLET — Tél. : 723-2815

ARGENT A PRÊTER

PREMIERES ET DEUXIEMES HYPOTHEQUES
$1,600 à $100,000

Nous vous procurons l'argent nécessaire pour
ACHETER - BATIR ou AMELIORER
VOTRE PROPRIETE OU COMMERCE
ET POUR CONSOLIDER VOS DETTES

Nous sommes fiers de pouvoir vous obtenir des prêts de
Municipal Mortgage Corp. Ltd.
ET
Spiro Mortgage Corp. Ltd.

Références: Des clients satisfaits dans toutes les villes ou régions de la province de Québec

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ
il nous fera plaisir de vous rencontrer sans aucune obligation.
Prêts protégés par une assurance-vie

Clément Labbé
RIMOUSKI — Tél.: 723-5196
65, Boulevard St-Germain — C. P. 183

La fluoration de l'eau diminuerait la carie dentaire de 60%

L'Association Médicale du Canada, l'Association Dentaire et l'Association de Santé Publique, l'Organisation Mondiale de Santé des Nations Unies et les médecins hygiénistes sont favorables à la fluoration de l'eau.

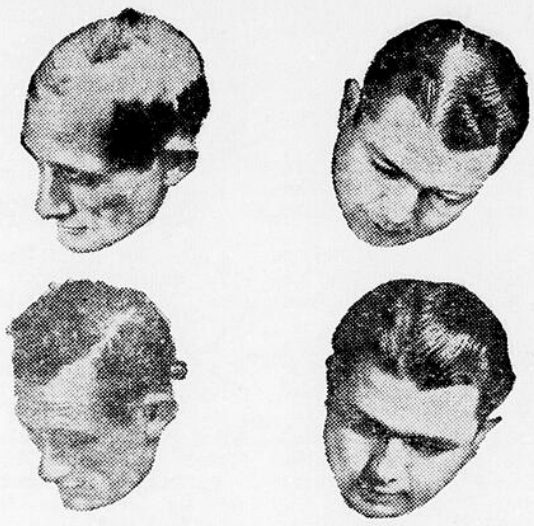
Et pourtant, il y a encore des gens qui parlent de la fluoration comme s'il s'agissait d'une conspiration d'êtres malfaisants déterminés à empoisonner la population.

Comment peut-on les convaincre que leurs craintes sont sans fondement et qu'ils ont été mal informés et induits en erreur ? Au cours de son assemblée de 1962, l'Association Dentaire du Canada, agissant en accord avec les recommandations de son Conseil de recherche, a renouvelé son approbation de la fluoration des eaux d'aqueduc.

Elle a déclaré que la carie dentaire "qui affecte la grande majorité de la population canadienne, est considérée comme l'un des principaux problèmes de santé de notre époque".

La Ligue Canadienne de Santé signale que seulement un tiers de la population de la métropole de Toronto reçoit des soins dentaires et pourtant ceux-ci s'élèvent à $17 millions par an. La fluoration diminuerait le taux de la carie dentaire d'environ 60% et ne coûterait approximativement que 12 sous par personne et par an.

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE



EN 12 MOIS **EN 3 MOIS**

Le spécialiste en science capillaire sera ici lundi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont.—Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Rimouski, lundi le 3 décembre, à l'hôtel Manoir National.

Le spécialiste en science capillaire, M. P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 12.00 et 8.00 P.M.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider ?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie ? "Non !" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale", disparaissent habituellement si soignés à temps !

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaison, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Robert à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucun frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numéro de la chambre de M. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous; venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.



EN VENTE CHEZ NOS DÉPOSITAIRES AUTORISÉS

LA RONDE DES VILLES

MATANE

Travaux au port

Au port de Matane, depuis quelques jours, on est à reconstruire une partie du brise-lames situé du côté Est, à l'entrée du port. Le gouvernement fédéral doit dépenser plus de $300,000 à cette fin.

AMQUI

Subvention pour travaux d'hiver

Le ministère des Affaires Municipales a fait parvenir à la ville un chèque de $40,656.33, soit la part de 90% que les gouvernements s'étaient engagés à payer sur les salaires comme encouragement aux travaux d'hiver.

BAIE-COMEAU

Semaine des vocations

Mgr Yves Belzile, p.d., v.g., représentant l'évêque du diocèse, a procédé aux cérémonies d'ouverture d'une exposition de vocation, à l'école McCormick, de Baie-Comeau.

Le Jeune Commerce fait un placement

Un montant de $100 a été investi dans la Société Générale de Financement, par la Jeune Chambre de Baie-Comeau-Hauterive.

Les pionniers seront fêtés

Dès que l'ameublement de l'hôtel de ville sera installé, les autorités municipales fêteront les pionniers de la ville, fondée depuis 25 ans. Chacun des pionniers recevra un souvenir.

RIV.-DU-LOUP

Ecole secondaire

Le président de la Commission scolaire, M. Marc Bélanger, a annoncé que la construction de la future école secondaire régionale débutera en février prochain. Il s'agit d'une école de 33 classes qui sera dotée d'une salle de récréation, d'un gymnase, d'un cafétéria, d'un laboratoire, d'une bibliothèque et d'une chapelle.

SEPT-ILES

Institut technologique

Les travaux d'excavation et de construction de l'institut technologique, de Sept-Iles, débuteront en mars 1963. Il sera situé à l'intérieur du carré formé par les avenues Radisson, La Vérendrye, Dollard et Massé.

Nouveau centre d'achats

Berthel Holding Corporation a accordé le contrat de construction d'un centre commercial à Sept-Iles à la firme locale Construction Cunial Inc.

Le centre sera situé sur l'avenue Laure, portera le nom de Centre d'Achats Boulevard et sera exploité par une entreprise locale.

Nouveau cénotaphe

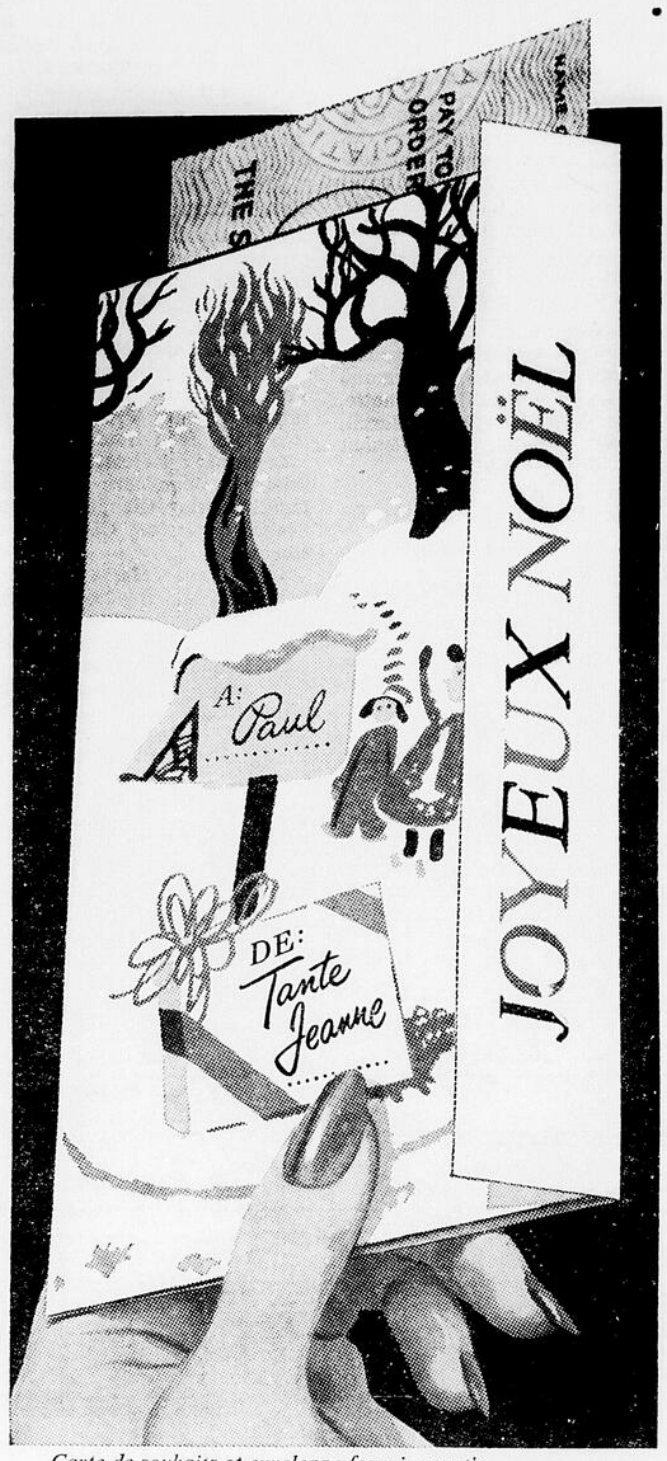
Un nouveau cénotaphe avec une inscription bilingue a été acquis pour la fête du souvenir. Il est situé en face de l'édifice de la Légion Royale Canadienne, rue Mgr Blanche.

$273,000 en travaux d'hiver

Au conseil de ville, on a approuvé un programme de travaux d'hiver au montant de $273,000, comprenant des constructions de trottoirs, d'égout, d'aqueduc, d'éclairage et de confection de rues.

MONUMENTS

GRANIT et MARBRE
Louis-Georges Rousseau
ATELIER :
400 St-Germain Tél. 723-2678
RESIDENCE :
42 St-Valérien Tél. 723-6138
RIMOUSKI, P. Q.



Carte de souhaits et enveloppe fournies gratis avec chaque Mandat

Le cadeau de Noël qui plaît infailliblement!

Un cadeau en argent est toujours apprécié! Pour vous éviter le casse-tête des cadeaux à faire, offrez des MANDATS DE LA BANQUE ROYALE. Non seulement vous aurez ainsi la certitude que le ou la destinataire pourra choisir exactement le cadeau qui lui plaît—en quelque lieu que ce soit, au Canada ou à l'étranger—mais aussi, de cette façon, vous simplifierez d'autant votre liste d'achats. N'importe quelle succursale de la Banque Royale vous fournira des mandats au montant exact que vous demanderez, présentés chacun dans une carte de souhaits gaiement décorée.

BANQUE ROYALE

NOS ENFANTS



Institut de Marine

INSIGNE D'EFFICACITE

A ceux qui ont conservé la note de succès dans chacune des matières d'examen, qui ont conservé au moins 9/10 des cotes en conduite et travail aux études et qui n'ont pas perdu plus de 4 points pour la discipline marine dans le laps de temps accordé par les autorités.

1ère navigation
Marc Duguay, Gaston Daneau, Laurent Duchesne, Raymond Duchesne, Raynald Frenette, Mario Langevin, Claude Marcil, Charles Pouliot, J.-Clément Ruel, Armand Mailhot.

2e navigation
Yvon Hovington, Clarence Savoie.

1ère mécanique
Guy Leclerc, Pierre Duberger, Guy Lévesque.

2e mécanique
Deny Corbeil, Jacques Mondy.

3e mécanique
Joseph Friolet, Claude Simard.

1ère radiocommunication
Gérald English, Rodrigue Rioux.

Résultats aux examens intrasemestriels de novembre

En 1ère Navigation, Raymond Duchesne, 1er avec 87%.

En 1ère Mécanique, Guy Leclerc, 1er avec 79.1%.

En 1ère Radiocommunication, Rodrigue Rioux, 1er avec 82.7%.

En 2e Navigation, Clarence Savoie, 1er avec 86.9%.

1n 2e Mécanique, Deny Corbeil, 1er avec 84.6%.

En 2e Radiocommunication, Edmond Paradis, 1er avec 84%.

En 3e Mécanique marine, Joseph Friolet, 1er avec 84.3%.

Ecole Sacré-Coeur

7e année A : Frère Clément, titulaire. Raymond Doucet, Roland Thériault, Jacques Ouellet. Progrès : Gaétan Turcotte, Laurent Tremblay.

7e année B : Frère Paul-Emile, titulaire. Jacques Bélanger, Réginald Clavet, Jean Pineault. Progrès : Jean Bouillon, Jean-Claude Lepage.

7e année C: M. Gaston Proulx, titulaire. Marcel Bernier, Bernard Brisson, Claude Saindon. Progrès : Gérard Bouillon, Claude Saindon.

7e année accélérée : Mlle Cécile Fraser, titulaire. Pierre Voyer, Christine Bellavance, Jocelyne Boucher. Progrès : Christian Côté, Jean Houle.

6e année : Réjean Proulx, titulaire. Jean-Marc Garneau, Langis Boulay, Claude Lévesque. Progrès : Gaston Côté, Nelson Moreau.

6e, 5e année, classe auxiliaire: titulaire, M. Raymond Dubé. Nelson Dubé, Jacques Thériault, Richard Dubé. Progrès : Claude Labrie, Rodrigue Dionne.

5e année accélérée : titulaire, Mlle Françoise Proulx. Alain Gosselin, Lise Goulet, André Belzile. Progrès : Louis Marmen, Carol Hins.

5e, 4e année : titulaire, Mlle Edith Lepage. Richard Proulx, Claude Pineault, Michel Leblond. Progrès : Claude Pineault, Mario Proulx.

5e année B : titulaire, R. F. Achille. Mme Ernest Boulanger, suppléante (en octobre). Jean-Marc Gagnon, Michel Bélanger, Claude Labrecque. Progrès : Jean-Claude Dallaire, Pierre Beaulieu.

4e année : titulaire, Mlle Béatrice Boulanger. Clermont Ouellet, Jacques Lavoie, Daniel Lepage. Progrès : Marcel Ross, Gilbert Desrosiers.

3e année : Mlle Mireille Bernier, titulaire. Bruno Roy, Carol Martin, Bernard Vézina. Progrès : Raymond Palasse, Claude St-Pierre.

2e année : Mlle Clotilde Pineau, titulaire. Jean Lamarre, Richard Garneau, Denis Gendreau. Progrès : Réal Marmen, Michel Côté.

1ère année : Mlle Marcelle Tardif, titulaire. Jacques St-Pierre, Denis Roy, Jean Ouellet. Progrès : Gilles Morissette, Marcellin Lévesque.

Ecole N.-D.-des-Neiges Trois-Pistoles

Concours de la Toussaint

11e sciences-mathématiques : Rénald Bélanger, Gaston Dumont, Yvan Rioux, Aubin Rousseau, Laval Lavoie.

11e sciences-lettres : Rénald Dumont, Jacques Morin, Roger Desrosiers, Martin Bérubé, Raynald Bérubé.

10e sciences-mathématiques : Pierre Belzile, Pierre-Paul Côté, Jacques Beaulieu, Ronald Gaudreau, Hervé Lebel.

10e commerciale : Conrad Beaulieu, Viateur Rioux, Fabricien Charest, Nelson Gagné, Bertin Bérubé.

9e scientifique : Jocelyn Bérubé, Mario Rioux, Donald D'Amours, André Rioux, Gaétan Caron.

9e générale A : Yves-Marie Rioux, Donat Lévesque, Fernand Jolin, Donald Malenfant, Claude Beaulieu.

9e générale B : Jeannel D'Amours, Bernard Pelletier, Pierre-Damien D'Amours, Denis Grandmaison, Jean-Marie Skelling.

8e scientifique : Gilles Rioux, André Denis, Raymond Jean, André Chénard, Donald Caron.

8e classique : Rémi Martin, Denis Leblond, Pierre Charron, Jacques Larocque, Gleason Leblond.

8e générale A : Normand Denis, Gilles Pelletier, Fernand Devost, Denis Ouellet, Claude Jean.

8e générale B : Marius Roussel, Laurent Barrette, Ghislain Plourde, Clément Rioux, André Bélanger.

7e année A : Jean-Pierre Lavoie, Yvonnick Roy, Ghislain Bérubé, Jean-Nil Thériault, Jean-Marc Raymond.

7e année B : Matthieu Martin, Germain Denis, Robert Côté, Colbert Lebel, Yves Côté.

7e année C : Denis Rioux, Jean-Pierre Belzile, Jean-Pierre Larrivée, Jean-Louis D'Amours, Gilles Pigeon.

6e année A : André Lapointe, Marjolain Lavoie, Michel Rioux, Ghislain Bérubé, Gaston Malenfant.

6e année B : Luc Martin, Gaétan Larrivée, Gilles Parent, Maurice Chénard, Jean-Paul Beaulieu.

6e année C : Louis Bouchard, Denis Rousseau, Denis Thériault, François Belzile, Gilles Ross.

5e année A : Fernand Desjardins, Alain Deschênes, Paul Lévesque, Tristan Pelletier, Jean-Yves Lepage.

5e année B : Aubert Belzile, Roger D'Amours, Claude Charron, Raymond Rousseau, Michel Michaud.

4e année A : Lucien Beaulieu, Jean-Roch Michaud, Romain Bérubé, Jean-Yves Roy, Bernard-Marie Jolin.

4e année B : Louis Desjardins, Langis Lagacé, Francis Ouellet, Mario Jean, Pierre D'Amours.

3e année A : Bertrand Rioux, Robert Boucher, Marcel Labonté, Réal Bérubé, Jean-Nil Denis.

3e année B : Denis Dubé, André Gagné, Mario D'Amours, Jacques Bérubé, Denis Fortin.

2e année : Claude Rousseau, Aubert Lebel, Gilles Côté, Yvan Thibault, Jean Martin.

NOS ECOLES

Ecole de Lac-au-Saumon

11e degré : Claudette Turcotte, 88%; Estelle Gaudet, 84%.

10e degré : Annette Cummings, 82%; Camille Bastien, 82%.

9e degré : Régine Valois, 84%; Rolande Turbide, 84%.

8e degré : Louisette Pitre, 84%; Diane Gaudreau, 82%.

7e degré : Louise St-Pierre, 91%; Cécile Anctil, 87%; Céline Bérubé, 87%.

6e degré : Danielle Bélanger, 78%; Nicole Lepage, 78%.

5e degré : Françoise St-Pierre, 93%; Johanne Dupont, 90%; Nicole Pitre, 87%.

4e degré : Jocelyne Ross, 91%; Danielle Pelletier, 92%; Johanne Lavoie, 86%.

3e degré : Myriam Richard, 99%; France Pitre, 96%; Fernande Couillard, 96%.

2e degré : Alain Belzile, 99%; Léonard Hamilton, 97%; Denis Richard, 96%.

Ste-Florence

Couvent du St-Rosaire

9e degré : Réjeanne Doiron, 89%; M.-Paule Pelletier, 88%; Marielle Dumais, 83%.

8e degré : Monique Lévesque, 81%; M.-Marthe Dionne, 81%; Laurette Allard, 77%.

7e degré : Huguette Doiron, 82%; Gaétane Loiselle, 79%; Danielle Normand, 79%.

6e degré: Claire Dumais, 87%; Michèle Lévesque, 85%; Gaétane Gagné, 83%.

5e degré : Aline Dumais, 87%; Gilbert Beaulieu, 87%; Line Deraps, 86%.

4e degré : Clémence Ouellet, 91%; Danielle Lévesque, 91%; M.-Claire Tremblay, 90%.

3e degré : Francine Roussy, 89%; Ginette Gendron, 86%; Renaud Lévesque, 84%.

2e degré : Donald Lepage, 92%; Gervais Roussy, 89%; Camille Beaulieu, 84%.



Tous les alcooliques peuvent redevenir des hommes nouveaux

Vous m'avez manifesté de la reconnaissance parce que, il y a une dizaine d'années, vous êtes entré chez les Alcooliques Anonymes, après avoir lu un de mes articles. La gratitude est une qualité si rare qu'il faut la saluer au passage avec un sourire ému.

Vous étiez — et vous êtes resté — un artiste de grand talent, mais, au temps naguère, vous étiez en train de noyer votre brillante carrière dans l'abus de l'alcool. Et vos excès s'étageaient sur plusieurs années. Vous étiez au bord de l'abîme et puis vous vous êtes ressaisi ! Ce ne fut pas une tâche de tout repos, mais entouré de l'amitié des copains, qui, eux aussi, avaient connu la grand-misère de l'alcoolisme chronique, une des plus tragiques maladies de notre temps, vous avez, après quelques rechutes, réussi à monter la côte et la loque humaine que vous étiez devenu a repris une allure de civilisé. Le grand malade est redevenu un homme sain, normal, un de ces hommes nouveaux, un de ces miraculés qui demeurent les témoins vivants de la réussite des Alcooliques Anonymes.

Quelle joie de vous rencontrer en bonne santé après vous avoir vu dans le désarroi troublant et désolant d'une maladie qui était en passe de gruger, d'annihiler vos belles facultés intellectuelles ! Vous n'aviez plus de mémoire, plus de jugement, plus de goût au travail. Vous étiez incapable de raisonner normalement. Vous ne pouviez plus apprendre vos rôles. En somme, vous ne pouviez plus gagner votre vie. Mais, petit à petit, grâce aux douze étapes et à l'amitié de vos nouveaux amis, vous avez recommencé votre vie et vous vous êtes élevé jusqu'au pinacle de la bonne santé redécouverte. Et c'est merveilleux de vous revoir en possession d'une résistance à la tentation de boire. Vous avez, 24 heures par 24 heures, su observer la discipline de l'abstinence totale, seule et unique formule qui permet à un alcoolique invétéré de présenter l'image d'une résurrection inespérée. Car pour vous et pour tous les autres Alcooliques Anonymes il s'agit bien d'une merveille, d'un miracle authentique. Vous êtes un homme nouveau, un homme qui peut se tenir debout devant la vie, après avoir frôlé la dégradation, la faillite, la ruine, la mort de votre magnifique talent !

Vous m'avez fait l'amitié de me témoigner de la reconnaissance, mais mon rôle s'est borné à vous diriger vers le fort bienfaisant des Alcooliques Anonymes et vous avez eu le bon esprit de suivre leurs directives. Merci de votre gratitude et que Dieu vous garde et incite d'autres victimes de l'alcoolisme à vous imiter afin de redevenir des hommes nouveaux.

Adrien PLOUFFE

Funérailles de Mme A. Plourde

de St-Léon-le-Grand



Nne sexagénaire de St-Léon-le-Grand, Mme Adélard Plourde, 72 ans et 11 mois, est décédée le 1er octobre 1962.

Elle laisse dans le deuil, son époux et ses enfants : Mme Edmond Perron (Berthe Plourde), de St-Léon-le-Grand; M. J.-Philippe Plourde, de Authier, Abitibi; Mme Gérard Larouche (Bernadette Plourde), de Clarke City; Mme Alphonse Lapointe (Edith Plourde), de St-Léon; M. Albert Plourde, de St-Léon; M. Richard Plourde, de Trois-Pistoles; M. Gabriel Plourde, de Montréal; Mme Léonard Savard (Marthe Plourde), de St-Octave; M. Victoric Plourde, de Schefferville; sa soeur, Mme Ernest Gagnon, de Matane; ses gendres et brus : MM. Edmond Perron, Gérard Larouche, Alphonse Lapointe, Léonard Savard, Mmes Jeanne Lapointe. Laurette Lévesque, Marie-Luce Gagné, Pierrette Lévesque, Rosanne Tremblay; son beau-frère, M. Ernest Gagnon.

Le service a été chanté le 4 octobre, en l'église de St-Léon-le-Grand, par M. l'abbé Lavoie qui présida la levée du corps.

Portaient la croix, M. Léopold Perreault, et le cercueil, MM. Albert Plourde, Gérard Desjardins, Paul Guénette, Antoine Canuel, Joseph Bérubé, Antoine Lagacé.

Les dames de Ste-Anne portaient leur bannière et tenaient les rubans.

L'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

De nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles en signe d'estime de la défunte et de sa famille.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Dumais & Lacroix, d'Amqui.

Nos condoléances à la famille.

La jeunesse du monde

Comme propagandistes actifs de l'amitié et de l'entente internationales, les jeunes Canadiens affiliés à la Croix-Rouge ont maintenu des contacts avec leurs collègues de 40 nations, en 1961. Ces contacts prirent la forme d'échanges de 421 superbes albums, de 879 peintures, de 31 enregistrements sonores, de 186 pièces d'artisanat et de 59 abonnements de revues.

● Les membres de la Croix-Rouge des écoles secondaires jouent un rôle précieux dans les cliniques de donneurs de sang, les hôpitaux et les institutions publiques, les infirmeries portuaires, les cours de sécurité aquatique et autres initiatives communautaires.

● La tuberculose est encore un danger. Contribuez à son éradication en achetant des timbres de Noël.

Baptêmes à Tr.-Pistoles

Le 13 octobre, Marie-Darline, fille de Florent Dubé et de Solange Corbier. Parrain et marraine, M. et Mme Didier Ouellet ,oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Yvon Drapeau (Rachel Belzile) ont le plaisir d'annoncer la naissance de deux jumelles baptisées le 14 octobre dernier sous les prénoms de Marie-Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Dubé, oncle et tante de l'enfant. Marie-Louise, parrain et marraine, Gabriel Paquin et Alberta Leclerc.

Le 14 octobre, Joseph-Yves-Gilbert, enfant de Pius Rossignol et de Cécile Martel. Parrain et marraine, Euclide Poitras et Pauline Rossignol, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 octobre, Joseph-René-Fernand, fils de Ls-Philippe Rioux et de Gabrielle Côté. Parrain et marraine, Fernand Rioux et Marie Caron, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Paul Tardif (Mireille Belzile) ont le plaisir d'annoncer la naissance d'une fille née à l'hôpital St-Joseph, de Rimouski, le 21 octobre, et baptisée le 3 novembre sous les prénoms de Marie-Rachel-Anne. Parrain et marraine, M. et Mme René Tremblay, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 octobre, Annette, fille de Maurice Soucy et de Rose-Délima Moyen. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Soucy, grands-parents de l'enfant.

Le 27 octobre, Marie-Luce-Ninon, fille de Bertrand Lepage et de Bertha Lagacé. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Lepage, oncle et tante de l'enfant.

Le 29 octobre, Joseph-Léopold-Gleason, fils de Raymond Frenette et de Marielle Létourneau. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Proulx.

Le 4 novembre, Marie-Isabelle-Jacqueline, fille de Lucien D'Amours et de Jeanne d'Arc Bélanger. Parrain et marraine, Gilbert D'Amours et Mariette D'Amours, frère et soeur de l'enfant.

Le 6 novembre, Marie-Francine, fille de Thomas Ouellet et d'Yvette Babineau. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Babineau, oncle et tante de l'enfant.

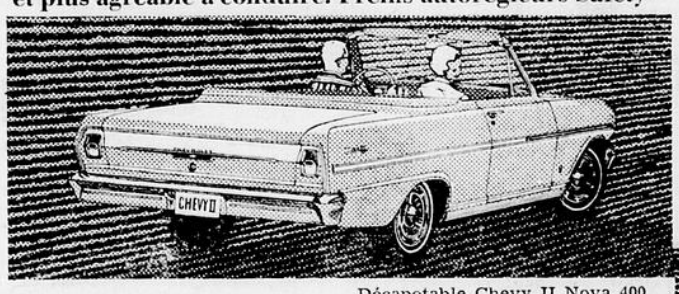


Une valeur General Motors

Coupé sport Chevrolet Impala

CHEVROLET ... *brillantes innovations, perfectionnements nouveaux.*

La nouvelle Chevrolet présente une foule d'avantages nouveaux qui la rendent plus économique à entretenir et plus agréable à conduire. Freins autorégleurs Safety-Master, échappement de plus longue durée et nouvelle génératrice Delcotron qui ménage la batterie. Ajoutez à cela la douceur de marche comme le vol d'un jet et la magnifique carrosserie Fisher.



Décapotable Chevy II Nova 400

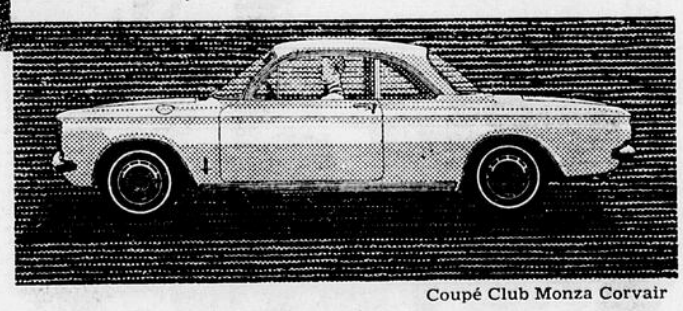
CHEVY II ... *Une sobre élégance, une allure qui demeure jeune.*

De lignes à la fois élégantes et dynamiques, la Chevy II 1963 poursuit la tradition qu'elle a brillamment inaugurée dès sa première année. Dans sa nouvelle version, la Chevy II offre encore plus de confort et de commodités sans rien sacrifier de sa vivacité, de sa maniabilité, de ses dimensions pratiques, ni de tous les avantages qu'on ne trouve d'habitude que dans les grosses voitures. Le plus grand avantage de la Chevy II reste, bien entendu, son économie, une économie qui commence par son prix d'achat modique.

CORVAIR ... *La voiture sportive si économique à l'usage.*

Le cachet si particulier de la Corvair, sa svelte élégance, son allure enlevante ressortent encore mieux dans le modèle 1963: ses lignes encore plus gracieuses, rehaussées de brillantes moulures métalliques, attirent l'oeil partout où elle passe . . . ses nouvelles performances et sa facilité d'entretien sont plus avantageuses que jamais pour le budget familial.

Pneus à flanc blanc moyennant supplément



Coupé Club Monza Corvair

La CHEVROLET 63 *Chez votre concessionnaire, toute la gamme des Chevrolet !*

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habit du dimanche", tous les dimanches soir. C-463DF

Demandez au concessionnaire de votre localité l'album spécial de disques microsillon haute fidélité "Go With The Greats", de Chevrolet.

Votre dépositaire G. M.

BOULEVARD CHEVROLET INC.

25, BOULEVARD JESSOP RIMOUSKI TELEPHONE : 723-6551

18 millions de pieds de bois coupés au chantier de Rimouski

Cessation du travail chez Price Bros.

La compagnie Price Brothers a terminé ses activités 15 jours plus tôt que l'année dernière, à son moulin de Rimouski. Les employés, pour la grande majorité, ont en effet quitté leur travail le 15 novembre, alors qu'ils avaient pu conserver leur emploi jusquau 2 décembre, l'an dernier, en raison de la température.

Contrairement au moulin de Price, celui de Rimouski n'est pas aménagé de façon à permettre aux employés de travailler à l'année longue. Au cours des six derniers mois, environ 200 personnes ont trouvé du travail au moulin de Rimouski. D'ici la fin de décembre, la compagnie ne gardera qu'une cinquantaine d'employés sur les lieux afin d'effectuer certains travaux de réparation au moulin.

Quant à la production, elle s'établit à 18 millions de pieds de bois cette année, comparativement à 20 et 21 millions de pieds de bois les années précédentes. Cette diminution, selon le gérant du moulin, s'explique par le retard apporté au début des travaux cette année.

On sait que le moulin de Rimouski a repris ses activités avec quelques semaines de retard en 1962, en raison des négociations de la nouvelle convention collective de travail entre la compagnie et les Syndicats de Price et de Rimouski.

Activités sociales à la Chambre de Causapscal

Le comité des activités sociales vient d'être formé à la Chambre de Commerce de Causapscal. Ce comité sera particulièrement chargé de l'organisation de la campagne d'illumination durant les fêtes, de la campagne de nettoyage et d'embellissement au printemps, de la participation à l'organisation du terrain de camping. Et en ce qui touche l'action interne du mouvement, il verra à l'organisation de soirées et de dîner-causeries.

Les membres de ce comité sont MM. Georges-Emile Bouchard, Jean-Guy Didier, Lionel Gagné, Jean-Luc Bellavance, Yvan Bellavance, Maurice Poulin, Léonard Dubé et Jean-Baptiste Tremblay. On s'adjoindra également les services de MM. Hervé Fournier et Félix Martin, qui ont contribué a usuccès de la campagne d'illumination, l'an dernier.

Grâce à ce comité, Causapscal prendra encore cet hiver un visage joyeux durant la période des Fêtes. L'organisation du terrain de camping deviendra une autre préoccupation des membres du comité, avec les autorités municipales.

Mauvaise foi de MacLEAN?

On ne lit pas sans étonnement dans la livraison de décembre 1962 du Magazine MacLEAN, le passage suivant :

"Une anecdote — **que nous n'avons pu vérifier,** mais qui illustre **sans aucun doute** un état d'esprit **fort réel** — veut que dans le diocèse de Rimouski, **l'évêque,** Mgr Parent, fasse prier ses ouailles pour la conversion du cardinal Léger."

L'auteur, Louis Martin, tente de prouver par des anecdotes fantaisistes sorties de son imagination que des évêques sont farouchement opposés aux réformes mises en oeuvre par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

Sur la foi de supposés renseignements **"difficiles à vérifier"** comme le dit l'auteur, **"on** nous affirme que des pressions sont faites quotidiennement à Rome pour obtenir la démission du cardinal-archevêque de Mont réal..."

Un magazine comme MacLEAN trouve sans doute que "ça fait bien" de publier un reportage sur un cardinal-archevêque, mais on nous permettra de douter de l'honnêteté intellectuelle de l'auteur qui base ses arguments sur des anecdotes fantaisistes.

Pour l'information de M. Martin, Mgr C.-E. Parent est évêque de Rimouski, mais aussi archevêque d'une province ecclésiastique. S'il n'a pu **vérifier** ses "anecdotes", pourquoi ne les tait-il pas ? Il se rendrait moins ridicule.

J.-P. L.

Faire entrer de l'air dans l'Eglise

par Emile Legault, c.s.c.

(CCC) — Nous sommes en plein retour d'histoire; je veux dire, en nuançant mieux ma pensée, que nous pourrions bien assister à une réédition, toute nuance gardée, des temps apostoliques. Pour établir son Eglise, le Christ a choisi Pierre, un pêcheur, aux mains brûlées de sel marin, à l'âme claire comme une vague traversée de soleil.

En plein vingtième siècle, siècle d'orgueil menacé par la terrible tentation d'auto-suffisance technologique, il appelle un fils de la terre rêche, un paysan dont les frères cultivent encore leur champ, au pays de Bergame, pour lui confier l'aventure de l'Eglise. Un fils de la terre qui ne renie pas ses origines, qui ne pose pas au théologien subtil. Un modeste qui assume, sans trembler, une tâche humainement impossible : paître la caravane humaine, lui indiquant de la main et de la voix de haut-prés bien respirants dans la liberté de l'amour.

Que j'aime ce geste et cette réflexion du pape Jean XXIII. On lui demandait, récemment, ce qu'il attendait en gros du Concile. Il ouvrit une fenêtre : "Cela, faire entre de l'air pur dans l'Eglise..."

Le bon berger n'aura pas la partie facile. Tant de broussaille sur les sentiers millénaires. Un conférencier, partagé entre l'espérance et le scepticisme, disait l'autre jour : "Peut-être le Concile actuel ne sera-t-il, à tout prendre, qu'une préparation à un autre Concile capable de donner le coup de barre péremptoire". Peut-être ! Que savons-nous des desseins de l'esprit; que savons-nous surtout des illusions humaines qui vont contre les projets de Dieu ?

Un cardinal français affirmait : "Quoi qu'il arrive, l'Eglise a définitivement pris le style conciliaire; il y a là un mouvement irréversible qui nous portera pendant deux cents ans". Cela est l'évidence même. Mais les impatients que nous sommes espèrent que s'ouvre la fenêtre tout de suite... Le Concile, une pierre d'attente ? Il ne s'agit plus d'attente, de piétinements sur place, mais de forcer hardiment vers les grands espaces.

Cartes professionnelles

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E.H. Knight & Co.
COMPTABLES AGREES
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
54, ave de la Cathédrale RIMOUSKI

Ls-Ph. Cliche Enr.
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accidents - Maladie
Bureau2: 6 av. Lepage RIMOUSKI Tél. 723-3775

ROGER LECLERC
EBENISTE
Manufacturier de meubles
Spécialité : meubles sur commande
8, St-Denis RIMOUSKI Tél. 723-2675

EXAMEN DE LA VUE
Dr LEVIS SANTERRE O. D.
OPTOMETRISTE
148 St-Germain RIMOUSKI Tél. RA 3-6766
Edifice Woolworth-Dominion

LE GIN de KUYPER
Le Petit Coup de Coeur
DEPUIS 1695 BLENDED GIN DISTILLÉ AU CANADA

Cartes professionnelles

AVOCATS

CASGRAIN & CASGRAIN
Perrault Casgrain, C.R.
André-P. Casgrain, B.C.L.
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél. 723-3303-3304 RIMOUSKI

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
P.-E. Gagnon, C.R.
J.-Claude Gagnon
Bureau : 152-A de l'Evêché
Tél. 723-3179 RIMOUSKI

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS
Arthur Gendreau, C.R.
Chs-Alph. Beaulieu, C.R.
160, de l'Evêché Tél. 723-7293
RIMOUSKI

TESSIER & D'ANJOU
Maurice Tessier, C.R.
Charles-H. D'Anjou
AVOCATS ET PROCUREURS
Tél. 723-4861-4862 RIMOUSKI
148 ST-GERMAIN
RIMOUSKI

ROSAIRE BERUBE, LL.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
171 St-Germain
Téléphone 723-7175
C. P. 515 — RIMOUSKI

INGENIEURS

Leroux & Marquis
INGENIEURS-CONSEIL
Structures d'acier et béton armé
Aqueducs et égouts
Travaux maritimes
8, rue St-Edmond
RIMOUSKI Tél. 723-5027

Ménard & Marsan
INGENIEURS-CONSEIL
Travaux maritimes et municipaux
Structures, expertises, surveillance
Tél. 723-6644
76, av. Cathédrale RIMOUSKI

SYNDIC

Henri-A. Martin
SYNDIC LICENCIE
Téléphone :
Bur. : 723-2344; rés. : 723-3456
160 de l'Evêché RIMOUSKI

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT
$3.00 par année
Représentant
ARMAND ARGUIN
Tél. 723-5804 RIMOUSKI
POUR VOS ANNONCES SIGNALEZ
723-6529

ARPENTEURS

Guy Leblanc
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
RAYMOND HOUDE, A.G., adjoint
160, de l'Evêché — C. P. 385
Téléphone :
Bur. : 723-3836; rés. : 723-4905

Ls-Léo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
INGENIEUR FORESTIER
CONSEIL
209 St-Germain — RIMOUSKI
Edifice Lepage
Bur. : 723-4324; rés. : 723-2640

ASSURANCES

Roland Heppell
Courtier d'assurances agréé
C. P. 246 — RIMOUSKI
Tél. bur. : 723-3570; rés. : 723-6134
Bureau : 54 av. de la Cathédrale
Feu, automobile, vie, vol, accidents, maladie

CHIROPRATICIEN

J.-M. Guay, D.C.
CHIROPRATICIEN
14, Cathédrale Tél. 723-3655

Jules Lambert D.C.
CHIROPRATICIEN
NervoScope - Rayons X
24 Cathédrale Tél. 723-6326

DENTISTE

Dr GEORGES RAYMOND,
D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Centre médical
298 St-Germain Tél. 723-3839
HEURES DE BUREAU :
Lundi au vendredi : 9.00 a.m. à midi
1.30 p.m. à 5 p.m.
Le soir, lundi, mercredi, vendredi : 7.30 à 9.30 p.m.

NOTAIRES

Joseph Bérubé
NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du notaire Eudore Couture
160, de l'Evêché Tél. 723-2342
RIMOUSKI

Albert Goulet
NOTAIRE
(édifice Gilbert)
Bureau à 144, boul. de l'Evêché
Tél. 723-3485 RIMOUSKI
Bureau à Luceville à chaque soir, du lundi au samedi à sa résidence
Téléphone2' 739-461

Ronaldo Raboin
NOTAIRE
119, Evêché
RIMOUSKI
En face du Séminaire

OPTOMETRISTE

Dr J. Michaud
B. A., O. D.
OPTOMETRISTE
Spécialiste de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle
280, St-Germain - RIMOUSKI
Tél. 723-8755

L'exploitation AVICOLE sur la ferme familiale

L'addition d'une section avicole à la ferme familiale pour la seule raison qu'il faut une autre source de revenu agricole peut s'avérer une décision désastreuse.

Les facteurs de première importance que l'on doit envisager pour prendre une décision heureuse en faveur ou non de cette production sont les suivants :

1. La meilleure utilisation de la main-d'oeuvre familiale;
2. La disponibilité de capitaux;
3. La bonne répartition des capitaux investis dans la ferme;
4. Les possibilités de marchés;
5. Le goût pour une telle production et la possibilité d'aide technique.

L'utilisation à meilleur profit de la main-d'oeuvre familiale

Il ne faut pas surcharger la main-d'oeuvre actuelle si déjà elle est bien employée. Il ne faut pas non plus décourager ou dégoûter la main-d'oeuvre et être cause de négligences coûteuses pour l'une ou pour l'autre des productions de la ferme.

L'âge moyen de la famille, les dispositions des membres de la famille quant à l'exploitation future, doivent être considérés et une consultation de l'exploitant de ferme auprès de ses enfants peut s'imposer. Si dans deux, trois ou quatre ans, les filles seront mariées et que les garçons s'orienteront vers l'industrie, d'autres professions ou métiers, la période durant laquelle la main-d'oeuvre est disponible est trop courte pour envisager des immobilisations de capitaux qu'on ne récupère ordinairement pas lors de la vente de la ferme. Par contre, une famille dont les membres sont plutôt jeunes, qui offrent et offriront avec les années plus d'aide forcément peut et doit augmenter les productions et le revenu, et l'aviculture sera pour eux une façon de les orienter en agriculture en augmentant le revenu de la ferme.

La disponibilité de capitaux

Les fonds investis dans toute exploitation comportent un loyer d'argent dont il faut tenir compte avant de penser à obtenir un revenu ou un salaire. Les prêts agricoles fédéral ou provincial sont octroyés à un intérêt raisonnable et pour des périodes assez longues, de façon à ne pas compromettre l'état financier de la ferme et assurer un revenu dès le début. Des emprunts à 8, 10 et 15%, tout comme des emprunts pour deux ou trois années, sont des risques beaucoup trop dangereux.

Une bonne répartition des capitaux investis

L'addition de capitaux pour de nouvelles productions ne constitue pas toujours le meilleur placement; ce peut même être le contraire; tout dépend de la perfection de l'organisation des productions actuelles sur votre ferme. Exemple : sur une ferme d'industrie laitière dont la qualité des vaches et taureaux laisse à désirer, ou dont l'égouttement, le chaulage, l'application d'engrais chimiques à bon escient, etc., pourraient être améliorés pour permettre un meilleur revenu et surtout une plus grande utilisation des immobilisés déjà faits pour les bâtisses, le fonds de terre et les machineries, ne serait-ce pas là le meilleur et le premier placement à faire ?

Par contre, on peut citer de nombreux exemples dans le Québec, où une meilleure utilisation des bâtisses existantes, après une modification à faible coût, a pu permettre l'organisation de 800, 1,000 pondeuses sans nécessiter de constructions nouvelles ou encore de 2,000 à 3,000 gros cochets ou bien de 6,000, 8,000 ou 10,000 "broilers" ou poulets de gril, tout en conservant aux autres productions leur importance. Les premières productions importantes de poulets de gril dans le Québec ont débuté avec succès dans les fenils, "tasseries" de granges, à moitié utilisés.

La possibilité des marchés

Contentons-nous de signaler ici que nous produisons à peine 50% des oeufs que la province de Québec consomme et que nous importons au Québec 65% de notre consommation de gros dindons. Nous importons 20% et même davantage de notre consommation de chair de gros cochets. Quant à la production du "broiler" dinde, ou dindonneaux, et "broiler" poulet, nous satisfaisons à peu près notre consommation, mais encore là, l'augmentation de la population du Québec peut justifier une production légèrement plus élevée, chaque année. Ce qui est très important, c'est de consulter votre coopérative et la Coopérative Fédérée de Québec, qui par leurs services de marchés et de production, vous conseilleront sincèrement suivant les possibilités de votre région et de votre organisation de ferme.

Goûts, aptitudes, connaissances et aide technique

Une organisation de ferme saine, bien établie et rémunératrice contribue à rendre le producteur heureux et à lui faire aimer son travail. Il en est de même pour une production spéciale. Il ne faut pas perdre de vue que les productions avicoles sont parmi celles qui requièrent les soins les plus minutieux et une attention soutenue, alors que les aptitudes personnelles et aussi les goûts personnels sont des facteurs à considérer.

En conclusion, l'organisation d'une section avicole aura une forte influence sur le revenu annuel, sur l'équilibre financier de toute la ferme à la condition d'être étudiée sagement et d'une façon bien mûrie. Voyez votre coopérative locale et la Fédérée pour ne pas en faire une aventure.

Gervais VINCENT,
agronome,
Chef de la Production Avicole.

Rôle des citadins dans le réaménagement rural

La participation des hommes d'affaires et des citadins est essentielle à la réalisation des projets d'aménagement rural, selon M. Ralph A. Stutt, économiste des sols au ministère de l'Agriculture du Canada.

L'appui à tous les niveaux est capital, particulièrement dans les projets d'aménagement rural que M. Stutt a décrits comme étant le centre névralgique du programme. Ce dernier comporte aussi l'utilisation des terres marginales et submarginales ainsi que la conservation du sol et des eaux.

Vu la nécessité de créer des emplois dans les régions rurales, il va de soi que les Chambres de Commerce tout comme les autres groupes d'hommes d'affaires et de professionnels doivent participer à la mise en valeur du patrimoine rural, a-t-il affirmé.

"Ce sont là des personnes qui ont l'expérience et les connaissances nécessaires pour donner à l'expansion de l'industrie une base commerciale solide, dit-il. L'effort collectif en ce domaine sera à l'avantage réciproque des milieux ruraux et urbains de la région".

Les citoyens de l'endroit peuvent contribuer par leurs associations à l'établissement de nouvelles industries et à l'agrandissement de celles qui existent en fournissant les services et commodités d'un milieu aussi attrayant qu'on le souhaite de nos jours.

Il a souligné que les exigences traditionnelles : transport, finances, services municipaux, énergie et eau, communications ont eu pour effet de garder l'industrie dans les grands centres urbains.

Cependant, les mêmes forces technologiques qui ont rendu les petites exploitations agricoles peu rentables sont celles-là mêmes qui permettent actuellement la décentralisation.

VISITEZ LE MAGASIN
Guité & Ruest
20 St-Laurent - Rimouski
Tél. 723-7534
TV - Radios - Phonos - Disques - Instruments de musique de toutes sortes - enregistreuses - Batteries - Grille-pain - Bouilloires - Malaxeurs - Transistors - Amplificateurs, etc.

Représentant demandé

Si vous êtes ambitieux et vous vous rendez compte que VOUS VALEZ PLUS que les possibilités que vous offre votre emploi actuel, VOICI L'OCCASION QUE VOUS CHERCHEZ.

VOTRE PROPRE AFFAIRE NE REQUERANT NUL AUTRE INVESTISSEMENT QUE VOTRE DETERMINATION ET VOS CAPACITES.

Le cours universitaire serait utile mais pas nécessaire. CELUI QUI SERA CHOISI aura un entraînement complet aux frais de la Compagnie.

POUR UNE ENTREVUE, TELEPHONEZ A :

723-9201 - M. Charles Poulin


ENJOLIVEZ VOTRE MAISON
VENTE et POSE
• TUILES
Céramiques
mosaïques
vynil et linoléum
• TAPIS
Demandez les services d'un EXPERT
Romuald TURGEON
10 Fiset - Tél. 723-8174
RIMOUSKI

Bertin & FILS LTEE.
DECORATEURS
REMBOURREURS
de meubles
Remodelage
Polissage
Réparations
de matelas
Fabricants de matelas et meubles
Spécialistes en tapis
383 St-Germain RIMOUSKI
723-6555

ARGENT A PRETER
En première et deuxième hypothèque
DE $1500.00 à $100,000.00
Villes ou compagnies
• Sur maisons résidentielles ou commerciales
• Pour améliorations et réparations.
• Pour constructions temporaires.
• Pour consolidation de dettes.
Taux intérêt simple — Service rapide
REAL LEVASSEUR
LES BOULES, Qué. Tél.: 772-4558

Aubaines
DE RIMOUSKI À:

Mont-Joli	$ .80
Amqui	1.60
Rivière-du-Loup	1.70
Québec	4.35
New Carlisle	4.80
Drummondville	6.10
St-Hyacinthe	7.00
Gaspé	7.00
Montréal	8.00

Voilà quelques exemples du nouveau tarif Rouge du CN. Pour le voyageur qui réserve une couchette, le tarif Rouge est encore plus avantageux, car il lui donne droit à des repas gratuits. Renseignez-vous au CN sur les tarifs Rouge, Blanc et Bleu.
CN

L'URBANISME

Permis pour 5 maisons familiales: $69,500.00

Assemblée du Comité de Construction et de Zonage, jeudi, le 15 novembre 1962. Sont présents : M. André Hébert, président per absentia; Me Yvon Côté, MM. Gabriel Gagné, Léo Lachance, Léon Ruest, Gaston Martin et J.-R. Lebel, secrétaire et inspecteur des bâtiments.

Demandes de permis

Par le Restaurant Mon Copain (M. Gérard Michaud), 141 St-Germain, pour la construction d'un édifice commercial, $80,000.

Le ministère du Travail ayant approuvé les plans, le permis est accordé.

Etude du certificat de localisation de la construction du Plan d'Habitation Lévesque, avenue Morissette.

Il est résolu à l'unanimité de faire rapport au Conseil de ville du problème qui existe et de lui demander d'accepter la localisation telle quelle pour la durée du prêt, soit pour une période de vingt-cinq ans.

Par Plan d'Habitation Lévesque pour la construction d'une habitation unifamiliale, 15e Rue, $12,000. Accordé.

Par Plan d'Habitation Lévesque, pour M. Gabriel Belzile, pour la construction de deux habitations unifamiliales, ave Dumont. Le plan soumis est accepté, mais le permis ne peut être émis immédiatement parce que l'alignement exigé de 25 pieds de la ligne de rue ne serait pas respecté. Cependant, comme les terrains en bordure des rues Dumont, Morissette et d'Auteuil n'ont que 75 pieds de profondeur, le Comité recommande au Conseil d'amender son règlement 452 de façon à n'exiger qu'un alignement de 20 pieds.

Par Plan d'Habitation Lévesque, pour la construction d'une habitation unifamiliale, 15e Rue, $11,000. Accordé.

Par M. Valmore Gagnon, pour la construction d'une habitation unifamiliale, rue St-Germain, $8,000. Accordé.

Par M. Jean Lepage, 23 av. Lavoie, pour construire un garage privé temporaire, $35. Accordé.

Par M. Raymond Sirois, 10 av. du Rosaire, pour aménager une salle de jeux, un boudoir et une chambre de lavage au sous-sol de sa maoson, $1,200. Accordé.

Par M. Charles-Eugène Garon, 111, 14e Rue, pour aménager un boudoir au sous-sol de sa maison, $250. Accordé.

Par M. Wilfrid Marquis pour agrandir un entrepôt, av. Léonard, $2,000. Accordé.

Par M. Marius Ross, 111, 4e Rue, pour l'installation d'une enseigne de deux pieds carrés sur la façade de sa maison, $15. Accordé.

Par M. Claude Sirois, 60 boul. St-Germain, pour la construction d'une habitation unifamiliale, $14,000. Accordé.

Rimouski demande plus au Fédéral

Le gouvernement fédéral sera saisi d'une demande de la ville de Rimouski à l'effet d'augmenter le subside annuel qu'il verse à la ville, en guise de compensation pour l'exemption de taxes dont il jouit pour ses édifices publics à Rimouski.

Actuellement, le gouvernement fédéral paie $3,524 en guise de compensation. A la suite de l'homologation du nouveau rôle d'évaluation, le gouvernement fédéral devrait normalement payer $5,647. Dans sa résolution, le conseil demande que le subside annuel soit augmenté jusqu'à concurrence de $5,647.

Une copie de la résolution a été adressée au député fédéral du comté, M. Gérard Legaré.

Poulailler démoli

Le conseil vient en effet d'en venir à une entente avec M. Napoléon Saindon pour que ce dernier démolisse ses deux poulaillers d'ici le 1er mai 1963, moyennant une indemnité de $4,000.

En annonçant la nouvelle à la dernière séance, le maire a expliqué que les pourparlers étaient en cours depuis près de deux ans et que cette question était maintenant réglée à la satisfaction de tous. On sait qu'une requête signée par 85 pour cent des contribuables de la paroisse de St-Robert avait été présentée au conseil il y a près de deux ans.

Les gens de l'endroit se plaignaient des mauvaises odeurs et du bruit. Les membres du conseil ont rencontré M. Napoléon Saindon à deux reprises, avant d'en venir à une entente.

Causapscal veut une industrie

Le comité industriel de la Chambre de Commerce de Causapscal continue son travail en vue d'installer une industrie permanente dans la localité ou dans la région.

Les conseils municipaux de la région ont donné leur appui au mouvement. Des démarches ont été entreprises pour hâter le projet. La Chambre poursuit aussi ses démarches auprès des autorités provinciales pour que la compagnie Fraser reprenne ses activités à Causapscal.

Le problème industriel préoccupe grandement l'organisme. On veut particulièrement l'organisation d'une industrie permanente. Cette entreprise, peu importe son ampleur, relèverait le niveau économique de la région et stabiliserait l'emploi. On croit que les démarches de la Chambre de Commerce aboutiront à des résultats concrets avant longtemps.

Décès de M. Eugène Gagné

Ancien Rimouskois

A l'âge de 72 ans, est décédé, à Québec, dans la nuit de mardi à mercredi, un ancien Rimouskois, M. Eugène Gagné, i.f.

Il laisse dans le deuil, son épouse, dame Blanche Thibault (soeur de Mme Wilfrid Ouellet) et 4 enfants.

Les funérailles auront lieu à Sillery et la date sera annoncée plus tard.

L'ingénieur de Rimouski prépare les plans pour une usine d'EPURATION des EAUX

Le conseil de Rimouski vient d'autoriser son ingénieur à entreprendre une étude préliminaire en vue de la canalisation des eaux usées et la construction d'une usine d'épuration des eaux à Rimouski.

La résolution adoptée à la dernière séance précise que cette étude devra être soumise au conseil avant le 1er avril 1963.

La Régie d'épuration des eaux, organisme chargé de protéger nos lacs et rivières contre la pollution, exerce depuis quelque temps de fortes pressions auprès du conseil de Rimouski pour qu'il entreprenne l'étude d'un projet visant à doter la ville d'une usine d'épuration des eaux-vannes. On sait que tous les projets municipaux relatifs à la construction d'égouts doivent être préalablement soumis à l'approbation de la Régie.

Il s'agit en fait d'un projet d'envergure qui nécessitera des déboursés considérables. Le conseil de Rimouski n'écarte pas la possibilité de le réaliser avec l'aide des municipalités voisines. "Il s'agit là d'une étude préliminaire, a dit le maire. La ville décidera ensuite s'il y a lieu de s'associer à d'autres villes pour réaliser le projet".

Lac-au-Saumon

M. Normand Poirier, étudiant à l'Université Laval, de Québec, de passage chez Mme Léo St-Laurent, de Lac-au-Saumon.

Mme Raymond Rioux et son fils Yvan, de Lac-au-Saumon, ont passé 15 jours à Grand-Mère chez M. et Mme Roméo Turbide.

ARGENT A PRETER

En première et deuxième hypothèque

Taux d'intérêt raisonnables. Jusqu'à 15 ans pour rembourser. Partout dans la région. Consentis pour toutes fins valables, sur propriétés privées, maisons à logements, édifices à revenus, commerces, cultivateurs, etc., etc.

YVON CARON
464 St-Germain
Rimouski
Tél. 723-8433

André Thériault
Manufacturier de MONUMENTS FUNERAIRES
Lettrage, polissage de pierre, etc... etc...
Spécialité : Pierre de construction et d'ornementation
Pierre naturelle au prix de la pierre artificielle
Atelier : 18, Bellavance — Tél. 723-2744 RIMOUSKI, Qué. — Résidence : 35, Belzile

ON DEMANDE
REPRESENTANT MEDICAL EN GROS
Pour le bas du fleuve et la Gaspésie, avec résidence à Rimouski. Le candidat devra avoir éducation supérieure. Expérience de la vente non essentielle. Salaire, dépenses payées, auto fournie. S'adresser à
PFIZER CANADA, C. P. 272, Rimouski
Demandez M. Jean Desrosiers, tél. 723-8745

FERME A VENDRE
Située à l'ESPRIT-SAINT, comprenant 100 acres de terre avec bâtisses. en très bon état.
S'adresser à
Clément Labbé
65, Blvd. St-Germain, RIMOUSKI 723-5196

DEVENEZ PROPRIETAIRE
Modèles de maisons à votre choix ainsi que terrains. Prêts acceptés et inspectés par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. LEGER COMPTANT.
Deux maisons à vendre
ROLAND LEVESQUE
Entrepreneur général
Téléphone : 723-3772
200, Cathédrale — RIMOUSKI

LES MEILLEURS PRIX
A L'EST DE QUEBEC
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- MOULURES DE FINITION
- PLANCHES MURALES
- PAPIER EN ROULEAUX
- BARDEAUX D'ASPHALTE
- PLYWOOD
- CIMENT
- BRIQUES
- PORTES
- CLOUS
- AMIANTE

LA FERRONNERIE
BERUBE
62, Evêché RIMOUSKI Tél. 723-2157
Plan de finance accepté

A VENDRE
HOTEL et MOTEL
Situés à
POINTE A LA FREGATE, GASPE
Pour information s'adresser à
MESSIEURS RAYMOND HAMELIN ou RENE SAVOIS
1175, Jean Talon Est, MONTREAL Tél. CR4-5613



TERRAZZO
MARBRE
CIMENT FINI
MOSAIQUE
TUILE
CERAMIQUE
et PLASTIQUE

LES ENTREPRISES G. ROY LTEE
TERRAZZO — TUILES — PRELARTS
POSEURS D'EXPERIENCE — ESTIMES GRATUITS
65-A, DE L'EVECHE RIMOUSKI TEL. : 723-7858

TUILES vinyl et de caoutchouc
PRELART à la verge
VENTE et POSE

SPECIAL
Tuile Prélart
11¢ pièce

Le Chef de Police au Club Lion



Armand Lajoie J.-M. Tremblay Y. Desrosiers R. Pelletier

A son souper bi-mensuel, tenu le 19 novembre, le Club Lions, de Rimouski, sous la présidence de Me Jean-Marc Tremblay, recevait comme conférencier le directeur de la police de Rimouski, M. Yvon Desrosiers, qui traita de la signalisation routière et des devoirs d'un directeur de police.

M. Desrosiers fit l'historique de la signalisation routière, rappelant que les Romains possédaient déjà avant notre ère un système de signalisation remarquable. Le conférencier décrivit les différentes étapes de la signalisation et particulièrement dans la région du Bas St-Laurent.

M. Desrosiers termina sa causerie en expliquant les devoirs d'un directeur de police eu égard particulièrement au maintien de l'ordre et à la bonne et juste application des lois.

Le conférencier, qui avait été présenté par le Lion Roma Pelletier, fut remercié par le Lion Armand Lajoie.

La sécurité routière, devoir de tout citoyen

"La prévention routière est un devoir qui incombe à tout citoyen canadien", de dire M. C.C. Holman, président du Comité d'action publique du Conseil canadien de la sécurité routière, dans une déclaration qu'il fait à l'appui de la campagne de "La semaine de la sécurité routière" que le Conseil lancera du 1er au 7 décembre inclusivement.

En guise de réponse à la question classique, "Comment pourrais-je aider" ?, M. Holman ajouta : "Tout automobiliste peut s'efforcer de conduire sa voiture, en tout temps, comme il sait fort bien le faire, et tout piéton s'efforcer d'être prudent dans l'exercice de cette fonction comme lui aussi sait fort bien le faire. C'est un premier pas. L'exemple qu'il donnera et les précautions qu'il prendra y seront pour beaucoup dans la sauvegarde de la vie humaine en circulation".

Il exhorte tous les citoyens à profiter de "La semaine de la sécurité routière" pour agir en professionnels consciencieux au volant et pour mettre à effet un programme de prévention routière dans leurs localités.

● Avant la découverte des vitamines, on les trouvait dans les légumes frais, dans les pommes de terre, dans les fruits, dans le lait, etc. On les trouve encore dans tout régime alimentaire bien équilibré. Il arrive que le médecin prescrive un supplément de vitamines. N'hésitons pas alors à suivre ses directives.

En prison après un vol

GREFFE DE LA PAIX

Semaine du 12 au 17 nov.

Deux jeunesses de Rimouski ont été envoyés en prison pour vol; le premier pour huit jours; le second, un récidiviste, pour un mois.

Un propriétaire d'automobile de Rimouski-Est a été condamné à payer $50.00 d'amende et les frais pour avoir conduit son véhicule alors que sa capacité de conduire était affaiblie par l'alcool. La décision au sujet de son permis de conduire a été ajournée au 8 janvier 1963.

La même accusation portée contre un résident de Rimouski lui a attiré la même sentence. Il lui a, de plus, été interdit de conduire avant trois mois.

Une maison d'affaires de Rimouski, pour avoir négligé l'envoi de ses rapports au Comité Paritaire des Arts Graphiques, a été condamnée à $25 d'amende et aux frais.

Deux frères, de St-Marcellin, coupables d'avoir troublé la paix à l'hôtel St-Louis, ont payé chacun $5 d'amende et les frais.

Un récidiviste, de Montréal, coupable d'un vol de gazoline commis à St-Anaclet et coupable de conduite dangereuse avec son véhicule, devra passer quatre mois en prison et il sera privé de son permis de conduire durant les trois prochaines années.

Le pont du boulevard construit cet hiver?

Le conseil de Rimouski entreprendra des démarches auprès du ministère provincial des Travaux publics pour que les travaux de construction du pont, à l'entrée ouest du boulevard Jessop, soient entrepris dès maintenant, afin de procurer du travail au plus grand nombre possible de chômeurs cet hiver.

Les travaux devaient normalement débuter cet automne, mais les plans et devis n'ont pu être complétés pour la date prévue.

Me Maurice Tessier a de plus rappelé que la ville avait fait jusqu'à maintenant sa large part pour venir en aide aux chômeurs, en exécutant des travaux pour un montant de $604,852, mais qu'elle ne pouvait faire davantage. Selon lui, la construction de ce pont pourrait procurer du travail à une vingtaine d'hommes cet hiver.

Sayabec

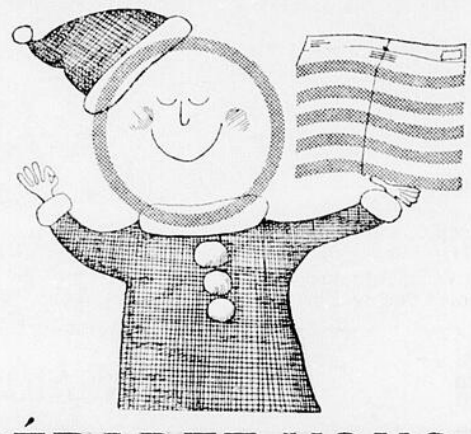
Service anniversaire

Samedi, le 24 novembre, sera chanté, à 8 h. 30, le service anniversaire de feu Adèle Tremblay.

Partie de cartes

Le C.E.D. de Sayabec a organisé une partie de cartes pour la fête de Ste-Catherine. Cette soirée aura lieu, dimanche, le 25, après les vêpres, au sous-sol de l'église. Il y aura de la délicieuse tire. De nombreux prix seront attribués.

GARNEAU, BOULANGER, LTEE
Courtiers en valeurs de placement de la cité de Québec
représentant régional
J.-Ernest Poitras,
(ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale
74, rue de l'Evêché, Apt 4 Rimouski
Téléphone : RA 3-2387



PRÉPAREZ-VOUS TÔT POUR NOËL

Postez vos cartes de souhaits par la POSTE DE PREMIÈRE CLASSE. Le tarif des lettres leur donne la préférence, les démêle, les expédie par courrier-avion, et corrige même les adresses erronées. ☐ Achetez vos timbres *dès maintenant*. Obtenez-les dans les nouveaux empaquetages de cellophane, à un dollar. ☐ Vérifiez votre liste d'adresses. Inscrivez les numéros de zones postales, et l'adresse de retour. ☐ Faites des paquets séparés pour le courrier local et le courrier pour l'extérieur. Placez-y les étiquettes du Bureau de Poste. ☐ Emballez bien vos colis. Inscrivez l'adresse de retour à l'extérieur *et à l'intérieur*. Faites-les peser au Bureau de Poste. ☐ Postez tôt.

17 décembre: date ultime pour la livraison locale.

POSTES CANADIENNES

PO—62MA-1F

LES TRANSACTIONS P.I.A. ENR.
Paul-E. BOUILLON, courtier
24 Cathédrale RIMOUSKI Tél. 723-9258
Case postale 790
Courtiers en immeubles et agents d'affaires. Propriétés de villes et de compagnes. Prêts hypothécaires de tous genres. Consultez-nous avant d'acheter ou de vendre ou avant de contracter un emprunt.

S'ASSURER DE
Wawanesa
C'est être à la page
LES TAUX SONT BAS
LES PAIEMENTS RENDUS FACILES
LES RÉCLAMATIONS PAYÉES RAPIDEMENT

TAUX RÉDUITS qui vous FONT ÉCONOMISER
Nous examinons toutes les catégories de risques et les jugeons selon leur mérite.

LES RÉCLAMATIONS SONT PAYÉES RAPIDEMENT
Service au bureau même, aucun délai.

DIX MOIS POUR PAYER LA PRIME
C'est un avantage appréciable au budget.

NOMBREUX BUREAUX DE SERVICE
Plus que toute autre compagnie. Service rapide, directement de "la compagnie à l'assuré."

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC
Wawanesa
LA COMPAGNIE QUI ASSURE LE PLUS D'AUTOMOBILES DANS LE QUÉBEC
RIMOUSKI : 18, AVE DE LA CATHEDRALE
Tél. 723-7873 - Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. p.m.; le samedi jusqu'à 6 h. p.m.
BAIE-COMEAU : Marc Tremblay, 17 ave Couture, Apt 3 - Tél. 584-4828

LIVRAISON GRATUITE
RESTAURANT AU GOURMET
TEL. 723-3800
Commandez nos spécialités PAR TELEPHONE
SMOKED MEAT
POULETS BAR-B-Q
SPAGHETTI ITALIEN
HOT CHICKEN SANDWICHES
CLUB SANDWICHES, ETC.
Service rapide, courtois, garanti
RESTAURANT AU GOURMET
Tél. 723-3800
GUY ROY, propriétaire.

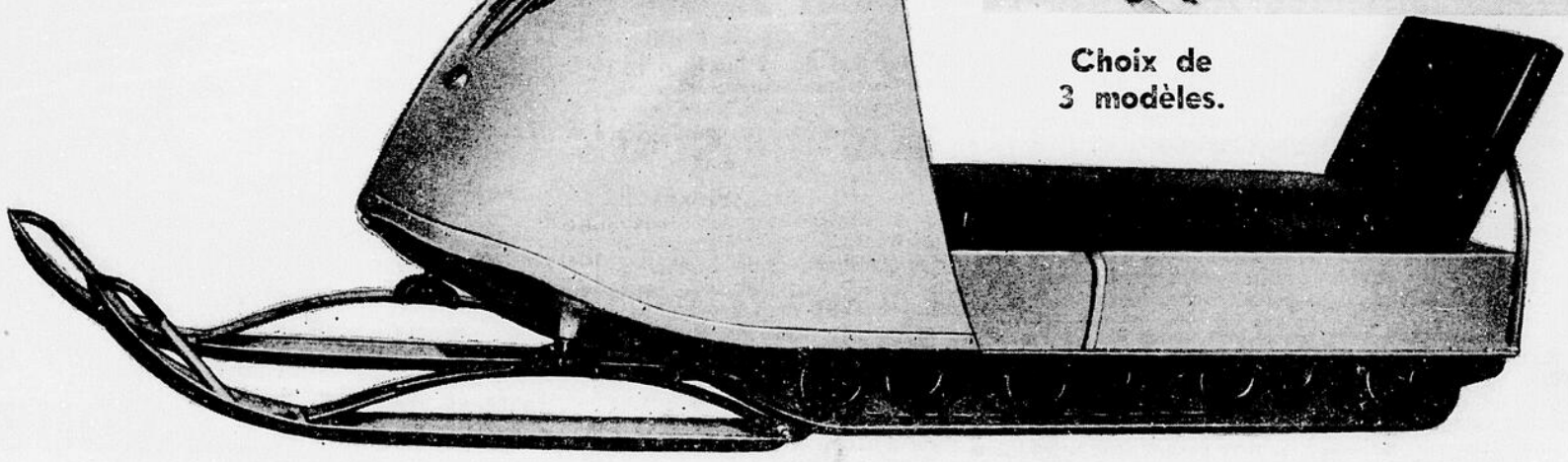
LE PLUS MODERNE SPORT D'HIVER

Soyez à la page !
POSSEDEZ UN SKI DOO

Bombardier

Si facile à conduire, que même les femmes et les enfants peuvent s'en servir.





Choix de 3 modèles.

Oui, voici le plus récent moyen de goûter aux plaisirs du plus fascinant sport d'hiver avec le minuscule SKI DOO. Ce véhicule n'est ni plus ni moins qu'un traineau motorisé actionné par une chenille à l'arrière et dirigé par des skis à l'avant. Il est d'un fonctionnement sûr, efficace et économique. Il peut grimper et descendre les montagnes enneigées, circuler dans les bois, sur la glace et sur la neige la plus molle.

OUI, MAINTENANT VOUS AIMEREZ L'HIVER
...AVEC UN SKI DOO *Bombardier*

- Pièces garanties par Bombardier
- Mécaniciens entraînés par Bombardier
- Pièces authentiques Bombardier
- Plusieurs modèles de remorques
- Plans de financement de tous genres avec assurance-vie sur le solde impayé
- Disponibles : SKI-DOO usagés

BOULEVARD CHEVROLET INC.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

- A VOTRE SERVICE
- Au garage 723-6551
- LE SOIR
- Roger Doucet 723-5113
- Benoît Bouffard 723-6551
- Marcel Castonguay 723-6159
- J.-A. Garon 723-3410
- P.-E. Levesque 723-7393
- R. Michaud 723-8547

723-6551
25, boul. Jessop
C. P. 69
RIMOUSKI

FAITES VENIR NOTRE PAMPHLET D'EXPLICATION, EN NOUS ENVOYANT VOS NOM ET ADRESSE